LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

TOYOTA
ROCOTO

2e année | No 258 | Jeudi 7 août 1975 | 20 pages | 20 cents



SAUF-CONDUIT — Les mains derrière leur tête, des otages gardés par les terroristes de l'armée rouge japonaise comme garanti de sauf-conduit hors de la Malaisie, montent à bord d'un DC-8 des lignes aériennes du Japon mercredi, à Kuala Lumpur. D'autres otages avaient été relâchés lorsque les membres du commando ont quitté les bureaux de l'édifice où ils étaient détenus, en route vers l'aéroport. Des officiels malaisiens ont déclaré que les terroristes avaient obtenu la permission d'atterrir en Libye.

(Téléphoto de la PA)

EN BREF

Policiers

Les policiers de Laval sont mécontents de la sentence arbitrale qui a mis un terme au conflit les opposant à la ville.

En page 7

Amiante

La CSN a fait un pas vers la résolution du conflit de l'amiante en réduisant de façon substacielle ses demandes salariales.

En page 7

Intérêts

Les intérêts financiers des ministres du cabinet Bourassa sont publiés aujourd'hui, une journée plus tard que prévu. Les journalistes ont dû livrer une bataille pour assurer une diffusion complète des chiffres.

En page 9

SPORT

Baseball

Yogi Berra devient le quatrième gérant du baseball majeur à perdre son emploi sans avertissement

En page 11

Sylvain Harvey constitue le héros d'une victoire de 4 à 3 du Richelieu de Chicoutimi sur les Braves de Jonquière

En page 12

Boxe

Jean-Yves Fillion revient sur sa décision et demeure définitivement avec le clan Marcotte

En page 12

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	8
— Annonces classées	18
— Bandes dessinées	17
— Bourse	16
— Bridge	19
— Cinéma	8
— Décès	19
— Entrecroisés	17
— Finance	15
— Horoscope	20
— Mots croisés	20
— Mots mystères	17
— Patron	18
— Sports	11 à 14
— Télévision	8

Graves complications

Départ retardé de 4 heures

KUALA LUMPUR (Reuter) — Les cinq commandos de l'armée rouge japonaise embarqués depuis mercredi en début d'après-midi avec quinze otages à bord d'un DC-8 mis à leur disposition par le gouvernement japonais, quitteront Kuala Lumpur jeudi, vers 8 h. pour Benghazi en Libye. Ils auront auparavant échangé les quinze hommes qu'ils retiennent encore en otages contre leurs cinq camarades, libérés des prisons japonaises, qui attendent toujours dans l'aérogare de la capitale malaysienne.

Les cinq commandos — une femme et quatre hommes — et leur cinq camarades seront accompagnés de deux responsables japonais et de deux fonctionnaires malaysiens.

L'appareil aura neuf membres d'équipage, ce qui ne semble pas du goût du chef du commando qui avait réclamé un équipage de trois membres seulement.

Parmi les quinze otages qui seront libérés avant le départ de l'avion, figurent M. Fredrik Bergenstrahle, chargé d'affaires suédois en Malaysia et M. Robert Stebbins, consul américain à Kuala Lumpur.

A Washington où il se trouve en visite officielle, M. Takeo Miki a exprimé mercredi l'espoir que les pirates de l'air se verront bientôt refuser le droit d'atterrir par tous les pays du monde. "Ce sera le moyen le plus efficace d'empêcher ce genre d'acte criminel de se reproduire sans cesse."

M. Miki a défendu sa décision de libérer les membres de l'Armée rouge détenus au Japon à la demande du commando de Kuala Lumpur; "la sécurité des otages est primordiale", a-t-il expliqué.

Le commando, qui occupait depuis lundi le neuvième étage de l'immeuble au centre de la capitale malaysienne, abritant le consulat américain et l'ambassade de Suède, s'était emparé de 53 otages, 32 hommes et 21 femmes. Neuf femmes et enfants australiens avaient été libérés dans la nuit de mardi à mercredi et 29 autres otages avaient ensuite été laissés dans l'immeuble lorsque le commando est parti mercredi vers onze heures, à bord de l'autobus l'emmenant vers l'aéroport de Kuala Lumpur.

Selon les témoignages des otages qui ont été libérés, l'atmosphère avait été très tendue pendant les premiers moments du drame, au cours desquels les commandos ont tiré une quinzaine de coups de feu et blessé trois personnes qui tentaient de s'interposer.

Les commandos devaient séparer Européens et Asiatiques, mettant chaque groupe dans une pièce différente du consulat des Etats-Unis.

Ils ne devaient cependant pas menacer leurs otages et une fois dissipée la peur des premiers moments, les otages ont été bien traités.

TOKYO (AFP) — Le départ de l'avion transportant les cinq membres du commando de l'Armée rouge japonaise et leurs otages, qui devait quitter Kuala-Lumpur jeudi, serait retardé d'au moins trois ou quatre heures, selon des responsables de la compagnie Japan Airlines.

Selon ces responsables, cet ajournement serait dû au refus de l'Inde, de l'Iran, de l'Irak et de la fédération des Emirats arabes unis de permettre au DC-8 le survol de leur territoire, ces refus rendant impossible tout plan de vol.

Les autorités libyennes ont pour leur part officiellement communiqué jeudi matin au ministère des Affaires étrangères japonais qu'elles autoriseraient seulement un "atterrissage d'urgence" de l'avion en Libye.

Un des dirigeants de la compagnie aérienne japonaise, Tsunao Senda, a enfin précisé que seules l'Egypte et la Syrie avaient permis au DC-8 de survoler leur territoire, et que le gouvernement pakistanais refusait tout ravitaillement de l'avion tant que sa destination finale ne serait pas clairement établie.

Le français langue de travail des employés fédéraux au Québec

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a décidé que le français serait dorénavant la langue de travail des fonctionnaires fédéraux oeuvrant au Québec et, que les unités de langue française établies dans cette province en 1971 ne seront plus nécessaires.

C'est ce qu'a fait savoir, mercredi, le président du Conseil du trésor, M. Jean Chrétien, qui a précisé qu'en général, la langue de travail des fonctionnaires fédéraux serait l'anglais dans les neuf autres provinces.

Mais, dans un cas comme dans l'autre, les services internes en matière d'administration et de personnel, fournis aux employés, continueront d'être disponibles dans les deux langues officielles, selon le choix de l'employé.

Il existe cependant une grave lacune dans la région de la capitale nationale où 28 p.c. des francophones de la région d'Ottawa doivent travailler surtout en anglais.

M. Chrétien a dit qu'il est important de prendre des mesures immédiates pour assurer un statut, des droits et des privilèges égaux au français et à l'anglais.

Unités francophones

Au sujet des unités de langue française, le ministre a expliqué que le nombre des employés travaillant dans ces groupes passera de 3,500 à 8,000, afin d'accroître l'usage de la langue française dans la région outaouaise.

Le gouvernement s'attend à ce que, grâce à cette mesure, au moins 20 p.c. des postes d'agents qui sont comblés au ministère des Finances, au bureau du Conseil privé, à la Commission de la fonction publique et au secrétariat du Conseil du trésor, et au moins 10 p.c. des postes des autres ministères appartiendront à ces unités.

S'il le faut, jusqu'à 400 années-hommes pourront être fournies temporairement à tous les ministères et organismes, chaque année jusqu'en 1978, afin d'aider à établir des unités travaillant en français et d'assurer la prestation des services internes et externes en français.

Par ailleurs, M. Chrétien a dit que les instruments de travail tels les lois, règlements, guides, directives, et tout autre document, doivent être disponibles tant en français qu'en anglais.

La langue de travail dans l'ensemble de la fonction publique fédérale demeure encore très largement l'anglais.

En effet, seulement 12 p.c. des fonctionnaires déclarent travailler principalement en français et 8.6 p.c. dans les deux langues officielles.

Festival du Bleuet Inc.

Aujourd'hui

10 h.: Journée des marchands: on vous offre le vin de l'amitié. Magasinons à Mistassini.

20 h.: Ouverture officielle de la Place du Festival par le président d'honneur, l'Honorable Gérald Harvey, ministre du Travail.

20 h. 30: Couronnement de la Fée du Bleuet 1975 (Place du Festival).

22 h.: Spectacle au Centre Sportif: Opérette "La Mascotte" par le Choeur Vaudreuil-Soulanges.

Minuit: Ouverture de la discothèque Son et Lumière au Centre Sportif.

Demain

10 h.: Journée complète d'animation pour les enfants avec: le groupe folklorique "Les Tarentelles".

15 h. 30: Au Centre Sportif: Spectacle avec le groupe "Les Amis de Chiffon".

20 h.: Soirée folklorique: le groupe folklorique "Les Cantonniers" de Sherbrooke.

Le trio Forcier; les champions gigueurs des Cantons de l'Est.

Adrien Guay de Mistassini: maître violoneux, musique folklorique avec l'orchestre de Paul Côté.

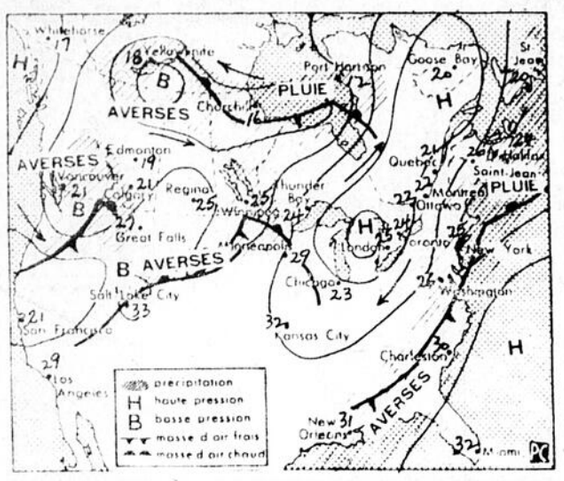
Le groupe folklorique "les Tarentelles".

21 h.: Concert d'orgue "Wurlitzer" au théâtre Orphéon avec l'artiste international "Margot Ashbey".

21 h. 30; Ouverture officielle du tournoi de balle-lente.

22 h. 30 à 3 h.: Discothèque: Son et Lumière au Centre Sportif.

METEO



PREVISIONS

MONTREAL (PC) — Prévisions de la météo pour le Québec émises par Environnement Canada pour jeudi, avec un aperçu pour vendredi.

Pontiac-Témiscamingue, Abitibi et Chibougamau: généralement ensoleillé et plutôt venteux. Maximum 22. Aperçu pour vendredi: généralement ensoleillé et venteux.

Outaouais, Montréal, Laurentides, Québec et Trois-Rivières: passages nuageux. Maximum 20 à 22. Aperçu pour vendredi: généralement ensoleillé.

Haute-Mauricie et Saguenay-Lac-Saint-Jean: généralement ensoleillé. Maximum 18 à 20. Aperçu pour vendredi: généralement ensoleillé.

Cantons de l'Est: généralement nuageux avec possibilité de quelques averses. Maximum 20. Aperçu pour vendredi: généralement ensoleillé.

Baie-Comeau et Sept-Iles: généralement ensoleillé. Maximum 18 à 20. Aperçu pour vendredi: généralement ensoeillé.

Rimouski et Gaspésie: quelques passages nuageux. Maximum 18 à 20. Aperçu pour vendredi: généralement ensoleillé.

DANS LE MONDE

TEMPERATURES

TORONTO (PC) — Températures minimales et maximales enregistrées dans les principales villes de l'Amérique du Nord durant les dernières 24 heures.

Victoria	12	22
Edmonton	6	20
Saskatoon	16	27
Winnipeg	11	26
Toronto	16	21
Ottawa	12	19
Montréal	13	20
Québec	13	22
Fredericton	17	27
St. Jean, (N.-B.)	15	25
Moncton	18	22
Halifax	15	25
Charlottetown	14	24
Chicago	19	25
Detroit	17	24
Boston	21	25
Washington	22	28
Miami	25	32
Los Angeles	18	26
San Francisco	12	18

MAREES

SEPT-ILES — La marée sera haute à 00 h. 50 (10'3") et basse à 07 h. 20 (0'6"). Elle sera à nouveau haute à 13 h. 25 (8'1") et basse à 19 h. 20 (0'5").

PORT-ALFRED — La marée sera haute à 02 h. 10 (18'1") et basse à 08 h. 35 (1'0"). Elle sera à nouveau haute à 14 h. 35 (17'1") et basse à 20 h. 40 (1'1").

CHICOUTIMI — La marée sera haute à 02 h. 15 (17'2") et basse à 09 h. 50 (1'1"). Elle sera à nouveau haute à 14 h. 45 (15'0") et basse à 21 h. 50 (1'1").

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AVE LABRECQUE, CHICOUTIMI.

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par

LE PROGRES DU SAGUENAY, LIMITEE
316, avenue Labrecque
Chicoutimi, P.Q.
Tél.: 545-4480

Alma et les environs
662-7829
St-Félicien et les environs
679-3832
Sans frais interurbains
Abonnement et
Service à domicile
545-4664
Petites annonces classées
545-4695

Président du conseil d'administration et éditeur
Jean-Guy FAUCHER
Président, directeur général
Gaston VACHON
Directeur de la rédaction
Denis TREMBLAY
Rédacteur en chef, éditorialiste
Bertrand TREMBLAY
Directeur de l'information
Bertrand GENEST
Chef des nouvelles
Gabriel GEPRSEI
Chef de l'édition
Charles-J. GAUVIN
Directeur des ventes
Paul BERGERON
Directeur de la publicité
Yvon RHAINDS
Directeur du tirage
Jean-Louis LAVOIE
Directeur mise en marche
Jean BELAND

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France Presse, Associated Press et Reuters et de CDNPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule la Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay Lac-Saint-Jean.

Depôt legal
Bibliotheque Nationale
du Quebec
Courrier de la
deuxieme classe (No 3213)

Ottawa lève les restrictions sur l'importation du bétail américain

OTTAWA (PC) — Le gouvernement a annoncé, mercredi, la levée des restrictions sur l'importation de bétail américain, ouvrant ainsi la voie au libre échange entre les deux pays dans le domaine des bestiaux.

L'annonce du ministre du Commerce Alastair Gillespie suit de près celle du président Ford à Washington que les Etats-Unis lèveront leurs restrictions sur le bétail canadien, le porc et ses dérivés.

La levée de l'embargo par les deux pays, qui est effective immédiatement, met fin à plusieurs mois de querelles commencées au moment où le Canada a interdit l'importation de bétail engraissé à l'aide de l'hormone synthétique.

Les contingentements américano-canadiens sur le boeuf et le veau demeurent toujours, mais des sources proches du président Ford ont révélé, mercredi, que les Etats-Unis se proposent de lever, le 1er janvier 1976, toutes les restrictions subsistant encore sur les importations de viande entre ce pays et le Canada.

Un haut fonctionnaire de la Maison-Blanche a par ailleurs ajouté: "Nous avons déjà fait le premier pas en acquiesçant à la levée de certains de nos contingentements et tout porte à croire que la liquidation des questions pendantes connaîtra une fin très rapide".

D'autre part, le Canada maintient encore ses plafonnements sur les importations d'oeufs américains et de ses dérivés.

M. Gillespie a dit que la décision américaine était une bonne chose et a ajouté que les négociations entre responsables américains et canadiens qui ont mené à l'entente constituent "un bon exemple de diplomatie silencieuse au travail".

Gérald Harvey veut tenter de régler le conflit de Longueil

MONTREAL (PC) — Le nouveau ministre du Travail est disposé à recevoir et entendre les représentants des grévistes de la Pratt and Whitney, à Longueil.

M. Gérald Harvey soulignait au quotidien Le Devoir, mardi, qu'il ne s'offusque pas que les grévistes recherchent une nouvelle rencontre avec le Premier ministre.

Compte tenu du fait qu'ils ont déjà eu des entretiens avec M. Bourassa, le ministre du Travail trouverait tout à fait normal qu'ils y soient admis à nouveau. Il ne détesterait pas cependant avoir l'occasion d'apporter sa médiation et peut-être de régler le conflit.

Bien sûr, le nouveau ministre du Travail reconnaît que le dossier est complexe et il n'entend pas se substituer à la compétence de son sous-ministre, M. Gilles Laporte, chargé spécialement de mission par le premier ministre lui-même.

Aussi, M. Harvey ne bougera pas avant d'avoir reçu le rapport définitif de M. Laporte, qui multiplie ces jours-ci les entretiens avec les représentants du syndicat et de la compagnie. Et si le syndicat obtenait sous peu une entrevue avec M. Bourassa, le ministre du Travail ne manquera pas d'y participer. Si, par ailleurs, le syndicat espérait un rôle quelconque de M. Harvey, les portes de son bureau seront "grandes ouvertes".

Entre-temps, les grévistes de Pratt and Whitney ont refusé de participer à une rencontre tripartite entre la compagnie, le syndicat et le Comité des neutres. Puis, ils ont réitéré leur détermination d'obtenir une entrevue avec le Premier ministre.

Une hypothèse pour expliquer la disparition de Jimmy Hoffa

DETROIT (Reuter) — Un haut fonctionnaire du département américain de la Justice a déclaré mercredi ne pouvoir exclure la possibilité que la disparition de M. Jimmy Hoffa, depuis mercredi dernier, ne soit qu'une mise en scène pour que l'ancien président du syndicat des transporteurs ne témoigne pas devant une Chambre de mise en accusation.

M. Hoffa a comparu récemment devant la Chambre, qui mène une enquête sur des irrégularités financières constatées dans la section Detroit du syndicat. Il a refusé alors de repondre à la plupart des questions, en invoquant le cinquième amendement de la Constitution américaine qui permet le refus de faire des témoignages capables d'incriminer l'intéressé ultérieurement.

L'hypothèse d'une mise en scène est née des récentes activités du fils adoptif et ancien garde du corps du disparu, Charles O'Brien, surnommé "Chuckie".

Ses parents et amis n'ont pas vu "Chuckie" depuis vendredi dernier, mais il a téléphoné hier soir à la presse pour dire qu'il s'occupait de questions concernant le syndicat et qu'il ignorait quand il retournerait à Detroit.

Des enquêteurs fédéraux ont appris que Chuckie se trouvait jeudi matin à proximité du restaurant devant lequel on avait retrouvé la voiture inoccupée de M. Hoffa, plus tard le même jour.

Des témoins ont affirmé avoir vu Chuckie monter à bord d'une voiture conduite par un cadre du syndicat des transports, et les enquêteurs se demandent si le fils adoptif n'a pas joué un certain rôle dans la disparition de M. Hoffa, et n'est pas celui qui a ramené la voiture du disparu devant le restaurant.

"Est-ce un cas à la Joe Bonanno?" s'est demandé le fonctionnaire du département de la Justice.

Joseph Bonanno (dit Joe Banana) avait, selon toutes les apparences, été enlevé en 1964 à New York, quelque temps avant la date prévue pour sa comparution devant une Chambre de mise en accusation enquêtant sur des indélicatesses.

Mais Bonanno, dont on disait qu'il dirigeait un gang, reparut en pleine forme, et disposé à témoigner, dix-neuf mois plus tard.

Toutefois, en ce qui concerne la disparition de M. Hoffa, les enquêteurs n'excluent pas non plus l'hypothèse d'un enlèvement par des rivaux décidés, semble-t-il, à l'empêcher de reprendre une position prépondérante au sein du syndicat.



UNE TONNE DE NEIGE: Joel Catilloux reçoit sur la tête, la bouche grande ouverte, un tas de neige que laisse tomber Norm Smith neige qui a été fourni par le Conseil national de la recherche à un groupe de scouts convoqués à une bataille de neige, à Ottawa, cette semaine. (Téléphoto de la P.C.)

La Corée du Sud ne sera pas admise à l'ONU

NATIONS UNIES (AFP) — Ni le Vietnam du Nord, ni le Vietnam du Sud, ni la Corée du Sud ne deviendront membres des Nations-Unies cet automne. Les candidatures des trois Etats asiatiques à l'organisation internationale ont fait long feu et cette situation, qui évoque l'époque de la guerre froide quelques jours après la conférence de Helsinki, sera consacrée officiellement par le Conseil de sécurité sans doute avant la fin de la semaine.

Deux événements décisifs dans cette voie ont marqué la journée de mercredi: à Washington, le département d'Etat a confirmé la décision politique américaine de mettre le veto à l'admission des deux Etats vietnemiens si la république de Corée n'était pas admise. Au Conseil de sécurité, la candidature sud-coréenne n'a pas obtenu les voix nécessaires à son inscription à l'ordre du jour et s'est trouvée en conséquence éliminée "avant le lever du rideau", comme l'a constaté le délégué français, M. Jacques Lecompt.

Le comité du conseil chargé de l'examen demandes l'admission de nouveaux membres va siéger dès jeudi matin et l'on confirme de source américaine que les Etats-Unis voteront contre l'admission de Saigon et de Hanoi puisque la candidature de la république de Corée a été amputée de l'ordre du jour. La même situation se retrouvera au Conseil de sécurité qui examinera le rapport de son comité sans doute dès vendredi. Le vote négatif américain prendra alors la forme d'un veto, privilège des membres permanents du conseil.

Elimination

L'élimination de la candidature de la Corée du Sud à ce stade préliminaire des débats n'était pas inattendue. Elle a été motivée en premier lieu par l'appui donné à Moscou et Pékin à la position de la Corée du Nord, qui s'oppose à la requête de Séoul et refuse de faire elle même acte de candidature, en estimant que l'admission à l'ONU de deux Etats coréens antagonistes ferait obstacle à la réunification du pays.

Mais les pays non-alignés qui ont refusé d'examiner la candidature de Séoul celle-ci n'a recueilli que sept voix sur 15 ont aussi voulu manifester leur opposition à la procédure dite du "package deal" admission en bloc qui, dans le passé, avait sanctionné des "marchés" entre l'Est et l'Ouest, et en particulier entre Washington et Moscou.

Il n'est pas impossible, indique-t-on dans ces milieux, que les pays non-alignés qui sympathisent avec les deux Etats vietnamiens cherchent à renforcer la position de ces derniers. Puisque la dualité des membres à pleins droits leur est refusé pour le moment, ils demanderaient pour eux à l'Assemblée générale un statut spécial d'observateurs comme celui qui a été conféré l'an dernier à l'Organisation de libération de la Palestine. Un tel statut leur accorderait des privilèges supérieurs à l'assemblée à ceux qu'entraîne la qualité d'observateurs diplomatiques accrédités auprès de l'ONU, dont les deux ambassadeurs vietnmiens jouissent depuis leur arrivée à New York.

Jean Marchand nomme les membres d'une commission

OTTAWA (PC) — Le ministre des Transports, M. Jean Marchand, a annoncé, mercredi, des nominations clé à une commission d'étude chargée d'appliquer la nouvelle politique portuaire dévoilée la semaine dernière par le gouvernement fédéral.

Le directeur des services portuaires du port de Québec, M. I.-C. Pollack, aura pour mission de développer un plan détaillé visant à organiser une commission des ports qui remplacera la Commission des ports nationaux (commission indépendante) à la suite de l'adoption de la nouvelle Loi des ports. M. Marchand a déclaré, la semaine dernière, que le projet de loi sera présenté au Parlement l'hiver prochain.

M. Pollack verra à l'application de la première phase de la nouvelle organisation tandis que la deuxième phase se fera sous la direction de M. Pierre Franche, sous-ministre adjoint du département des finances et de l'administration du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Equipe

Les deux autres membres de la commission d'étude seront MM. J.-H.-W. Cavey, qui dirige présentement la section des ports du ministère des Transports, et J. Vreeswijk, directeur des finances de la Commission des ports nationaux.

A la tête de l'équipe se trouvera M. Roy Illing, administrateur de la section marine. Selon M. Marchand, la commission s'occupera de l'élaboration des détails de la politique portuaire, à savoir organisation, personnel, finances et questions juridiques.

La nouvelle commission portuaire administrerait les 13 ports actuellement sous La Commission des ports nationaux, 11 ports et quais exploités par la Commission de la loi des quais, et 375 autres ports et quais administrés par la section marine du ministère des Transports.

Prison et fortes amendes à J. Matti pour libelles contre Réal Giguère

MONTREAL (PC) — L'échotier Jacques Matti, incarcéré hier matin à Montréal par le juge Redmond Roche, immédiatement après avoir été trouvé coupable de deux libelles diffamatoires et de deux autres libelles diffamatoires fausses, a été condamné hier, en fin d'après-midi à une peine d'emprisonnement de quinze jours et à quatre amendes totalisant $5,000.

En prononçant cette sentence, le juge Roche s'est dit convaincu qu'il tenait compte de tous les facteurs, à savoir l'âge et l'état de santé précaire de l'accusé, son passé judiciaire vierge, évoquant en contre-partie la gravité du crime, sa préméditation, et finalement, le fait que Jacques Matti, depuis la publication des libelles qui lui sont reprochés, avait eu tout le temps de se rétracter, ce qu'il n'avait pas fait.

Agissant pour la couronne, Me Frank Shoofey, qui représente Réal Giguère, accusé par Matti d'avoir été traité à Saint-Jean-de-Dieu, a insisté pour que le tribunal punisse l'animateur de "Dans l'eau bouillante" sévèrement, par une peine d'emprisonnement, si minime soit-elle, pour enrayer ce qu'il a qualifié d'épidémie de crimes de ce genre.

Pour les journalistes avides de sensation, expliquait le jeune criminaliste, les causes de libelles virent toujours à l'amende, soit le paiement d'une taxe d'amusement qui encourage la récidive.

Quant à l'avocat de Matti, il a évidemment soutenu la thèse voulant qu'une peine d'emprisonnement ne servirait en rien les intérêts de la Justice.

Le procureur rappelait ensuite l'état de santé pitoyable de son client et ce dernier vint ensuite témoigner dans la boîte pour étaler son état financier lamentable.

"Je suis dans le rouge partout", venait déclarer celui qui était maintenant résigné à purger une peine d'emprisonnement.

Sous les chefs de libelle diffamatoire, Matti devra s'acquitter en deux mots d'une de deux amendes de $500 avec un délai de trois mois pour payer, et sous les deux chefs de libelle diffamatoire fausse, à deux amendes de $2,000 avec six mois pour payer, à compter d'hier. A défaut de payer, trois mois additionnels de prison.

LA CORPORATION PROFESSIONNELLE DES COMPTABLES GENERAUX LICENCIES DU QUEBEC (CGA)

GERVAIS, HARVEY, LAPOINTE ET DUBE
C.G.A.
393 EST RACINE, CHICOUTIMI 545-4595
690 BOUL. LAURE, SEPT-ILES 968-1515

REAL GERVAIS C.G.A. ANTOINE LAPOINTE, C.G.A.
ALAIN HARVEY C.G.A. GABRIEL DUBE, C.G.A.

LACROIX, LAPOINTE & LAPOINTE
C.G.A.
110 EST RACINE, SUITE 205 CHICOUTIMI — 549-1717

CLAUDE LACROIX C.G.A. Syndic
OLIVIER LAPOINTE C.G.A. Syndic
GABRIEL LAPOINTE C.G.A.

LOUIS TREMBLAY
C.G.A.
425, RUE SACRE COEUR EDIFICE COLLARD, ALMA
TEL.: 668-8600

Comment traite-t-on la minorité anglaise? (1)

L'anglais perd son prestige

par Denis Lavoie

NDLR — Dans une série de reportages, le journaliste du Quotidien tente de faire le point sur les services scolaires offerts à la population anglophone du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Cette minorité, qui déjà très faible sur le plan régional, est en outre divisée au niveau de l'enseignement, les protestants et les catholiques de langue anglaise ayant en effet leur école respective. Les anglophones se plaignent également de la pénurie de locaux et d'équipements, par rapport à leurs concitoyens de langue française. D'autres problèmes sont aussi mis en relief par suite de cette enquête.

JONQUIERE — L'anglais s'étant taillé une place prépondérante dans le monde des affaires, est demeuré la langue parlée des cadres supérieurs des grandes entreprises. On sait que l'anglais est ainsi la langue d'usage au siège social de l'Alcan à Montréal.

Il va donc de soi que la tradition se perpétue, et que la catégorie des cadres importants soit portée à considérer qu'il est préférable, que les enfants puissent étudier en anglais, n'importe où au Canada.

Dans le mémoire qu'elle avait présenté à la commission parlementaire lors du débat sur la loi 22, l'Alcan affirmait que: "Pour les jeunes cadres compétents qui habitent d'autres provinces du Canada ou un pays étranger et dont l'Alcan a besoin au Québec, il faut l'assurance que leurs enfants ne seront pas handicapés dans la poursuite de leurs études".

L'anglais s'est installé au Saguenay-Lac-Saint-Jean en même temps que les grandes entreprises. On a alors vu naître des ghettos anglophones, des quartiers anglais. C'était l'époque de la grande croissance industrielle, d'une ruée massive vers les grands projets, et surtout l'Alcan, d'Arvida.

Plus tard, c'est l'installation d'une base aérienne militaire, qui devait asseoir la permanence de la présence anglophone au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Mais depuis, les écoles anglaises ont fermé, tout comme les écoles de rang. Le nombre des anglophones est demeuré restreint.

Il n'y avait guère de francophones de la région, qui faisaient le passage de leurs enfants au secteur anglophone. Le statut de l'anglais n'en demeurait pas moins celui d'une langue prédominante. La commission Laurendeau-Dunton sur le bilinguisme et le biculturalisme devait d'ailleurs confirmer la hiérarchie socio-économique s'accolant aux différents groupes linguistiques.

Le prestige social de l'anglais avait fait son chemin. La connaissance de l'anglais devenait un atout aux yeux de plusieurs. Et bon nombre de francophones ont voulu que leurs enfants maîtrisent bien la langue des affaires.

La loi 63 devait alors ouvrir assez largement les portes des écoles anglaises. Le ghetto s'ouvrait, des francophones en ont profité pour y glisser leurs enfants.

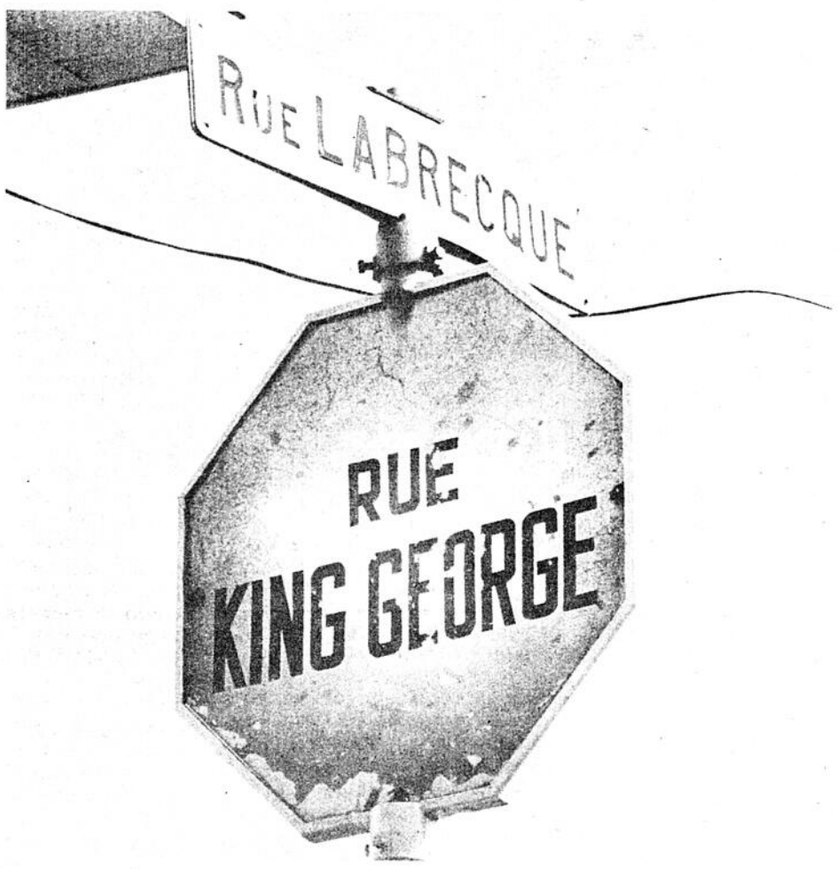
Les nationalistes québécois ne pouvaient supporter une telle hémoragie. L'assimilation, l'anglicisation des Québécois fut alors révélée par la presse, au moment où le gouvernement s'apprêtait à modifier sa politique linguistique.

Il devait s'en suivre un âpre débat, surtout ponctué par de nombreuses révélations sur la situation provoquée par la loi 63. Ce n'était pas le moment de parler de construction d'une polyvalente anglaise au Saguenay-Lac Saint-Jean.

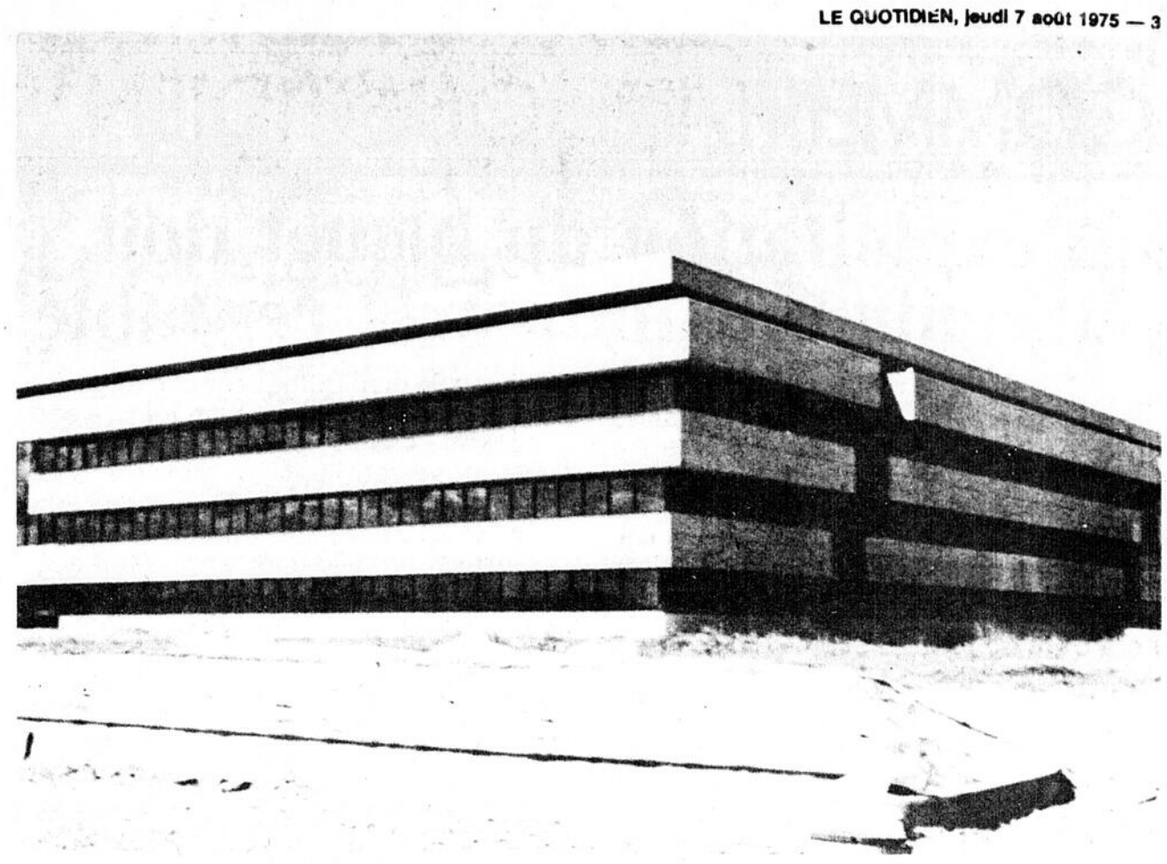
La question fut quand même jetée sur la place publique, mais ce n'était que l'occasion qu'attendait le groupe nationaliste, pour dénoncer les privilèges des anglophones, l'anglicisation galopante, l'assimilation, etc.

Ce fut donc la bataille des chiffres, des statistiques sur le nombre d'anglophones et de francophones à s'être glissés dans une école anglaise. Certains chiffres laissaient alors voir qu'il y aurait eu à peu près 50 pour cent des étudiants du secteur d'enseignement anglophone, qui provenaient du groupe francophone.

Le problème semblait tenir à la définition de ce qu'était un anglophone, un problème auquel devait s'attarder la commission d'étude de la CSRL, présidée par M. Paul-E. Moreau. et qui a tenu compte de la langue maternelle et parlée des parents. Et depuis, les commissions scolaires ont essapyé de restreindre l'entrée de francophones dans le système d'enseignement (les écoles anglaises) anglophones.



LA MINORITE — Des noms de rues dans la région sont demeurés anglais, mais la domination francophone n'est pas menacée, loin de là.



LE NOUVEL EDIFICE — L'élégante construction du campus universitaire érigée en bordure du chemin St-Thomas, édifice qui ne constitue que la première phase d'un projet beaucoup plus ambitieux.

L'UQAC aurait payé l'entrepreneur du nouveau campus universitaire

Par Marc Doré

CHICOUTIMI — Le différend qui opposait depuis près d'un an et demi l'université du Québec à Chicoutimi et l'entrepreneur général responsable des travaux de construction du nouvel édifice de l'UQAC, à propos du règlement des termes du contrat, vient de prendre fin.

C'est du moins ce que prétend une station radiophonique privée de Chicoutimi, qui a révélé hier que l'UQAC avait accepté un règlement hors-cours pour une somme de $1,125,000.

L'affaire, qui devait passer en Cour supérieure de Chicoutimi le 11 août, serait laissée sans suites judiciaires, à la demande des deux parties.

Il a été impossible hier d'obtenir les commentaires de la direction de l'UQAC, qui semble s'être réfugiée dans le mutisme.

Prévisions dépassées

L'objet du litige était constitué d'un ensemble de travaux effectués à l'édifice de l'UQAC alors en construction, sur le chemin Saint-Thomas, à Chicoutimi, travaux qui n'auraient pas été conformes aux normes du ministère de l'Education. A l'époque, on rapportait que les coûts dépassaient de plus de $1 million les prévisions acceptées par le MEQ.

Devant ce qui apparaissait comme une "initiative locale" peu appréciée, le MEQ avait refusé de payer la note. Une série de congédiements et de démissions étaient alors intervenus à la direction de l'UQAC, où on annonçait bientôt "qu'un grand ménage" était en cours. Certains allaient même jusqu'à parler de "tutelle" pour l'UQAC.

Entretemps, l'entrepreneur général qui réclamait le paiement de travaux faits de bonne foi, déclarait faillite.

Le règlement intervenu la semaine dernière, marquerait donc la fin d'un période mouvementée de la vie de l'UQAC.



LA PUISSANCE émettrice de CHUT-FM est de 42,000 watts.

On est surpris à CHUT-FM de la dureté des propos d'un député

par Marc Doré

CHICOUTIMI — "CHUT-FM n'est pas une station radiophonique régionale, mais du Haut-Saguenay". C'est en tout cas ce que prétend le député de Roberval à l'Assemblée nationale, M. Robert Lamontagne.

Le député a rendu son jugement hier, en commentant la subvention de $24,500 que la station radiophonique vient de recevoir du ministère des Communications.

"Ils devront sans aucun doute faire un effort pour augmenter leur puissance s'ils veulent mériter le qualificatif "régional", a poursuivi M. Lamontagne en parlant de l'équipe de CHUT.

Il semble, selon certaines informations, que la réception soit particulièrement mauvaise dans certaines parties du Lac-Saint-Jean, entre autres à Roberval et Dolbeau. Même qu'en certains endroits on ne capte que des bruits parasitaires.

Couverture totale

"La puissance émettrice de CHUT est de 42,000 watts, ce qui devrait permettre théoriquement de rejoindre la masse des utilisateurs", répond le directeur-général de CHUT, M. Raoul Bastarache. "En pratique, divers facteurs peuvent réduire les possibilités théoriques."

"Il est évident par exemple que la qualité du récepteur influera sur la richesse du signal capté."

"En terrain accidenté, la réception risque également d'être moins bonne, quand elle n'est pas complètement bloquée. Mais ce peut être le cas aussi bien dans la région de Chicoutimi qu'à Dolbeau."

"Il existe au moins trois possibilités d'augmenter la puissance du signal à la réception. D'abord, l'installation d'une antenne en "T", un simple fil d'une résistance de 300 ohms, permet de résoudre la grande majorité des problèmes de réception".

"S'ils persistent, il est possible de brancher le récepteur sur l'antenne de télévision, elle-même orientée sur l'émetteur de la station de télé de Chicoutimi. L'émetteur de CHUT est situé en effet au même endroit."

"Enfin, dernière solution pour quelque cas particuliers de fanatiques de la modulation de fréquence, l'installation d'une antenne spéciale, qui coûte à peu près $50, assure une réception quasi-parfaite."

Participation

M. Bastarache s'est dit par ailleurs étonné de la dureté des reproches faits par le député de Roberval à l'endroit de la station FM "qui n'a après tout qu'un mois et demi d'existence".

Il a quand même admis que la pénétration est plus difficile au Lac-Saint-Jean.

A peine 20 pour cent des possesseurs de cartes de membres de la radio communautaire habitent cette partie de la région.

Par ailleurs, les moyens financiers actuels de la jeune station ne lui permettent pas d'aller à son gré voir les gens chez eux. "Mais ça fait partie de nos projets", poursuit M. Bastarache.

En attendant, CHUT compte beaucoup sur un projet d'initiatives locales qu'elle est à préparer et qui permettrait la mise sur pied des comités de zones auxquels la radio communautat son nom.

Les problemes de puissance émettrice, s'il y en a, devraient être réglés dès que la station aura reçu les instruments nécessaires à la mesure de la puissance réelle émise. "Si nous n'émettons pas à pleine capacité, nous verrons alors à apporter des solutions à ce problème", a conclut M. Bastarache.

Imbroglio entre l'administration et le conseil des médecins à Dolbeau

par Laurent Tremblay

DOLBEAU — "L'Hôtel-Dieu de Dolbeau est-il en voie de devenir un hôpital de second plan?" se demandent les membres du conseil des médecins et dentistes de l'Hôtel-Dieu de Dolbeau.

C'est dans un communiqué remis à la presse, hier soir, par le Dr Jean Blouin, président de ce conseil, qui déclare que malgré leur opposition catégorique, le conseil d'administration de cet hôpital a pris la décision de faire les dépenses nécessaires pour installer 19 lits de malades à soins prolongés dans cette institution.

"Et pourtant, mentionne-t-il, on vient à peine d'investir $1.5 million pour la rénovation des départements de pédiatrie, de chirurgie de médecine et l'aménagement de l'urgence, de quatre salles d'opération ultra-modernes et même d'un bureau de chirurgie dentaire".

Et le communiqué de poursuivre: "Ce geste de l'administration ne marque-t-il pas un recul? La politique du gouvernement n'était-elle pas de doter la population du secteur de Dolbeau-Mistassini et les paroisses environnantes, d'un hôpital équipé pour les soins essentiels à une population de 28,500 âmes? N'est-ce pas cette transformation qui a amené la venue de cinq nouveaux médecins dans ce secteur, les trois dernières années, et qui pourrait attirer de nouveaux spécialistes pour perfectionner les soins, afin de mieux desservir la population et prendre la relève dans les prochaines années. Le conseil d'administration n'aura-t-il pas pris la solution la plus facile pour justifier leur administration devant le gouvernement" déclare le porte-parole.

Le conseil des médecins et dentistes s'interroge sur l'avenir de cette institution. Il souligne qu'il ne faudrait pas penser que les médecins ne veulent pas traiter les patients chroniques, mais croit que ce geste d'introduire des lits de malades à soins prolongés limitera le développement progressif de cette institution.

"C'est donc dire, poursuit le communiqué, que dans un avenir rapproché, tout patient habitué d'être traité à l'hôpital de Dolbeau devra aller ailleurs, soit pour être opéré, accouchée ou pour tout soin nécessitant une hospitalisation comme cela s'est déjà passé dans d'autres hôpitaux où la même politique est appliquée".

Le conseil des médecins et dentistes se demande s'il ne serait pas plus logique que les malades chroniques du comté de Roberval soient centralisés dans les institutions où ils pourront bénéficier entièrement de soins spécialisés à leur état, et d'une équipe formée pour ce genre de malades comme cela se fait depuis le début de l'Hôtel-Dieu de Dolbeau.

"Est-ce qu'on n'est pas déjà en voie de perdre du personnel qualifié dans notre hôpital? d'indiquer le porte-parole du conseil des médecins et des dentistes. Est-ce qu'on n'est pas en train d'empêcher la venue de spécialistes tels qu'orthopédistes, otorinolaryngologistes, etc., et que les médecins actuels se verront-ils dans l'obligation de pratiquer en dehors de l'hôpital comme dans les années 1950? Cela peut se produire dans un proche avenir, mentionne le communiqué, si les relations entre le conseil des médecins et dentistes ainsi que les autorités administratives continuent à s'envenimer".

Déjà les conseils de ville de Dolbeau et de Mistassini se sont opposés par résolution à ce changement, et le conseil des médecins et dentistes espère que tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de l'hôpital de Dolbeau prendront position immédiatement avant que "l'administration ne réinvestisse pour ces changements".

Transfert d'élèves

Les parents d'Isle-Maligne attendent une réponse

ALMA — Il faudra attendre encore quinze jours pour connaître la réaction officielle de la commission scolaire d'Alma au mémoire présenté lundi par le comité d'école d'Isle-Maligne, qui proteste contre le transfert de certains élèves à l'extérieur de leur quartier de résidence.

On se souvient que ces parents avaient donné leur version des faits il y a quelques semaines, en conférence de presse, et qu'ils avaient alors manifesté leur mécontentement à l'égard de ce qu'ils appellent une politique de centralisation injustifiée.

Les commissaires se sont entretenus avec les délégués des parents, ont posé plusieurs questions sur le mémoire, et ont déclaré qu'ils seraient en mesure de donner leur point de vue officiel dans quinze jours.

Une étude

Ce problème du transfert des enfants de l'élémentaire d'un quartier à un autre a suscité déjà l'an dernier certaines protestations, des parents refusant même d'envoyer leurs enfants à l'école pendant quelques jours. Cette année, les parents reviennent en force, et s'appuyent sur des statistiques qui démontreraient que le secteur Isle-Maligne est le plus durement touché par ces concentrations d'élèves du même niveau dans des écoles situées hors du quartier.

BOUCHARD et BRASSARD
AVOCATS
LUCIEN BOUCHARD LL.L
RAYNALD BRASSARD LL.L
EDIFICE PLACE AUTOGARE
393 EST, RACINE, SUITE 305
CHICOUTIMI — 545-4580

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

L'exploitation du bleuet doit devenir une industrie rentable

Une fois l'an, à l'occasion du Festival du bleuet de Mistassini, la région se penche sur l'exploitation de la manne bleue.

Après la déprimante saison 1974, on a fini d'ergoter sur les nombreuses déceptions absorbées au cours des dernières années, pour passer définitivement à l'action.

Au troisième congrès du bleuet, mardi dernier, on ne s'est pas contenté de diagnostiquer les nombreux malaises dont souffre ce secteur économique; on est enfin passé à l'action en formant l'Agence de développement du Bleuet qui oeuvrera à la transformation de l'exploitation artisanale, je devrais dire folklorique de la manne bleue, en industrie régionale rentable.

Le budget initial de l'agence se chiffrera par quelque $30,000, car il faudra évidemment retenir les services d'un permanent et établir un secrétariat permanent. L'organisme s'appliquera à tirer l'exploitation du bleuet de l'ornière dans laquelle elle s'enlise depuis quelques années.

L'effort du milieu est primordial. La nouvelle société Julac, qui livrera bientôt du vin de bleuet, sur le marché provincial, a déjà consenti un investissement important. Cette initiative ne comble toutefois pas les lacunes de la production. Les bleuetières ne donnent pas un rendement suffisant et le programme de cueillette par les étudiants fut un échec, l'an dernier. Le responsable Michel Vadnais, du ministère de l'Agriculture, m'assurait, mardi, avoir décelé les causes. Il a maintenant la conviction que la reprise de l'expérience produira, cette année, les résultats escomptés. On a apporté des corrections dans le système de primes et le mode de fonctionnement. "Je dispose présentement de neuf équipes de 12 cueilleurs chacune, et je prends les précautions nécessaires pour que personne ne se considère vacances-camping. Chaque étudiant aura la possibilité de revenir chez lui avec $500 ou $600 en poche, après ce séjour dans les taches bleues que la nature a dessinées en plein coeur de la forêt régionale".

Bref, avec son stimulant financier, l'Etat espère que le programme de cueillette établira sa rentabilité et apparaîtra aux yeux des étudiants plus intéressant et au moins aussi pécuniairement attrayant que la récolte du tabac ou celle des tomates, en Ontario.

Mais le ministère de l'Agriculture n'a pas l'intention de soutenir indéfiniment l'exploitation de la manne bleue en pratiquant de l'assistance-sociale déguisée. Il est déçu de constater que le plan quinquennal d'aide mis de l'avant en 1972 est bien loin de son objectif d'auto-suffisance. Pourtant, fait observer l'ancien ministre Normand Toupin, aujourd'hui muté aux Terres et Forêts, la prime d'efficacité représente $90,000 annuellement. Quant au personnel et à l'aide technique accordés à la bleuetière-pilote de Normandin, ils représentent des dépenses supplémentaires de $50,000 annuellement.

Depuis 1973, le ministère a également injecté près de $600,000 à l'Usine de congélation de Saint-Bruno. "Bien sûr, il faut mentionner l'entrée de revenus, convient le représentant de notre région auprès de l'OPDQ, mais les dépenses totales d'exploitation dépassent largement les recettes inscrites".

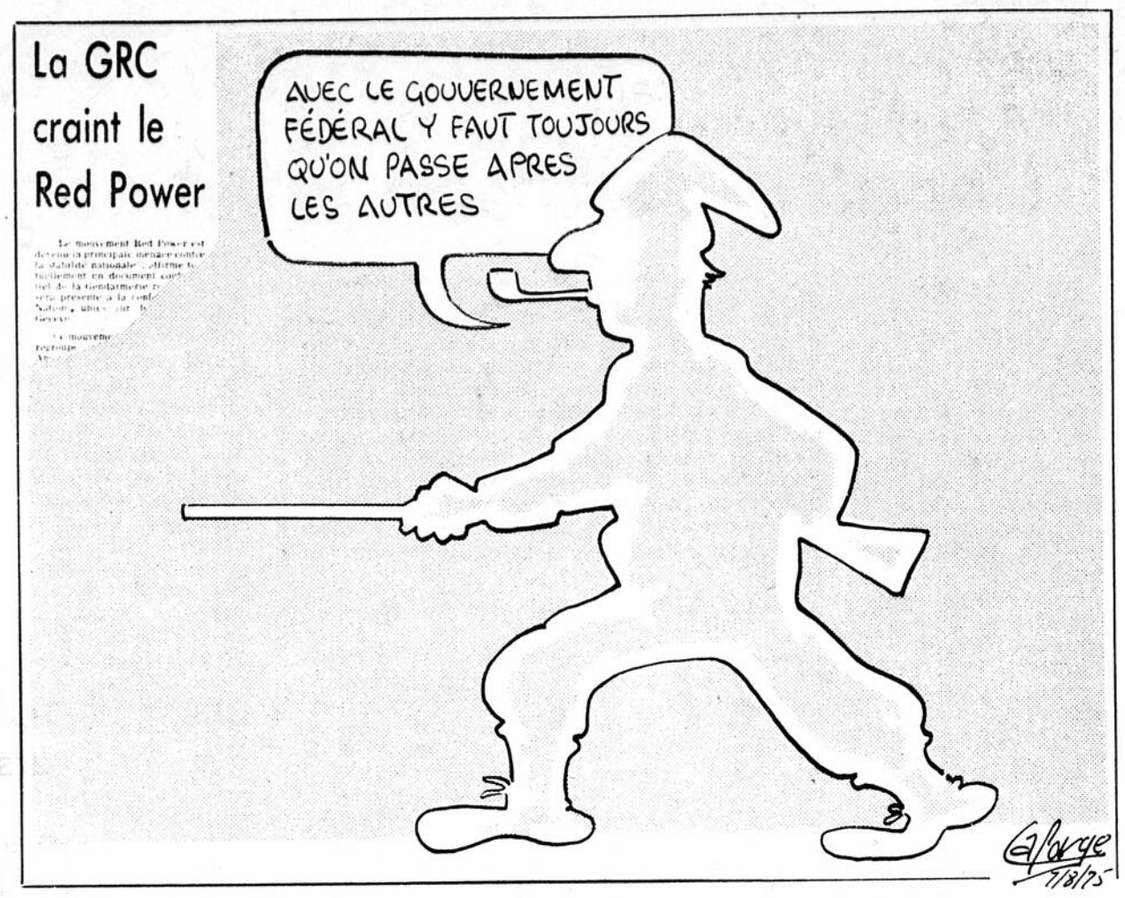
Le faible rendement de nos bleuetières indispose également le ministère. La bleuétière-pilote de Normandin produit 300 livres à l'acre, soit le triple des bleuetières privées et communautaires. Le ministre Toupin souhaite donc que tous les membres de la Fédération des producteurs de bleuets s'inspirent des méthodes utilisées et des expériences tentées à la bleuetière-pilote de Normandin administrée par le ministère de l'Agriculture.

Le ministre Toupin invite également la Fédération à faire le ménage de sa propre maison: "Certains faits ont été portés à ma connaissance. Apparamment, des bleuetières achèteraient des bleuets d'autres sources pour les revendre comme si elles les avaient récoltés; elles obtiendraient même de quelques commerçants des factures fictives référant à des bleuets qui n'auraient pas été vendus et encore moins récoltés. Ces actions auraient pour but d'obtenir une large part de la prime d'efficacité accordée par le programme d'aide et de promotion mis de l'avant par le ministère. Je veux bien croire qu'il s'agit en l'occurence de cas isolés et d'importance mineure".

Bref, le ministre Toupin recommandera le maintien d'une prime de production, à l'expiration du plan quinquennal, à la condition que "la fédération et les syndicats améliorent de façon évidente le rendement à l'acre et que des ententes réalistes soient souscrites par les intéressés".

De là à prévenir la région que l'ère du paternalisme est révolue, il n'y a qu'un pas... ou plutôt qu'une ligne à ajouter.

Bertrand TREMBLAY.



PAROLE AUX LECTEURS

Le Comité des citoyens de Chicoutimi-Nord précise sa pensée au ministre Goldbloom

Chicoutimi-Nord, le 8 août 1975

Honorable M. V.-C. Goldbloom
Ministre des Affaires Municipales
Hôtel du Gouvernement
Québec.

Monsieur le Ministre:

Suite à une réunion de notre conseil municipal, tenue le 4 août 1975 en la salle des délibérations de la ville de Chicoutimi-Nord, nous désirons attirer votre attention sur certains points qui n'ont pu être éclaircis par nos représentants et qui justifient une information valable aux contribuables concernés.

En premier lieu nos représentants semblent mettre dans le même paquet le Bill 98, la loi 34 amendant ce Bill, et le protocole d'entente à intervenir entre les municipalités concernées.

Ainsi tous ceux qui auraient à représenter les contribuables au sein du Conseil Municipal de la nouvelle Corporation "Ville de Chicoutimi" n'auront aucun mandat pour le faire et ce à compter du 1er janvier 1976 au 1er janvier 1978. Donc prolongation du mandat de 26 mois ce qui semble aux yeux de la population un abus de pouvoir.

Deuxièmement, la démocratie la plus élémentaire veut que les représentants des contribuables soient choisis par eux et non par des ententes à l'amiable entre quatre conseils municipaux, qui à compter du 1er janvier 1976 n'auront plus de mandat pour administrer les biens publics.

Dans un troisième point, malgré le désir de la population de vouloir s'informer sur le contenu du protocole d'entente, il est évident que les réponses obtenues étaient tellement évasives qu'on a rien su et qu'il est impossible devant cette situation d'accepter de tels modes de procédures. Tout ce qu'on a réussi à savoir, c'est que le Bill 98 avec ses amendements limite les pouvoirs de nos représentants. Ce Bill est qualifié par eux de loi antidémocratique et que toutes décisions seront prisent par votre Ministère (Affaires Municipales) ce qui devient inacceptable pour la population si tel est le cas.

Le but de notre intervention est évidemment de vous demander Monsieur le Ministre de faire respecter la loi 98 dans son originalité, en décretant pour la future ville de Chicoutimi des élections au début de l'année 1976. Ayant eu à suivre de près les procédures suivies pour la formation de la nouvelle ville de Jonquière, nous croyons Monsieur le Ministre que cette façon d'agir rencontrerait les désirs des contribuables. A ce moment il ne serait plus question d'extensionner le mandat de nos élus pour une période aussi longue soit 26 mois, ce qui permettrait de suivre une voie démocratique normale, la population choisirait elle-même ses administrateurs.

Compte tenu de la confusion qui règne dans les esprits et l'habitude qu'ont certains de nos Ediles à interpréter les lois et les dispositions dans le sens de leurs intérêts propres, nous vous prions Monsieur le Ministre de clarifier par une déclaration publique non-équivoque les principes et les procédures démocratiques qui doivent conditionner la formation de la nouvelle corporation soit Ville de Chicoutimi à cet effet nous serions heureux de vous rencontrer à Chicoutimi-Nord en présence de nos Conseillers pour éclaircir les points qui nous inquiètent et en particulier ce qui concerne la nécessité de nouvelles élections à compter du 1er janvier 1976 date de la formation de la ville de Chicoutimi.

Veillez agréer Honorable Ministre Dr V.-C. Goldbloom, l'expression de nos sentiments distingués.

Bien Vôtre

Comité de Citoyens
de Chicoutimi-Nord
11, rue Richard
Chicoutimi-Nord, Qué.

Fernand Fillion, Président

Une Jonquiéroise défend sa Gaspésie

M. Marc Doré,
Journal Le Quotidien,

Suite à votre commentaire du 1er août sur le tourisme et l'économie régionale, j'aimerais, si vous le permettez, apporter quelques rectifications.

Le point précis qui m'a fait réagir le plus, c'est celui où vous affirmez que lorsque la saison du tourisme est terminée en Gaspésie, des villages ferment pour cause de non-rentabilité. Je suis loin d'être sur le même fil de pensée que vous. Et ici, je parle en connaissance de cause, car, je suis moi-même gaspésienne jusqu'au fond de l'âme et jamais de ma vie, je n'ai vu les habitants d'une paroisse quitter les lieux en même temps que les touristes.

Je ne vous accuserai pas d'avoir jugé sans avoir vu. Car, j'ignore si vous avez déjà visité la Gaspésie dans une autre saison que l'été. Mais, si jamais vous l'avez fait, vous avez mal regardé ou bien, vous n'avez pas regardé du tout.

Contrairement à ce que vous semblez croire, les Gaspésiens ne vivent pas uniquement de l'argent que les visiteurs veulent bien sortir de leurs poches pour acheter un petit souvenir ou pour faire un tour de bateau... Les gens de mon pays ont tous une autre occupation et ne passent pas tout l'hiver devant un feu, en espérant que le soleil ramène les étrangers avec lui.

Comment voulez-vous qu'il soit possible de survivre uniquement sur des revenus de deux mois par année de tourisme. Pensez-vous logiquement que les enfants qui vendent des bateaux, le long des routes de la Gaspésie, peuvent suffire aux besoins financiers de leur famille. Alors, comment voulez-vous que les villages ferment l'hiver? Où irait les habitants?

Votre commentaire aurait été très intéressant s'il avait été bien documenté sur le point de vue que je vous apporte et, si vous ne vous étiez pas servi de la Gaspésie pour faire réfléchir les responsables de votre tourisme régional. Je ne possède pas beaucoup de notions économiques; mais, le fait d'être justement une Gaspésienne me permet de croire que le tourisme ne sera jamais la base d'une économie régionale, quelque soit la région, si bien située soit-elle. Ce ne sera jamais rien d'autre qu'un "sideline". Les argents reçus de part et d'autre par les bureaux de tourisme ne serviront qu'à améliorer ce qui est déjà en place, à exploiter ce qui semble plaire le plus.

Je suis d'accord qu'il faut investir dans le tourisme, mais c'est souvent une question de hasard et de réputation qu'il faut garder. C'est une industrie compliquée qu'il faut entretenir et organiser sans excès.

Quant aux propriétaires de lieux d'hébergement qui remplissent leurs goussets, il en est ainsi dans toutes les régions touristiques. De toute façon, c'est eux qui possèdent la seule clé de rentabilité dans l'industrie du tourisme.

Je ne vous demande pas de vous accorder à mes dires, je désire seulement que vous en teniez compte et, je tenais surtout à défendre ma région natale contre de fausses affirmations.

Margot Tapp-Desbiens,
35-C, Bégin,
Jonquière.

NDLR: Je tiens seulement à préciser que je n'ai jamais voulu attaquer la Gaspésie ou les Gaspésiens, ni prétendre qu'ils quittaient leur village à la fin de la saison estivale.

En prenant l'exemple de la Gaspésie je voulais démontrer, et la suite de votre lettre m'indique que vous partagez mon avis, que le tourisme ne peut pas être le fondement d'une économie régionale viable.

Après tout, si on a fermé des villages gaspésiens, si on parle de mener la même opération en Abitibi et au Saguenay-Lac-Saint-Jean, on est en droit de se poser des questions sur les orientations économiques des régions du Québec.

M.D.

OPINION DES AUTRES

Ce monde étrange de la drogue

Une recherche faite récemment par l'Institut national de la recherche scientifique, avec le concours de spécialistes de l'Université de Montréal, nous apprend que la drogue trouve passablement de preneurs chez les jeunes fréquentant un Cégep de l'Est de la Métropole: près de 40% en consomment au moins trois fois par mois, surtout du cannabis, du LSD et de la mescaline. Nous ne pouvons honnêtement inférer de ces chiffres que l'ensemble de la jeunesse des Cégeps de la province consomme la drogue dans les mêmes proportions. Toutefois, l'indice demeure assez fort et semble peu régressif par rapport aux dernières années.

Mais, ce que l'enquête révèle de plus intéressant, c'est que le drogué vit dans un monde isolé. Il existe une cloison étanche entre les adeptes de la drogue et les autres. Dans un milieu scolaire, les deux groupes ne se parlent pas, ne vivent pas des mêmes préoccupations et n'appartiennent généralement pas aux mêmes options scolaires.

Mais précisément, que fait-on au Québec pour venir en aide aux drogués et lutter efficacement contre un mal qui ronge dangereusement la société? Il semble bien que les actions se ramènent à de l'improvisation et à des initiatives partielles de groupes bénévoles, le ministère des Affaires sociales n'ayant pas encore mis en place une véritable organisation de prévention et de traitement. L'OPTAT (Office de prévention et de traitement de l'alcoolisme et autres toxicomanies) fut pendant de nombreuses années, le principal agent d'information, de prévention, de traitement et d'éducation populaire sur les toxicomanies. Le MAS lui a coupé les vivres en rapatriant, au niveau des structures régionales des services de santé le travail qu'il accomplissait au plan clinique.

Mais, il n'a pas encore mis en place les politiques et les projets d'éducation, de prévention et de consultation qui prendraient la relève de l'action faite par l'OPTAT. C'est pourtant là le plus important. Il est certes nécessaire d'intervenir après le fait pour soigner le drogué, mais plus intelligent et cohérent de travailler à prévenir les dégâts. On ne pourra jamais tout faire, à ce chapitre, notamment parce que l'action préventive est en soin beaucoup plus complexe que l'action médicinale. Mais, si on veut investir dans la santé physique et psychologique de la population jeune, il faudra y mettre le paquet. Pour l'instant, on a l'impression qu'il se fait trop peu de choses et que l'efficacité réelle de la lutte contre la drogue a été diluée dans la mare trouble des grands rêves de planification.

Jean Desclos,
"La Tribune",
Sherbrooke.

Le commerce des oeufs est dans l'illégalité

Si la plupart des hommes d'affaires se risquaient à faire ce que l'Office canadien de commercialisation des oeufs se permet avec l'encouragement du gouvernement fédéral, ils pourraient échouer en prison.

Mais c'est précisément la mission de l'office de manipuler l'approvisionnement, grâce à des contingentements de production, et par là de maintenir les prix élevés —dans l'intérêt de la stabilité.

Le gouvernement fédéral a récemment pris une mesure pour renforcer le contrôle monopolisateur de l'office sur le marché des oeufs au Canada, en fixant un quota sur le nombre des oeufs à prix inférieurs qui peuvent être importés des Etats-Unis.

La conséquence pour les consommateurs canadiens a été une hausse immédiate de prix de $0.06 la douzaine, et la perspective de nouvelles majorations dans un proche avenir, même si, selon certaines informations, les producteurs fonctionnent seulement aux deux tiers de leurs possibilités.

Et le coût de cette ridicule subvention est défrayé le plus lourdement par les gens qui peuvent le moins se permettre de tels frais...

"The Star", Toronto, le 16 juillet.

A NOS CORRESPONDANTS

Le Quotidien du Saguenay-Lac-St-jean met gratuitement à la disposition de ses lecteurs cette rubrique d'expression d'opinion. Le journal se réserve le droit du choix des lettres à publier, une sélection basée sur l'intérêt général pour les lecteurs.

Ces opinions émises par nos corresponsants se doivent d'être résumées dans toute la mesure des possibilités et comporter un caractère général.

Nous nous devons également de publier toutes les lettres sous la signature et l'adresse véritables des auteurs.

Exode de la rue Racine vers le boul. Talbot?

CHICOUTIMI — Avec le déplacement des fonctionnaires provinciaux dans l'Edifice administratif à Jonquière, des bureaux d'avocats et d'autres bureaux de services publics de la rue Racine, auraient l'intention, dans un bref avenir, d'émigrer vers le boulevard Talbot.

M. Henry Segall, président de Place du Saguenay, n'a pas voulu confirmer ou infirmer cette nouvelle, mais il n'a pas nié avoir reçu de nombreuses demandes en ce sens au cours des derniers mois.

Quelques bureaux d'avocats ont l'intention d'aller s'établir dans le secteur du boulevard Talbot et même d'autres sont intéressés à des locaux qui donnent sur le mail tant de Place du Saguenay que de Place du Royaume.

Ce qui empêcherait l'exode de ces bureaux à services publics sera certainement la réfection de la rue Racine où le maire Girard par la réalisation d'un projet de plus de $14 millions au centre-ville.

Comme le mentionnait hier un avocat, il faut voir et penser pour l'avenir et nous croyons qu'il serait peut-être profitable si nous ne quittons pas la rue Racine, d'ouvrir au moins une succursale à Place du Saguenay.

Un honneur échoit à Béatrice Laforest

par Gilles Paradis

CHICOUTIMI — Le Comité de rédaction du Bulletin du Partie progressiste-conservateur a choisi Mme Béatrice Laforest, demeurant sur la rue Pierre-Bédard, à Chicoutimi, comme gagnante de son concours "nouveau titre".

Bien que le comité ait décidé de retenir l'ancien titre de la publication du PC, "Bulletin PC", ses suggestions lui ont permis de gagner le concours et de recevoir, comme prix, un superbe volume intitulé "The Sir John-A. MacDonald", écrit par Léna Newman.

C'est le président nationale du parti, M. Michael Meighen qui a fait parvenir la lettre à Mme Béatrice Laforest, en date du 30 juillet.

M. Meighen dit, dans la lettre, "votre lettre contenant quelque 27 noms fut, à cause de l'enthousiasme et de l'effort dont elle faisait preuve, jugée gagnante".

Quelque 50 hautes personnalités du Parti progressis-conservateur ont autographié le volume qu'a reçu Mme Laforest, dont le chef du parti, M. Robert Stanfield, le sénateur Martial Asselin, M. Howard Graftey, M. Roch Lasalle et autres.

Le volume de 223 pages est abondamment illustré et dévoile autant la vie privée que la vie politique du célèbre politicien canadien.

"Je le conserverai précieusement toute ma vie, a dit Mme Laforest. Quand je l'ai reçu, de même que la lettre, j'étais émue au point où j'avais envie de pleurer".

Présidente de la section féminine du Parti progressiste-conservateur du comté Chicoutimi, Mme Laforest milite dans cette formation politique depuis de nombreuses années. Très politisée, elle a mentionné que depuis l'âge de 13 ans elle suivait avec intérêt les campagnes électorales et qu'elle n'avait jamais cessé d'oeuvrer au sein du Parti progressiste-conservateur.



GAGNANTE DU PRIX DU PPC — Mme Béatrice Laforest, de Chicoutimi, montre le volume qu'elle a gagné à la suite du concours national organisé par le Parti progressiste-conservateur pour trouver un nouveau nom au journal. Le volume "The Sir John-A. MacDonald", écrit par Lena Newman, est autographié par une cinquantaine des plus importants représentants du parti.

Arrestation de 2 cambrioleurs à Chicoutimi

CHICOUTIMI — La sûreté municipale de Chicoutimi a arrêté au cours de la nuit, deux individus dans un camion volé chez Budget Rent-a-Car quelques minutes après qu'ils eurent volé des caisses de bière à la Brasserie Molson de Chicoutimi.

Les deux individus ont des dossiers judiciaires antérieurs et plusieurs vols seront éclaircis selon le détective Gilles Martin à la suite de ces arrestations.

Les syndiqués de Price changent d'idée: ils paieront à la CSN

par Martha Gagnon

JONQUIERE — Après mûre réflexion, les 800 travailleurs de l'usine Price de Kénogami resteront dans les rangs de la CSN et accepteront de souscrire au fonds de défense professionnelle, selon le taux de cotisation nouvellement fixé par le congrès général.

C'est ce que confirmait, hier, le président du syndicat, René Gagné, lors d'une conversation téléphonique. Une assemblée générale spéciale du Syndicat national de la pulpe et du papier de Kénogami aura lieu le 27 août, alors que les travailleurs seront appelés à rescinder la résolution adoptée le 21 juillet. Cette résolution, on s'en souviendra, exprimait le refus des travailleurs de verser la cotisation équivalent à une heure de travail par membre, par mois, devant servir à renflouer le fonds de secours de la CSN. Pour ce refus de souscrire au fonds de défense, les travailleurs de Kénogami risquaient l'expulsion de la centrale syndicale. Il s'agissait du seul groupe syndical à opposer un refus au nouveau taux de cotisation.

Selon M. Gagné, la situation redeviendra normale sous peu et les travailleurs resteront à l'intérieur de la CSN. Depuis le 21 juillet dernier, de nombreuses discussions ont eu lieu entre les syndiqués de Price qui, si l'on se fie aux propos de M. Gagné, sont prêts à se conformer à l'augmentation du taux de la cotisation pour continuer de recevoir les services de la CSN.

En plus du nouveau taux de cotisation, les travailleurs de Kénogami acceptent aussi de payer à la CSN une journée travaillée, le trois octobre prochain.

Lors de l'entrevue téléphonique, hier, M. Gagné affirmait que près de 500 travailleurs étaient actuellement convaincus qu'il fallait rester à l'intérieur de la CSN surtout que les négociations approchent.

Le CAA prépare un festival pour 1976

par Serge Cloutier

ALMA — Le Cercle des affaires d'Alma pourrait bien préparer un festival populaire en 1976. Un projet, mis en veilleuse depuis quelques années, et qui serait relié à Damase Boulanger, le fondateur d'Alma, sortirait des tiroirs de l'organisme, pour combler le vide constaté cet été à Alma.

Pendant l'assemblée mensuelle d'hier matin, les membres du CAA ont semblé appuyer leurs dirigeants, qui offrent la collaboration de l'organisme au promoteur touristique d'Alma et de Lac-Saint-Jean, M. François Larochelle.

Il serait question aussi d'aménager le toit de l'autogare, dans le centre-ville, pour en faire une espèce de café-terrasse avec spectacles culturels, un centre d'accueil des visiteurs avec hôtesses. En plus d'y organiser un service d'accueil adéquat, on songerait à y présenter des fêtes populaires, avec couleur régionale. Non seulement vise-t-on à tirer partie du tourisme éventuel, mais on souhaite aussi pouvoir amuser la population locale.

D'un autre côté, il ressort des commentaires entendus de marchands et hommes d'affaires que le nombre de visiteurs étrangers à la région n'a pas diminué en 1975, malgré l'absence d'activités, malgré "le silence". On se rassure donc, le silence ne fait pas fuir les touristes.

Ces projets sont loin encore du stade de la réalisation, mais il est déjà certain que le CAA veut tout mettre en oeuvre pour donner au promoteur touristique sa collaboration, et tirer le meilleur profit possible de la saison estivale. La réflexion continue.

Si vous n'êtes pas un castor, lisez ceci.



Seuls les castors sont habilités à construire des digues **sans permission.** Toutefois, si vous êtes un propriétaire riverain et que vous envisagez d'effectuer des travaux en cours d'eau tels: **érections de quais, de digues, de murs de protection, de ponts,** etc., vous devez faire la demande d'**un permis** vous autorisant à ces travaux en vous adressant à:

La Direction générale des eaux
Ministère des
Richesses naturelles
1640, boulevard de l'Entente
Québec G1S 4N6

SEULS LES CASTORS EN SONT ABSTENUS!

Gouvernement du Québec
Ministère des Richesses naturelles

BINGO

DIMANCHE SOIR 10 AOUT A 8 HRES

AU COLISEE DE CHICOUTIMI



J. E. PRUD'HOMME
LE ROI DES
BINGOS MONSTRES

PRIX DE PRÉSENCE AUTOMOBILE

TOYOTA "1975 — OU

$3,000.00

15 TOURS DE BINGO $3.00

PRIX DE $200.00 CHAQUE TOUR

PLUSIEURS TOURS SPÉCIAUX DE

MILLE DOLLARS

CE SUPER BINGO SERA DIRIGÉ PAR

J.E. PRUD'HOMME

AVEC SON SYSTÈME DE SON - NUMÉROS ÉLECTRONIQUES
ET SES NOUVELLES CHAISES CONFORTABLES

ORGANISÉ POUR L'EXPOSITION DE CHICOUTIMI

BILLETS EN VENTE À LA PORTE DU COLISEE LE SOIR DU BINGO

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN



Démission de Arthur Tremblay

M. Arthur Tremblay, de Chicoutimi, qui occupait depuis onze ans, le poste de gérant de district pour Steinberg au Saguenay-Lac-St-Jean, vient de remettre sa démission. Agé de 47 ans, M. Tremblay déclare qu'il entend cependant demeurer avec l'entreprise, à titre de gérant de magasin, fonction qu'il a déjà assumée durant un an à Jonquière. Le démissionnaire signale que ce changement lui permettra de se consacrer davantage à sa famille.

La région aux jeux

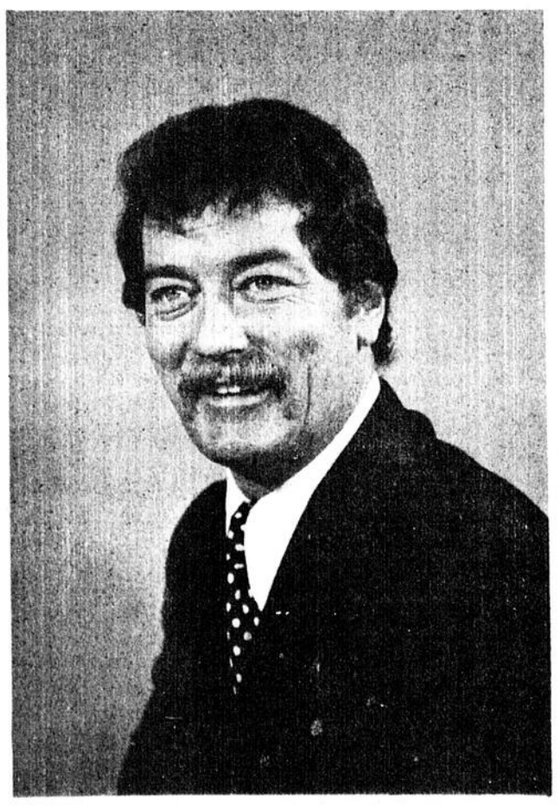
La régionale des Jeunes chambres du Saguenay suggère actuellement au Bureau régional du Tourisme de faire le nécessaire des Jeux Olympiques de 1976, à Montréal.

Ce kiosque pourrait notamment étaler au grand jour les nombreuses attractions du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Les Jeunes chambres prétendent que la région pourrait ainsi tirer une meilleure quote-part des Jeux Olympiques, événement qui attirera des gens de tous les pays. Elles ajoutent que les citoyens de la région ont aussi contribué, par leurs taxes, à défrayer les Olympiques, et que les Montréalais eux-mêmes devraient être davantage renseignés sur la valeur d'un séjour au Saguenay-Lac-Saint-Jean, un secteur encore trop méconnu de la métropole canadienne.



Un nouveau sport

Ce sont de jeunes Américains qui ont commencé à le pratiquer, et il appert que ce n'est pas facile. Il s'agit de se coucher sur un patin à roulettes et de descendre une côte sans toucher à la chaussée. Ceux et celles qui veulent perdre du poids devraient tenter l'expérience.



Président régional du PC

Des lectrices du Quotidien ne connaissent pas encore le nouveau président régional du Parti Progressiste-Conservateur. Il s'agit de M. Guy Rhéaume, d'Arvida, dont voici la photographie. On peut ajouter que M. Rhéaume est l'un des représentants commerciaux de la compagnie General Foods au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Trop de travail

Décidément, les pédiatres de la région ont un surcroît de travail ou encore, ils sont devenus indépendants de fortune. Suivant leur comportement, on pourrait même croire qu'il y a présentement une revanche des berceaux, vu leur nombreuse clientèle.

Une mère de famille de Jonquière rapporte avoir demandé, en date du 5 août, un rendez-vous pour son enfant chez le pédiatre. Et voici la réponse obtenue: "Madame, le docteur ne pourra pas vous recevoir avant le début de décembre." Voilà ce qu'on peut appeler du service à long terme, ou de l'inefficacité professionnelle de la médecine étatisée.

De nouveaux hélicoptères

Jusqu'ici, les bricoleurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean ne construisaient que des modèles d'avions miniatures télécommandés. Mais voilà que des membres du Club aéromodelisme du Saguenay s'affairent à la fabrication d'hélicoptères, format réduit, guidés à distance, également.

Les premiers essais ont eu lieu il y a quelques jours, sur les pistes d'entraînement du club, situées en bordure du boulevard Taschereau. M. Claude Simon, d'Arvida, est l'un des constructeurs de ces hélicoptères miniatures.

Rendez-vous à Sainte-Rose

Le Festival des artisans de Sainte-Rose-du-Nord bat toujours son plein, et tous les citoyens de la région sont invités à prendre part aux prochaines activités. Au programme, le 8 août, à 20 h. 30, c'est un spectacle de Paul Simard, Jean Tremblay et Claude Tremblay, chansonniers de Saint-Coeur-de-Marie. Le lendemain, à 14 h., il y aura une excursion pour enfants, dans le cadre d'un projet Perspectives-Jeunesse, "Courtes-Pointes communautaires", et à 20 h. 30, les Farandolles offriront un spectacle folklorique. Le 10 août, à 11 h. 30, ce sera la messe chantée par la chorale de Saint-Fulgence.

Convocations

KENOGAMI: La population est invitée spécialement à venir voir le montage audio-visuel que l'équipe "Ombre et Lumière 75", groupe d'étudiants de Jonquière, ont préparé à l'intention du public, sur le rôle de la femme au foyer. Vendredi le 8 août 1975, à 20 heures à la salle de l'hôtel de ville de Kénogami.

Conférence provinciale

Le 15 août, au Salon de la piste de courses Pré Vert, à Jonquière, à compter de 11 h. 30, se déroulera une conférence de presse povinciale, en rapport avec le festival des corps de tambours, clairons et trompettes, les 21, 22, 23 et 24 août. Quelque 4,000 jeunes musiciens de toute la province sont attendus à cette occasion. Lors de la conférence de presse, le 15, une réception sera offerte à la piste Pré Vert, et les invités se rendront par la suite à l'hôtel Paul Baillargeon pour le dîner.



Bravo, Gérald Fortier!

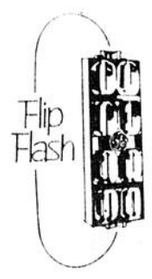
M. Gérald Fortier, du rang Saint-Joseph, à Bagotville, a remporté le concours du meilleur éleveur, lors du sième pique-nique annuel de l'Association des éleveurs de bovins de boucherie du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Cette journée s'est déroulée à la ferme de Réal Philippe, à Pointe-Bleue. Le jury était formé de MM. Oscar Gagnon, de Victoriaville et Georges Goggin, de Plessisville. Sur la photo, on voit MM. Gagnon, Philippe, Goggin, David Fontaire, de Sherbrooke, le champion, Gérald Fortier et le président de l'association, M. Georges Beaumont.

Voici les nouveaux appareils Kodak Trimlite Instamatic

Le nouveau "flipflash". Se transporte bien. S'utilise bien.

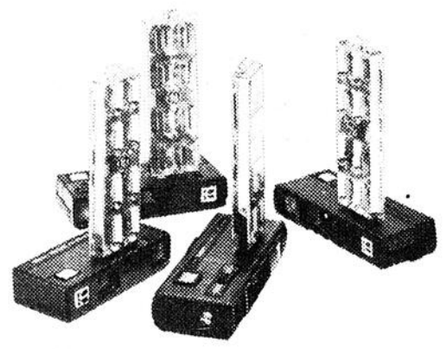
Le nouveau dispositif multiflash à huit ampoules est mince pour se glisser aisément dans votre poche. Il forme un duo avec votre appareil photo et vous suit partout. Au besoin, fixez-le à l'appareil, prenez quatre photos, inversez-le et prenez quatre autres photos. Un point coloré derrière chaque ampoule disparaît après usage; ainsi vous savez toujours combien il vous en reste.



Le dispositif "flipflash" est le nouveau moyen pratique de prendre des photos flash.

Les nouveaux appareils Kodak Trimlite Instamatic viennent en quatre modèles.

Ces élégants appareils de poche vous donnent envie de faire de la photo. Un nouveau déclencheur sensible assure un fonctionnement plus doux. La prise de vue est simple et sûre grâce au chargement instantané et au "flipflash".



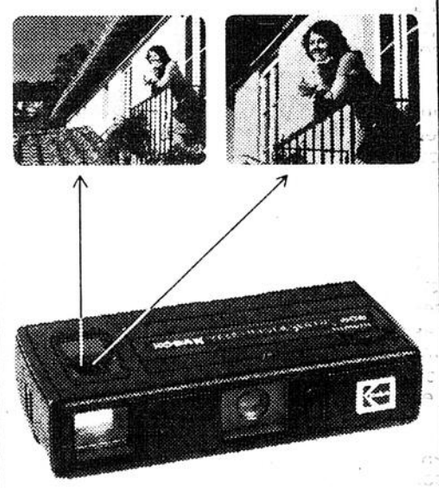
Résultat? De magnifiques diapositives et de belles photos de 3½ sur 4½ pouces. Minces et légers, ces appareils passent partout. Vous aimerez l'élégance du riche similimaroquin brun foncé et vous pouvez les personnaliser de votre monogramme. Voyez les quatre nouveaux appareils Kodak Trimlite Instamatic chez le fournisseur photo; ils portent la nouvelle garantie de trois ans.



Le nouvel appareil Kodak Tele-Instamatic 608

Du bout du doigt, passez de la photo ordinaire à la téléphoto.

Premier appareil de poche à téléobjectif intégré, le nouvel appareil Kodak Tele-Instamatic 608 vous donne l'impression de posséder deux appareils en un. Ses deux objectifs permettent de choisir entre la photo ordinaire et la téléphoto. Le sélecteur de téléobjectif change aussi automatiquement le cadre du viseur pour montrer ce qui apparaîtra sur la photo.



Voyez le nouvel appareil Kodak Tele-Instamatic 608 à garantie de trois ans, à partir de moins de $45.

Les prix peuvent changer sans préavis.

Les passe-partout de Kodak.

Kodak

	STUDIO GIL LTEE **368, St-Dominique, Jonquière, P.Q., 542-6164**	JUSTIN MALTAIS **28, est, Racine, Chicoutimi, 549-7991**	

Amiante

La CSN fait un pas

THETFORD-MINES (PC) — Dans l'espoir de provoquer une reprise des négociations dans la grève de l'amiante, la Confédération des syndicats nationaux (CSN) a décidé de réduire ses demandes salariales d'environ 8 pour cent.

Un porte-parole de cette centrale, qui représente 2,500 des 3,500 travailleurs de l'amiante dans la région de Thetford-Mines, a révélé que les nouvelles contre-propositions avaient été déposées, mardi, au nom des syndiqués de la CSN à l'emploi des sociétés Asbestos Ltée et Lake Asbestos of Quebec.

Il a précisé que les grévistes réclamaient maintenant une hausse horaire globale de $2.70 pour un contrat de deux ans, comparativement à $2.95 dans leur demande initiale.

Rajustement

En plus de l'indexation à tous les trois mois, ils revendiquent un rajustement de $1.10 l'heure dans l'échelle des salaires qui était en vigueur au 31 décembre dernier, pour récupérer la perte de leur pouvoir d'achat, et à partir des taux majorés, une hausse générale de 15 pour cent en 1975 et un supplément de $0.85 en 1976.

Initialement, les syndiqués demandaient un rattrapage de $1.30 l'heure, une hausse de 15 pour cent cette année et une augmentation de $1 l'heure pour l'an prochain.

En vertu de ces modifications, le salaire moyen ferait un bond de $4.05 l'heure à $5.92, cette année, et à $6.77 l'an prohain.

Selon la demande initiale, le mineur aurait gagné, en moyenne, $6.00 cette année et $7.00 l'an prochain.

En ce qui concerne l'indexation, les grévistes maintiennent leur demande initiale, soit $0.01 pour chaque .3 d'augmentation de l'indice du coût de la vie.

Les syndicats de la CSN ont en outre indiqué qu'ils étaient prêts à reprendre les négociations dès jeudi.

Les métallos

Les Métallurgistes unis d'Amérique, qui s'étaient opposés jusqu'à la semaine dernière à ce que la CSN fassent de nouvelles contre-propositions, se sont abstenus de tout commentaire en attendant l'évolution de la situation.

"De prime abord, la diminution de 25 cents des demandes salariales semble minime, mais elle pourrait s'accroître dans le jeu des négociations", a toutefois expliqué un porte-parole des métallos.



SOUFFLE... DE VOL — Il existe certes plusieurs méthodes de venir en aide à une grenouille. On peut, par exemple, lui donner un baiser (on sait jamais). Mais un jeune dresseur de grenouilles a trouvé une très intéressante façon d'assister sa sauteuse. C'est comme l'oeuf de Colomb: fallait y penser. (Téléphoto PC)

46 Indiens contre l'Iron Ore

SEPT-ILES — "Si les Indiens, tout comme les autres employés qui se sentent lésés par les normes d'embauchage de la compagnie Iron Ore, à Sept-Iles, veulent l'assistance du syndicat pour tenter de modifier ces normes d'embauchage nous ferons la bataille qu'il faut faire".

C'est ce qu'a déclaré le coordonnateur du Syndicat des métallos (FTQ) sur la Côte-Nord, M. Clément Godbout, à la suite de l'action prise par la compagnie Iron Ore contre 46 Indiens à Sept-Iles. Depuis hier, la compagnie ne reconnaît plus comme étant ses employés 46 Indiens qui ont déclenché un arrêt de travail le 29 juillet dernier et qui ne sont pas retrounés au travail depuis.

La compagnie estime qu'ayant quitté le travail pour une période de plus cinq jours, sans permission, et sans en avoir avisé les responsables du service du personnel, les Indiens se sont volontairement congédiés eux-mêmes. Les Indiens, par contre, considèrent qu'aucun d'entre eux n'a renoncé volontairement à son emploi et que leur absence était demeurée nécessaire à cause du silence de la compagnie devant leurs revendications.

La raison invoquée par les Indiens pour déclencher leur arrêt de travail repose sur le fait qu'ils contestent les normes d'embauchage de la compagnie, normes qui, selon eux, ne leur permettent pas d'atteindre les occupations plus rémunératrices à l'usine.

M. Godbout a décalré que les métallos sont toujours et ont toujours été disposés à donner assistance à tous les membres du syndicat.

"Le problème des Indiens à Sept-Iles n'est pas un problème de convention collective mais un problème qui concerne toute la société et qui touche aux responsabilités sociales des compagnies dans leur milieu", a dit M. Godbout.

Les policiers sont mécontents de la sentence arbitrale

MONTREAL (PC) — La sentence du tribunal d'arbitrage appelé à trancher le conflit entre Laval et ses policiers, si elle a mis un terme aux négociations, n'a pas pour autant mis fin à l'insatisfaction des policiers.

Cette sentence arbitrale représente aux yeux de la Fraternité des policiers "une victoire personnelle du maire Lucien Paiement, au détriment des policiers et de la population".

Le président de la fraternité, M. André Nadon, a ainsi commenté au cours d'une conférence de presse, mercredi, la sentence arbitrale rendue la semaine dernière et qui met fin en principe à un conflit long de dix-huit mois.

Cette sentence tiendra lieu de convention collective de travail entre les parties jusqu'au mois de février 1976.

D'ailleurs, la seule note optimiste que relève le président de la fraternité dans tout le dossier a trait à la perspective de pouvoir reprendre les négociations d'ici cinq mois, en vue du renouvellement de la convention collective.

La déception des policiers face à la sentence arbitrale est particulièrement vive en ce qui concerne les clauses salariales et le fonds de pension. Les policiers exigeaient la parité salariale avec leurs collègues de Montréal, et la décision de l'arbitre a pour effet, selon M. Nadon, d'élargir encore plus l'écart entre les salaires.

Au point de départ, cet écart était de $800 par année, et M. Nadon croit qu'il sera de $1,700 en janvier prochain, alors que les policiers de Laval verront leurs salaires passer à $15,500 pour le dernier mois de la durée de la convention.

Le président de la fraternité se demande pourquoi on a limité à $14,500 les salaires en 1975 et qu'on accorde une augmentation de $1,000 pour le dernier mois. Si cette augmentation devient justifiée pour le premier mois de 1976, pourquoi ne l'était-elle pas en 1975, demande-t-il.

Quant au fonds de pension, M. Nadon souligne que la sentence arbitrale n'apporte aucun changement à l'égard des policiers blessés au cours de ses fonctions. Il est encore assujetti aux prescriptions de la Loi des accidents du travail, dit-il, et les arbitres ont préféré renvoyer aux parties le soin de s'entendre en cette matière. Il constate que les arbitres n'ont prévu aucune disposition pour faire appel à un arbitre en cas d'impasse.

Federal Packing vendue à un consortium

SHERBROOKE (PC) — Un consortium a annoncé, mercredi, l'achat des actifs de la société Federal Packing, dont l'usine de transformation de la viande de Magog a été fermée à la suite du scandale de la charogne au Québec.

Le consortium se compose des sociétés Grisol, Provigo, Boeuf-Mérite, Epiceries-Unies et Hudon et Daudelin.

Le porte-parole du groupe, M. Guy Hudon, a précisé que l'usine allait rouvrir "sous peu", mais il a refusé de dévoiler le montant de la transaction.

Federal Packing employait 225 ouvriers au moment de la fermeture. Elle devait $750,000 à la Société de développement industriel du Québec, qui a réclamé la saisie des actifs pour se rembourser.

Federal Packing a perdu son permis à la suite des révélations faites devant la Commission d'enquête sur le crime organisé relatives au commerce de la viande avariée.

TOUT CE QUI S'IMPRIME NOUS L'IMPRIMONS

l'imprimerie LE PROGRÈS DU SAGUENAY LIMITÉE

316, AVENUE LABRECQUE — CHICOUTIMI — TEL: 545-4474

QUI SAIT ? VOUS POURRIEZ GAGNER UN MILLION DE DOLLARS

TIRAGE, VENDREDI 8 AOUT A 8 H. 30 P.M.

Déposez ce coupon au kiosque de Loto-Québec dans le mall de Place du Saguenay.

Nom .....

Adresse .....

Ville ..... Tél.: .....

En collaboration avec les distributions Gilbert.

(Valide vendredi seulement)

PLACE du SAGUENAY

Cette semaine, 51 personnes se partageront 100 billets de la Loterie Olympique.
100 chances de gagner des sommes fabuleuses.
10 gagnants par jour du lundi au vendredi.

Sherwin-Williams

Peintures et Teintures de Première Qualité à Prix d'Économie!

Vous avez sans doute entendu plus d'une petite histoire drôle sur l'esprit très économe des Écossais. Et bien, vous rirez encore plus lorsque vous aurez profité des offres Sherwin-Williams à prix d'économie.

Du 31 Juillet au 9 Août.



SHERWIN williams un vrai bon coup de main

Tous les produits ne sont pas nécessairement disponibles dans tous les magasins.

ACHETEZ-LES AUX MAGASINS PARTICIPANTS SUIVANTS

Sherwin Williams 399, rue Racine, Chicoutimi.	**Alma matériaux Enr.** 805, ouest, Scott, Alma.	**Dallaire & Frères Enr.** 805, boul. St-Jude, Alma.	**Quincaillerie Mistassini** Mistassini, Lac-St-Jean.
	Paul Larouche St-Coeur-de-Marie, Lac-St-Jean.	**Gérard-A. Bouchard** St-Bruno, Lac-St-Jean.	

ARTS ET SPECTACLES

Yta Jourias: la panafricaine de la chanson

En Afrique, comme dans les autres continents, les grandes vedettes de la chanson comptent beaucoup plus d'hommes que de femmes. Est-ce à dire que celles-ci auraient moins de talent, de qualités artistiques que ceux-là?

Certainement pas, mais dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, elles restent toujours prisonnières et victimes de leur condition. Les familles acceptent avec plus ou moins d'enthousiasme de voir leur fils choisir une carrière artistique. S'il s'agit de leur fille, l'opposition, la réprobation, pour ne pas dire l'interdiction sont réactions fréquentes.

Quand une jeune femme africaine qui possède à la fois talent, charme, présence, culture musicale et voix remarquable arrive à s'imposer, il faut saluer son courage et sa ténacité tout autant que ses qualités artistiques.

Yta Jourias sera-t-elle bientôt l'une des grandes dames de la chanson africaine? Certes, Makéba reste inégalable; la merveilleuse Bella Bellow, tragiquement disparue, n'a pas encore trouvé de remplaçante; Abeti est toujours au sommet; Uta Bella ne cesse de progresser, mais la compétition reste largement ouverte.

LENTEMENT ET SUREMENT

Il y a une dizaine d'années, la toute jeune Germaine Jourias Amékou était alors secrétaire de direction dans une entreprise de Lomé, lorsqu'elle décida de se consacrer complètement à la chanson: "J'ai commencé à chanter depuis mon enfance, à l'école pour faire plaisir à mes camarades. La chanson? C'est presque un don chez moi.

Mon plaisir, je le trouve là. Je suis incapable de faire autre chose. Avant, c'était un peu pour m'amuser. Après, je m'amusais en le faisant, maintenant, je ne m'amuse plus si je ne fredonne pas quelque rengaine".

Il ne s'agissait pas d'un caprice, mais d'une vocation reposant sur des bases solides. Yta Jourias écrit et compose paroles et musiques de toutes ses chansons.

Elle les interprète aussi bien en haoussa, ewe, bambara, amina, arabe, français ou russe.

Elle a vécu quelque temps en France, où elle est passée en vedette "américaine", dans les spectacles de Nana Mouskouri et Richard Anthony, avant de revenir en Afrique pour une carrière qui s'annonce prometteuse dès 1971.

En effet, en quelques années, Germaine, devenue Yta, se produit avec un succès sans cesse grandissant dans seize pays africains (Zaïre, Dahomey, R.C.A., Mali, Côte d'Ivoire, Haute-Volta, Niger, Tchad, Congo, Cameroun, Maroc, Gabon, Sénégal, Nigéria, Tunisie, Algérie) ainsi que dans plusieurs autres pays: Italie, France, Allemagne Fédérale, Suisse, Belgique, Etats-Unis et U.R.S.S.

En décembre 1972, la jeune chanteuse togolaise donne une série de récitals à Lomé, dans son pays natal.

Elle prend en charge le cachet de son orchestre et verse la totalité de la recette à la caisse de l'Union Nationale des Femmes du Togo (U.N.F.T.). Pour elle, l'émancipation de la femme togolaise exige la contribution de chacune, ce qu'elle confirme en donnant l'exemple.

MON PAYS, C'EST L'AFRIQUE

Ses multiples voyages, les nombreuses langues qu'elle pratique ont déterminé chez Yta Jourias une vocation panafricaine de la chanson, et si elle reste profondément attachée à son pays, elle se sent toutefois concernée par tout ce qui se passe sur le continent:

"Je suis militante du Rassemblement du Peuple Togolais (R.P.T.) et à ce titre, je suis une chanteuse révolutionnaire... J'estime donc que la chanson doit servir la cause révolutionnaire en Afrique. Aussi je ne puis qu'apprécier le choix de mon aînée la grande vedette internationale Myriam Makeba".

Auteur-compositeur de talent, Yta est une interprète de grande classe, tant par la qualité de sa voix pure, ample, bien placée que par l'émotion sensible donnée à ses chansons.

Après de nombreux 45 tours enregistrés ces dernières années, nous découvrons avec plaisir son premier album (YTA JOURIAS - "Pouvoir noir" SONAFRIC SAF 50.006, distribution Sonodisc, 10 ter rue Bessières, Paris 75017).

Huit titres choisis de manière à donner une excellente approche de son talent, tant par la diversité des rythmes que par celle des langues.

Du slow-pop chanté en russe (Pesse mi buntare) au sega en bambara (Fifi Ntsowo), du boléro en ewe (Metsa volomiye) au chant arabe (Allah), du high-life chanté en haoussa et en ewe (Africa bu nyo) au très beau morceau "Pouvoir noir" interprété en français et en amica, c'est un survol de continents par le truchement de rythmes et de mélodies fort bien diversifiés.

Yta Jourias s'affirme parfaitement en mesure de se placer parmi les meilleures chanteuses au plan international. (NAP).



ADRIENNE ET NAXOS — Jeannette Zarou et Robert Calver apparaissent dans une scène de la pièce Adrianne et Naxos, jouée au cours de l'été, au Festival de Stratford. Les deux comédiens détiennent les rôles titres dans cette production de 90 minutes. (Téléphoto PC)

TELEVISION

CKRS-TV

JEUDI, LE 7 AOUT 1975

10.45 En mouvement
11.00 La souris verte
11.15 Tribulle
11.30 Bagatelle
11.45 Avis de décès et comptoir-express
12.00 Information midi
12.30 La bonne équipe
13.00 Croquons le verbe
13.31 Téléjournal
13.36 Réseau-soleil "Québec"
14.31 Cinéma "L'araignée contre la pègre"
16.00 Allô grenouille
16.30 La Riboulding
17.00 Salto Mortale
18.00 Le jeune Fabre
18.30 Information première et nouvelles du sport
18.49 Commentaires
19.00 Sur la côte du Pacifique
19.30 Les grands films "Willie Boy"
21.31 Lawrence Welk Show
22.30 Téléjournal national et international
22.49 Météo
22.50 Nouvelles du sport
23.00 Cinéma western "La charge héroïque"

VENDREDI, LE 8 AOUT 1975

10.45 En mouvement
11.00 La souris verte
11.15 Oum, le dauphin blanc
11.30 Bagatelle
11.45 Avis de décès et comptoir-express
12.00 Information midi
12.30 Mon fils
13.00 Dans la note
13.31 Téléjournal
13.36 Réseau-soleil "Winnipeg"
14.31 Cinéma chez vous "L'appel de la forêt"
16.00 Allô grenouille
16.30 Bidule de Tarmacadam
17.00 Pour tous "Au bout du rouleau"
18.30 Information première et nouvelles du sport
18.40 Les plus beaux films "Tous en scène"
20.31 Hors séries "Jo. Gaillard"
21.30 Propos et confidences "Robert De Rocquebrune"
22.00 Dossiers "L'école en question"
22.30 Téléjournal national et international
22.49 Météo
22.50 Nouvelles du sport
23.00 Appelez-moi Lise
00.00 Cinéma "Un trou dans la tête"

CJPM-TV

JEUDI, LE 31 JUILLET

11.45 Les bouts d'chou
12.15 Les nouvelles du midi
12.30 A votre service
13.00 Rond-Point
14.00 Cinéma
15.30 Pour vous mesdames
16.00 Sans détour
16.30 Normal
17.00 Le ranch L
18.00 Studio six
18.30 Parle parle jase jase
19.30 Jeudi 7:30
21.15 Mannix
22.15 Loto perfecta
22.30 Les nouvelles T.V.A.
23.00 En fin de soirée

VENDREDI, LE 1er AOUT

11.45 Les bouts d'chou
12.15 Les nouvelles du midi
12.30 A votre service
13.00 Rond-Point
14.00 Cinéma
15.30 Pour vous mesdames
16.00 Sans détour
16.30 Normal
17.00 Le justicier
18.00 Studio six
18.30 Parle parle jase jase
19.30 Comédie musicale
21.30 Arrêt
21.45 Fernand Gignac
22.00 Claude Patry country
22.30 Les nouvelles T.V.A.
23.00 En fin de soirée

CINEMA

ALMA
Canadien
Dernière représentation
"Kung fu le magnifique" - "Wang Yu et Miss Karaté se déchaînent".

CHICOUTIMI
Impérial
Dernière représentation
"Le Bordel" - "Je prends la chose du bon côté".

Capitol
Dernière représentation
"Le spectre d'Edgar Allan Poe" - "La grande Nouba".

BAGOTVILLE
Saguenay
Dernière représentation
"Le spectre d'Edgar Allan Poe" - "La grande Nouba".

PLACE DU ROYAUME
Cinéma 1
"Fluide mortel" - "Monstre de l'île en feu".
Cinéma 2
"Rêves érotiques" - "Deuxième festival du film érotique de New York".
Cinéma 3
"Mon nom est Personne" - "La pomme, la queue et les pépins".

CINE-PARC
Ciné 1
"3 étoiles, 36 chandelles" - "Un petit indien".
Cinéma 2
"Larry le dingue, Mary la garce" - "L'Odyssée sous les mers".

JONQUIERE
Bellevue
Dernière représentation
"Le spectre d'Edgar Allan Poe" - "La grande Nouba".

Centre
Dernière représentation
"Le bordel" - "Je prends la chose du bon côté".

DOLBEAU
Météore
Jusqu'au 9 août inclusivement
"Un silencieux au bout de John Wayne" - "La ceinture noire du sosie Bruce Lee".

MISTASSINI
Orphéon
Dernière représentation
"Va s'y bonhomme" - "Maris en quête de sensations".



FILMS A LA TELEVISION

Les cotes vont de (1) chef-d'oeuvre, à (7) minable. A signifie pour adolescents et E pour enfants.

CHICOUTIMI — CJPM

HORIZONS SANS FRONTIERE (3)

Jeudi, 23 h. 00 — E.-U. 1960. Etude de moeurs de F. Zinnemann avec Deborah Kerr, Robert Mitchum et Peter Ustinov. — Un berger australien impose à sa famille une vie de nomades. — Scénario intelligent. Mise en scène très au point. Superbe photo d'extérieurs. Interprétation de qualité. — A.

PASSION SOUS LES TROPIQUES (5)

Vendredi, 13 h. 15 — E.-U. 1953. Film policier de R. Mate avec Robert Mitchum, Linda Darnell et Jack Palance. — Poursuivie par un tueur, une jeune fille est aidée par un boxeur. — Thème banal. Mise en scène assez bonne. Interprétation valable. Milieu de gangsters. Danse sensuelle.

JONQUIERE — CKRS

WILLIE BOY (3)

Jeudi, 19 h. 30 — E.-U. 1969. Western de A. Polansky avec Robert Rédford, Robert Blake et Katharine Ross. — Au début du siècle, un Indien est l'objet d'une poursuite après avoir tué le père de celle qu'il aime. — Récit intelligemment mené. Intentions symboliques. Interprètes sobres. Dénonciation du racisme. Eléments d'inconduite.

LA CHARGE HEROIQUE (3)

Jeudi, 23 h. 00 — E.-U. 1949. Western de J. Ford avec John Wayne, Joanne Dru et Victor McLaglen. — La dernière mission militaire d'un vétéran de l'armée américaine. — Oeuvre de qualité. Très bons moments épiques. Excellents interprètes. — E.

L'APPEL DE LA FORET (5)

Vendredi, 14 h. 30 — (Call of the Wild), E.-U. 1936. — Film d'aventures de W. Wellman avec Clark Gable, Loretta Young et Jack Oakie. — Une femme est sauvée en forêt par deux aventuriers dont l'un s'éprend d'elle. — Adaptation peu fidèle d'un roman de Jack London. Réalisation moyenne. Bons interprètes. — A.

Ca alors!

LA MEME TETE

Un éclat de voix rompt soudain la quiétude de ce petit restaurant d'habitués:

— Quel est le crétin qui a pris mon chapeau pour le sien?

La patronne accourt, très conciliante:

— Calmez-vous, Monsieur Antoine. Nous allons le retrouver. C'est sûrement quelqu'un qui a la même tête que vous!

GRAND ET PETITS

Le curé de Saint-Sulpice se trouvait au chevet de Montesquieu mourant:

— Monsieur, un esprit comme le vôtre doit comprendre combien Dieu est grand.

— Oui, Monsieur, répondit l'auteur de "l'Esprit des lois". Et combien les hommes sont petits!

Un peu d'humour journalistique

LE CHEMIN DE LA CASERNE

Les scènes de violences qui ont ensanglanté le Liban au cours de ces derniers mois n'ont pas enlevé aux habitants de ce pays un sens de la nuance qui fait leur charme. La preuve ce titre qu'on a pu lire à la "une" de l'**Orient Le Jour**:

"Vingt-cinq fonctionnaires non-civils arrêtés".

Cet euphémisme pour annoncer l'arrestation de militaires n'a pas empêché le grand quotidien d'expression française de Beyrouth de donner tous les détails sur cette sensationnelle affaire:

"Certains de ces fonctionnaires seraient impliqués dans les attentats aux explosifs perpétrés dernièrement au siège du commandement militaire de la Place de Beyrouth avenue Fouad 1er et dans les garages des véhicules de la gendarmerie de la rue de Verdun. Des armes, des explosifs, des munitions en quantité considérable auraient été saisis".

L'Orient Le Jour entend correctement informer ses lecteurs sans pour autant leur échauffer l'esprit.

Il faut reconnaître que cette méthode typiquement libanaise a du bon. Après trois mois d'émeutes qui auraient entraîné beaucoup d'autres pays dans une longue période d'anarchie, le Liban a retrouvé le calme. Mieux: le gouvernement de Rachid Karamé a été accueilli avec une égale faveur par l'Organisation de Libération de la Palestine et la Phalange qui, la veille encore, en étaient à couteaux tirés dans tous les sens du terme.

Entre-temps un groupe de "non-civils" avait été invité par le Président de la République à tenter de former un gouvernement. A la suite des protestations des "non-militaires", il a gentiment repris le chemin de la caserne.

Etonnant Liban où l'on a parfois le coup de mitraillette facile; on conserve, chevillé au corps le goût de la discussion et de la concertation.

(NAP)

GAGNEZ
Cette **TOYOTA**
POUR LE 2ième ANNIVERSAIRE DE
place du royaume
ET LE 10ième ANNIVERSAIRE DE ROCOTO

TOYOTA COROLLA SEDAN 1200 — 2 PORTES
Le graissage et le changement d'huile fournis pour l'année, par ROCOTO.



EN PLUS OFFERT PAR LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
$300.00 D'ESSENCE

En collaboration avec Place du Royaume
NOM: .....
Adresse: .....
.....
Tél.: .....

Large diffusion assurée

Intérêts des ministres publiés aujourd'hui

par Bernard Racine

QUEBEC (PC) — Les courriéristes parlementaires se sont élevés hier contre une décision du secrétariat du Conseil exécutif de la province touchant la publication des intérêts financiers des ministres.

Ils ont, semble-t-il, réussi à faire renverser la décision mais la publication des déclarations des ministres au sujet de leurs intérêts financiers en sera retardée d'une journée.

Pour se conformer aux directives émises le 11 juin 1974 par le premier ministre sur l'indépendance des membres du Conseil exécutif, chaque ministre doit déclarer ses intérêts financiers et déposer cette déclaration le 1er août de chaque année au secrétariat du Conseil exécutif.

Une conférence de presse avait été convoquée hier, en fin d'après-midi, pour informer la presse du contenu des déclarations mais le secrétariat du Conseil exécutif avait décidé de ne remettre aucune copie des déclarations aux journalistes.

Il avait été décidé que lecture serait faite des 27 déclarations et qu'une seule copie de chacune ne serait mise à la disposition des journalistes présents pour consultation sur place. Or, une vingtaine de journalistes assistaient à la conférence de presse.

Dans ses directives, le premier ministre Robert Bourassa disait:

"Ces déclarations seront accessibles aux personnes qui en feront la demande et une copie de telles déclarations sera transmise aux ministères et organismes gouvernementaux mentionnés à la liste qui sera tenue à jour au bureau du secrétaire général du Conseil exécutif."

Me René Chrétien, porte-parole du secrétariat du Conseil exécutif, a expliqué que le secrétariat avait décidé que "rendre accessible" ne signifiait pas qu'il fallait remettre des copies des déclarations à la presse.

D'autant plus, a-t-il dit, que toute personne intéressée pouvait se présenter au Conseil exécutif et demander à voir les déclarations. Cette interprétation des directives aurait été faite avant l'arrivée du secrétaire général du Conseil exécutif Guy Coulombe.

Son prédécesseur était M. Julien Chouinard, récemment nommé juge.

Les journalistes ont insisté sur le ridicule d'une telle directive qui forcerait un habitant de l'Abitibi à venir à Québec pour prendre connaissance de la déclaration faite par un ministre.

Finalement, après consultation par téléphone avec M. Coulombe, il a été décidé que des copies des déclarations seraient remises ce matin à la presse.

Les journalistes ont profité de l'occasion pour faire demander à M. Coulombe de donner son interprétation des mots "liste qui sera tenue à jour", dans la déclaration de M. Bourassa.

En d'autres termes, un ministre qui vendrait ou achèterait des actions, doit-il attendre au 1er août suivant pour déclarer sa transaction.

S'il peut attendre au 1er août suivant pour déclarer ses transactions, le système des déclarations ne vaut pas cher étant donné que des actions pourraient être achetées immédiatement après qu'une déclaration a été faite et qu'elles pourraient être revendues immédiatement avant la déclaration suivante.

Or, il est apparu que les deux façons d'agir ont cours actuellement. On sait, parce qu'il l'a lui-même révélé, que M. William Tetley, a modifié sa déclaration au cours des 12 derniers mois, à la suite d'une transaction de son épouse.

Par contre, à la lecture de la déclaration de Mme Lise Bacon — la seule qui a été lue — on a pu constater qu'elle avait acheté une action au cours de l'année, et qu'elle venait tout juste de le révéler. Dans son cas, il s'agit d'une action de $100 de Tricofil, de St-Jérôme.

Les journalistes ont donc demandé qu'elle était la façon de procéder pour se conformer aux directives du premier ministre.

Ils ont aussi demandé si le secrétariat allait révéler les noms de ceux qui avaient employé une méthode ou l'autre.

Finalement, ils ont demandé si le secrétariat devait signaler au premier ministre le nom d'un membre du cabinet qui ne se conformait pas aux directives sur l'indépendance des membres du Conseil exécutif.

Me Chrétien a répondu qu'il ne croyait pas qu'il était du ressort du secrétariat de signaler à M. Bourassa qu'un de ses ministres ne s'était pas conformé aux directives.

D'après lui, le seul devoir, du secrétariat, tel que stipulé dans les directives, c'est de recevoir les déclarations et de les rendre accessibles au public.

Tous ces points seront probablement éclaircis aujourd'hui.

QUEBEC EN BREF

Gazette — appel

MONTREAL (PC) — La ville de Montréal a décidé d'en appeler de la décision rendue il y a deux semaines par un juge de la Cour supérieure, donnant raison au quotidien The gazette, qui contestait un règlement municipal empêchant les entreprises de presse de mettre des boîtes distributrices sur des terrains privés.

Au cours d'une réunion du comité exécutif de Montréal, mardi, un mandat a été donné aux avocats de la ville d'interjeter l'appel au sujet de ce règlement, sans spécifier toutefois les motifs de l'appel.

Le règlement en cause stipule que les boîtes distributrices de journaux ne peuvent être placées ailleurs que dans les zones industrielles et commerciales. Le juge Samuel Bard avait déclaré ce règlement illégal.

Huissier étudiants

QUEBEC (PC) — La Chambre des huissiers a instauré depuis mardi le 5 août, et ce, en collaboration avec le ministère de la Justice, des cours de perfectionnement et de formation destinés aux quelque 600 huissiers de la province de Québec.

C'est ce qu'a annoncé M. Claude Bruchési, conseiller spécial au ministère de la Justice et directeur du Bureau d'administration de la Loi des huissiers, qui a d'autre part précisé que les huissiers devront passer un examen du ministère de la Justice, le 21 septembre prochain, pour continuer d'exercer leur profession.

Plusieurs sujets seront abordés durant les cours: 1. la loi sur les huissiers 2. la réglementation d'application 3. le code d'éthique professionnelle 4. les lois connexes 5. les saisies 6. la signification 7. l'administration et la comptabilité.

Les cours seront dispensés dans un hôtel de Québec par un corps professoral constitué d'avocats, membres du Barreau, de fonctionnaires du ministère de la Justice et de Huissiers d'expérience.

Subventions — media

QUEBEC (PC) — Des subventions d'un montant total de $278,000 ont été octroyées à 27 groupements ou organismes communautaires par le ministère des Communications, dans le cadre du programme d'assistance financière aux media communautaires.

Le ministre Jean-Paul L'Allier a expliqué dans un communiqué que les décisions avaient été prises à la lueur des recommandations d'un jury chargé d'évaluer la conformité des demandes en regard des objectifs du programme du ministère. Six demandes ont été rejetées et cinq ont été suspendues en attendant une étude plus approfondie.

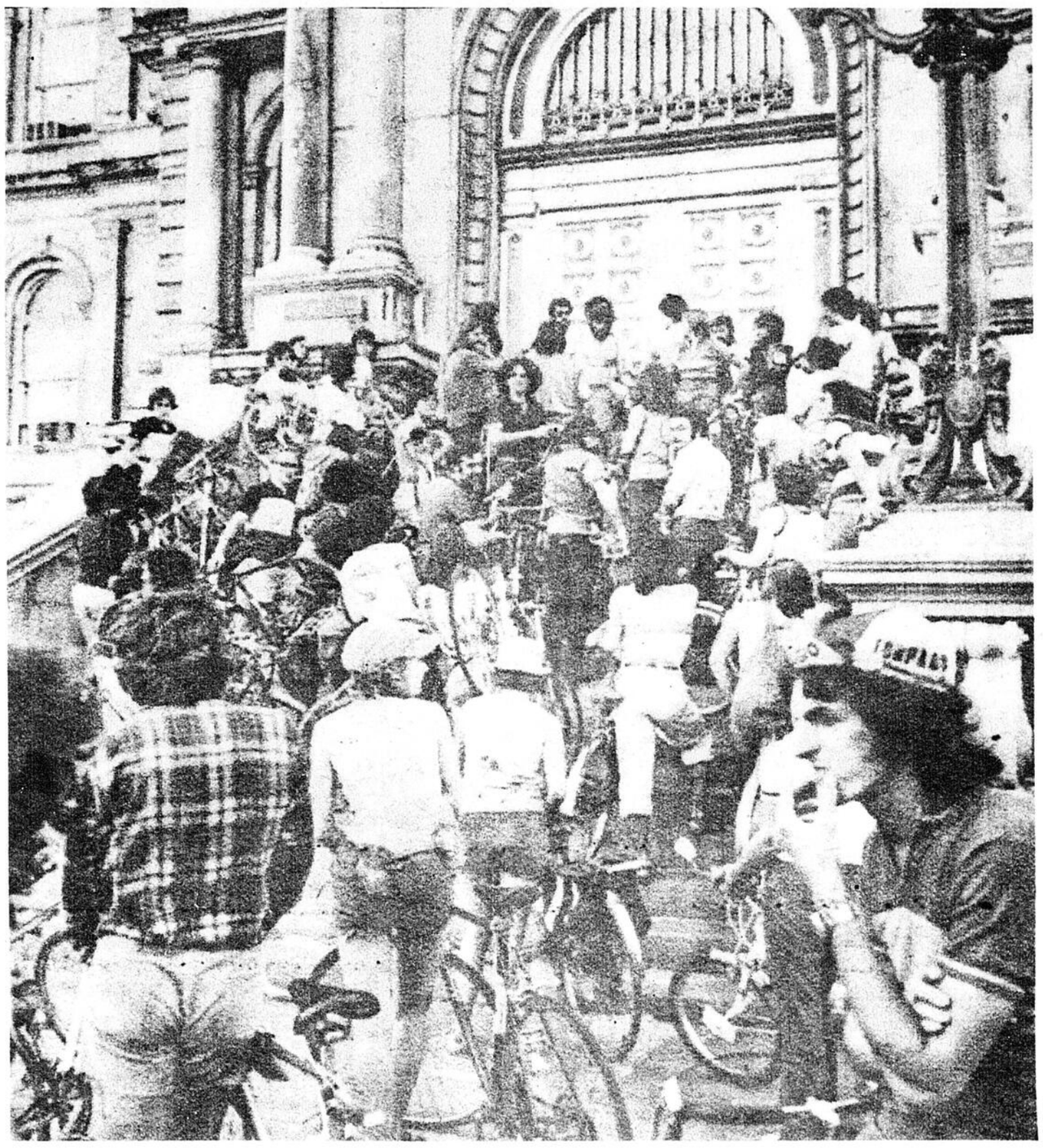
Energie — Knelman

MONTREAL (PC) — Selon une étude effectuée par le Pr F.-H. Knelman, du Conseil des sciences du Canada, la consommation canadienne d'énergie pourrait être réduite de 13 pour cent d'ici à 1995 grâce à un emploi plus judicieux des ressources énergétiques.

L'étude de M. Knelman, qui est également professeur à l'université Concordia, à Montréal, souligne que le niveau de vie des Canadiens ne souffrirait pas d'une telle réduction.

Ainsi, l'énergie utilisée dans les transports — qui représente un quart environ de la consommation totale d'énergie — pourrait être réduite de 16 p.c. par l'adoption de mesures telles qu'un emploi moins fréquent des automobiles, une amélioration du rendement du gallon d'essence, l'utilisation des pneus radiaux, une mise au point plus soignée des moteurs de voitures et la formation de "pools" automobiles.

Au nombre des bénéfices marginaux afférents à de telles mesures, note en outre l'étude du Pr Knelman, figurent une diminution de la congestion de la circulation dans les zones urbaines et un supplément de revenus pour des moyens de transport comme le train ou les transports en commun.



PORTE FERMEE — Des cyclistes montréalais se sont cognés le nez, hier, à la porte de la mairie de Jean Drapeau. Ils étaient venus tout près d'une centaine pour réclamer de la ville l'aménagement de pistes cyclables et d'espaces de stationnement. La limousine de M. le maire n'était pas là...
(Téléphoto PC)

Front commun: on saura dans deux semaines

QUEBEC (PC) — C'est dans deux semaines que les 180,000 employés des secteurs publics et parapublics engagés dans une négociation provinciale par le biais de la CEQ, de la CSN et de la FTQ sauront finalement si les pourparlers pour le renouvellement des clauses majeures de leur contrat de travail, venu à terme le 30 juin dernier, se tiendront à une table unique de négociation, sous l'égide du front commun.

Jusqu'à maintenant, les centrales se sont mises d'accord sur le niveau des salaires ($165 par semaine), la technique d'indexation, la progression dans les échelles et la forme qu'épouseront celles-ci. Il ne leur reste qu'à définir les techniques de la hiérarchisation des 280 métiers et professions qui composent la fonction publique québécoise.

Le 12 août prochain, les coordonnateurs des trois centrales, Robert Gaulin (CEQ), Jacques Desmarais (CSN) et Michel Grant (FEQ) se rencontreront de même que les représentants des syndicats concernés pour entériner les accords intervenus jusqu'alors.

Si, à la suite de cette réunion, un consensus n'est pas réalisé, une autre rencontre doit se dérouler à Québec, au niveau d'une instance plus large, les 18 et 19 août.

Il appert donc que l'annonce de la formation d'un front commun, similaire à celui de 1972, se fera durant cette période.

Les présidents

Louis Laberge, président de la FTQ, et Marcel Pepin, président de la CSN, ne joueront pas cette année un rôle actif dans les négociations syndicales de la fonction publique.

De source syndicale on indique, en effet, que MM. Laberge et Pepin, qui, avec Yvon Charbonneau, président de la CEQ, avaient été au premier plan des négociations de contrat avec le gouvernement du Québec en 1972, se limiteront à des expressions de soutien aux demandes visant à la formation d'un nouveau "front commun".

Les trois centrales syndicales ne manifestent plus la solidarité qui caractérisait les négociations de 1972, et elles ne sont toujours pas parvenues à un accord concernant les revendications salariales.

Rappelons que le gouvernement avait mis un terme à la grève des secteurs public et para-public du "front commun" par l'adoption d'une mesure législative. Une nouvelle série de grèves devait cependant s'ensuivre lorsque les trois leaders syndicaux furent condamnés à un an de prison pour avoir enjoint des grévistes à refuser d'obéir à des injonctions exigeant leur retour au travail.

Ils ont été mis en liberté conditionnelle en mai 1973 après avoir purgé trois mois de leur sentence.

M. Laberge est présentement en liberté sous caution en attendant qu'un tribunal entende son appel d'une autre condamnation à trois ans de prison.







MASTERCRAFT
au service du bricoleur

CANADIAN TIRE

Scie à arbre inclinable 9"
ROCKWELL/BEAVER



avec
Rallonge
et Support

234.95

Scie de service intense à commandes à l'avant pour lever et incliner la lame; guide à refendre blocable; coupe à 2¾" de prof. Calibre d'onglets réglable à blocages à 90° et 45°. Table de précision de 22 x 38" avec la rallonge. (Prévoir un délai de livraison de deux semaines.)



11.95 Isolation double



14.99 Coussinets lubrifiés à vie

Perceuse ¼" à 1 vitesse

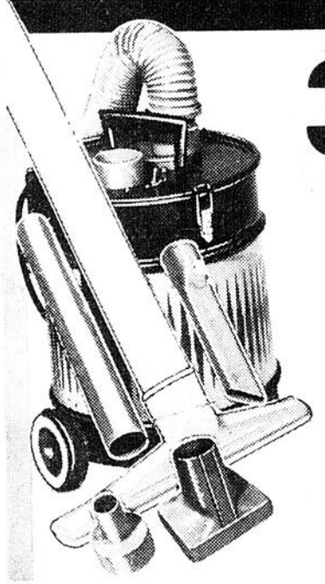
Moteur 2.2 A antigrillage, coussinets lubrifiés à vie. 2400 tr/mn à vide. Perce trous ¼" dans acier, ½" dans bois. Carter plastique. 115 V. **11.95**

Perceuse 3/8", moteur 2.4 A, 1000 tr/mn à vide $12.69

Scie sauteuse à isolation double

Rapide, 2800 courses de 5/8" par minute. Moteur 2.5 A antigrillage. Semelle inclinable à 45°. L'isolation double assure un maximum de sécurité. Un modèle sûr et économique! 115 volts. **14.99**

SHOP-VAC

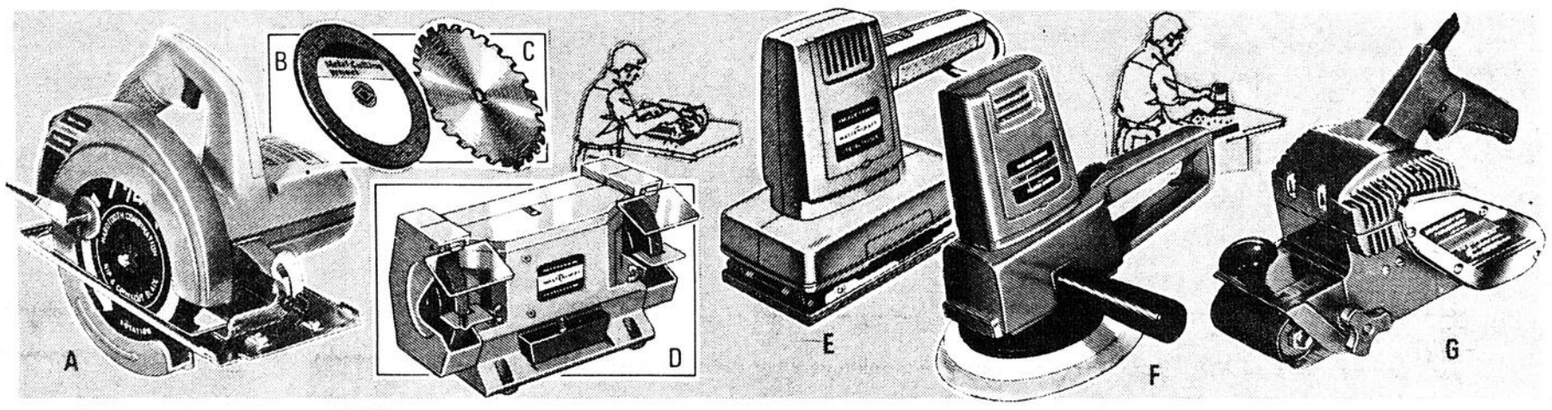


38.99 Type "sec"

Pour nettoyer à bon compte!

- **Seau en métal sur support 4 roues**
- **Accessoires en plastique**
- **Avec 5 sacs**

Puissant aspirateur pour détritus secs à l'atelier ou à la maison. 115 volts. Seau au fini émaillé.



A. Scie circulaire 7½"

9 A, 5500 tr/mn. 2-7/16" à 90°, 1-15/16" à 45°. 115 volts. **39.95**

Service intense 10 A. lame 7¼" $54.95

B. Lame abrasive 7"
Pour métaux ou béton. Chac. . **3.39**

C. Lame de scie 7¼"
24 dents au carbure. Trou 5/8". **18.99**

D. Touret de 6"

8 A, 3450 tr/mn. Meules à grain fin et à gros grain 6 x ½ x ½". Pare-étincelles. **61.95**

E. Sableuse orbitale

Moteur 2.3 A à isolation double de sécurité. Qualité supérieure Mastercraft! **13.49**

F. Sableuse/ponceuse

Moteur 2 vitesses (2000-2500 tr/mn). Tampons d'appui et à polir, 2 papiers sablés. **29.95**

G. Sableuse à bande

Moteur 8 A, 1400 pi./mn; bande sablée de 4 x 21¾". Bande à grain de 60. . . . . **66.95**

225 A
Soudeuse à l'arc



- **Permet d'effectuer des travaux plus gros**
- **Soude les métaux par apport ou fusion**
- **Prend même des électrodes de 3/16"**

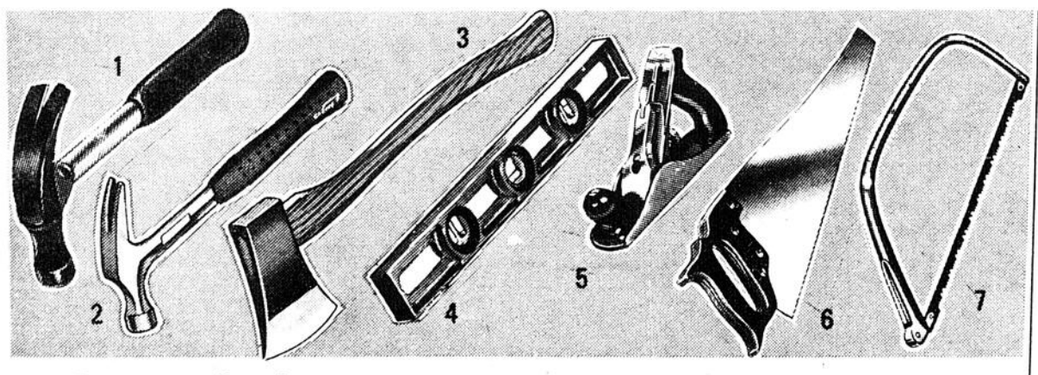
189.95 complète

Certifiée par CSA

Permet des centaines de travaux et épargne du temps. 12 réglages de 40 à 225 A. Fonctionne sur tout circuit de 220/230 V. Porte de branchement sur entrée de 208 V. Enduite de vernis isolant une fois tous les branchements faits pour bien protéger de l'humidité.

Coffre à persiennes à moustiquaire, contre les insectes. Avec masque de soudeur, pince de masse pour 250 A, porte-électrode, câble 20' pour l'électrode, de 15' pour la pince. Interrupteur.

58-8016 — Certifiée par l'ACNOR (CSA). Garantie 1 an... $189.95



1. A panne fendue

Marteau de 16 oz en acier à tête matricée et polie. **2.79**

2. A arracher

Estwing 20 oz. Tête-manche acier; poignée nylon-vinyle. . . **12.99**

3. Hache 2½ lb

Tête acier forgé; manche de 24". Seulement **12.49**

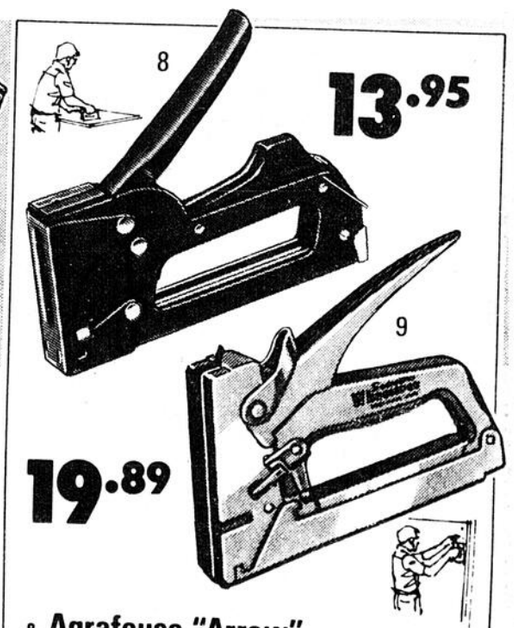
4. Niveau 24"

4 vues vert., 2 horiz. dans pâte hydrofuge. Un bel achat! . . **9.95**

5. Rabot 9½"
Lame de 2" en acier. Seul. **12.98**

6. Egoïne 22"
A tenon ou contre-plaqué. **5.99**

7. Scie à arc 30"
Lame 30" et levier de tension. **4.69**



13.95

19.89

8. Agrafeuse "Arrow"

Modèle service dur pour agrafes jusqu'à 9/16". En acier robuste: mécanisme indéréglable. **13.95**

9. Cloueuse "Swingline"

Enfonce le clou et noie sa tête en une seule passe. Idéale pour pose des panneaux muraux. **19.98**

Utilisez votre CARTE DE CRÉDIT Canadian Tire

CANADIAN TIRE
MAGASIN ASSOCIÉ

EN PLUS! BILLETS BONIS au comptant

CANADIAN TIRE
MAGASIN ASSOCIÉ

JONQUIERE, 697, boul. Harvey, 542-3501
CHICOUTIMI, 1257, boul. Talbot, 549-5014
ALMA, coin du Pont et St-Luc, 662-6618

Fanning mérite cette indulgence

Que serait-il arrivé à Sam Pollock s'il avait échangé Rusty Staub, demande avec aculté le collègue Réjean Tremblay de La Presse.

Sam Pollock qui attrape une volée de bois vert pour des peccadilles aurait été tout simplement expédié au bûcher. Rien de moins.

Jim Panning et John McHale ressassent les mêmes propos écoulés depuis qu'il ont planté leur tente au pied du Mont Royal, et les journalistes rapportent, jour après jour, leur salade, avec une fidélité près de l'extase.

C'est encore Réjean Tremblay qui rappelait une phrase typique des porte-voix des Expos alors que ces derniers expédiaient leur Guy Lafleur à New York en retour de Foli, Jorgenson et Singleton.

"Nous avons sacrifié le présent pour l'avenir, disait-on à l'époque. Staub sera disparu du baseball que Foli, Singleton et Jorgenson brilleront encore avec les Expos."

Singleton brille encore, c'est le cas de le dire, mais à Baltimore, tandis que Foli et Jorgenson connaissent des éclipses pour le moins prolongées.



CLAUDE LAROCHELLE

(Tous droits réservés au Soleil et au Quotidien).

Avec les années, le répertoire verbal des Expos ne change guère. Il y a à peine quelques jours, John McHale, cherchant un camouflage aux ratés des Expos au chapitre des transactions, disait ceci:

"Nous savions que les amateurs montréalais, habitués à des gros noms, nous bouderaient quelque peu et que les assistances seraient à la baisse en 1975, et probablement en 1976 aussi. Mais nous avons décidé de faire ces sacrifices quitte à nous reprendre au futur stade olympique en 1977."

Il faut en effet beaucoup de courage pour "sacrifier" Singleton et Torrez, deux des meilleurs joueurs de la Ligue américaine, en retour d'un retraité et d'un malade!

Fière chandelle à Didier

John McHale et Jim Fanning sont de supernavigateurs. J'avais Jim Fanning à mes côtés, au stade municipal de Québec, il y a une quinzaine de jours. Après avoir analysé longuement les performances des jeunes Métros, Larry Landreth, Gary Roenicke, Eddie Gates, et autres espoirs, Fanning en était venu de lui-même à parler du récif qu'il a frappé dans son marché avec Baltimore:

"Un directeur-gérant est soumis à des imprévus mystérieux qu'il ne peut contrôler, fit-il la mine basse. Comment aurais-je pu imaginer un seul instant qu'un lanceur gagnant $150,000 par année laisserait tout tomber sans avertissement?"

Il y a du vrai là-dedans! Mais l'indulgence à l'endroit de John McHale et Jim Fanning a sans doute comme source leur travail acharné et efficace dans la découverte et la formation de leurs jeunes joueurs de baseball. Qu'on procure une couple d'années d'expérience à Pepe Mangual, Larry Parrish, Dale Murray, Denis Blair, Steve Rogers, Barry Foote, Gary Carter qui seront alors appuyés par un autre arrivage de recrues, les Landreth, Valentine, Roenicke, et autres, et les Expos se retrouveront avec du vent dans les voiles.

Les Expos ont fait quelques erreurs de parcours chez les recrues. Ils ont préféré, par exemple, en dépit de fortes recommandations Gary Roennicke à la sensation des Red Sox de Boston, Fred Lynn, au repêchage mais leur directeur du recrutement, Mel Didier, accomplit une sensationnelle besogne.

Fanning et McHale doivent une fière chandelle à Mel Didier, mais il faut reconnaître qu'ils mènent leurs clubs-écoles tambour battant, et qu'ils connaissent sur ce chapitre des succès éclatants. Ils ont de quoi pavoiser.

Dans le chapelet de critiques dirigées sur la direction des Expos de Montréal, cet aspect capital d'un club majeur, l'excellence du système de formation de jeunes baseballers, est souvent négligé. Mais il n'en reste pas moins que la montée foudroyante d'un Gary Carter crève les yeux, et que ces excellents fruits des clubs-écoles est une bouffée d'air frais.

Une bonne raison à l'indulgence. Avec le brio de ces jeunes, tous les espoirs sont permis pour les années à venir!

Ils le fuiront pas

Les Expos de Montréal ne fuiront pas la compétition des Jeux Olympiques durant les deux semaines de ce super-spectacle en juillet 1976... Le directeur-gérant Jim Fanning a donné les ordres afin que sa formation occupe le parc Jarry pendant une dizaine de jours pendant cette période... Jim Fanning m'assure que les Expos pourront espérer des foules accrues au parc Jarry, durant les Jeux, parce qu'en soirée, nombre de visiteurs piqués par la curiosité voudront jeter un coup d'oeil sur le baseball.

Il est fort possible que les Expos envahissent le parc olympique dès que les Jeux seront terminés, possiblement à partir du 15 août 1976... Après avoir longuement soupesé le problème, le club de baseball de la Ligue nationale reconnait qu'on devra quitter le parc Jarry même si la location du stade olympique n'est pas une mince affaire.

Sur la question, Jim Fanning dit ceci: "Nous n'avons conclu aucune entente avec le maire Drapeau au sujet du stade olympique, mais nous devrons y loger notre équipe coûte que coûte. Nous n'avons pas le choix, profiter de l'effet de nouveauté et de la toiture du stade qui nous met à l'abri des intempéries."

Tout en enseignant les mathématiques au Maroc

Michel Dufour a appris à tenir une balle en jeu

par André Lestourneau

CHICOUTIMI — En mission au Maroc depuis un an pour enseigner les mathématiques, dans le cadre d'un échange avec l'ACDI, Michel Dufour a été à même de perfectionner ses techniques sur le tennis.

"J'ai amélioré mon jeu de 30%", de relater le réputé tennisman saguenéen, de passage dans la région pour une courte vacance d'un mois.

"Mon coup droit est plus long. J'ai amélioré mon revers et mes coups à la volée. J'ai amorçé des coups que je n'avais pas eu le temps de perfectionner auparavant, en plus de perdre une douzaine de livres".

"Comme les terrains sont très lents, un joueur doit développer une défensive très forte, soutient Dufour. Pour ma part, j'ai appris à tenir une balle sur le terrain, en plus de constater que le tennis est autre chose que la force brutale".

Déçu d'avoir perdu un temps aussi précieux au cours des dix dernières années, Dufour reste ébahi devant la grande popularité du tennis au Maroc, laquelle ne peut se comparer avec le Québec.

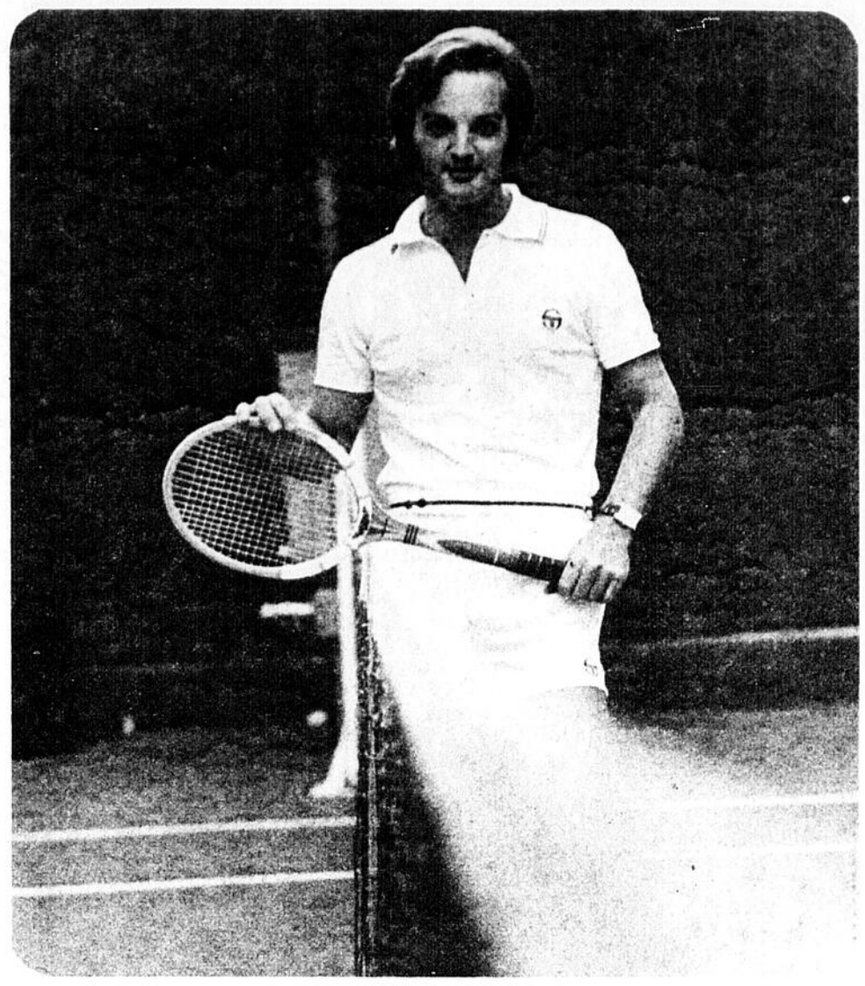
"L'esprit est bien différent avec ici", d'expliquer Dufour. Ils ont une politique de développement. Le tennis représente le deuxième sport en importance. On peut compter entre 125 et 140 terrains à Casa Blanca. Chaque ville se fait un devoir d'organiser son tournoi, chaque terrain compte de 10 à 12 courts et des chasseurs de balle à la journée longue".

"J'ai été vraiment surpris de voir que des pays pauvres soient aussi en avance sur des pays riches comme le Canada. C'est un mythe que le tennis soit un sport de riches".

Dufour a néanmoins réussi à se faire valoir, malgré son manque de technique, remportant notamment le championnat de seconde série, catégorie débouchant sur les internationaux, en plus de triompher en double avec Ahmed Ben Aomar.

Le tennisman local ne perd pas espoir de graduer d'un autre échelon au cours de la prochaine saison.

"Il est possible que je gagne un tournoi de première catégorie. A l'entraînement, je partage mes matches. J'ai eu l'honneur récemment de jouer contre Tom Dawson, champion junior d'Australie en 1973. Une chose est certaine, le calibre est plus fort qu'en Tunisie", de conclure Dufour qui a déjà passé six ans dans cette contrée de l'Afrique du Nord... pour enseigner encore les mathématiques et parfaire ses techniques de tennis.



Michel Dufour... un périple au Maroc riche en connaissances (Photo Gratien Tremblay)

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
CHIBOUGAMAU—COTE-NORD
SPORT

2e section | Jeudi 7 août 1975 | Page 11

Une pluie "cynique" ensoleille l'arrivée de Roy McMillan...

NEW YORK — Roy McMillan, qui a remplacé Yogi Berra comme gérant des Mets de New York hier, se souviendra longtemps de sa première partie à titre de pilote dans les majeures. McMillan a vu son club surmonter un déficit de 4-0 en marquant sept points — non mérités — à la troisième manche en route vers une victoire de 9-6 sur les Expos. De plus, McMillan a vu la pluie se porter à son secours à la neuvième manche. Les Expos ont marqué deux points pour réduire l'avance des Mets à 9-6 et ils avaient les buts remplis avec aucun retrait, quand le match a été arrêté durant une heure et 15 minutes à cause de la pluie.

Les hostilités n'ont jamais repris et McMillan a pu savourer son premier gain comme gérant dans les majeures.

Les Mets ont ainsi mis fin à une série de cinq défaites en trois jours. "Le baseball est un jeu bizarre" de commenter le nouveau pilote des Mets après le match. "Marquer sept points non mérités sur seulement trois coups sûrs n'est pas une sinécure. Mais je dois dire que l'état du terrain était pitoyable."

Les Expos ont pris une avance de 1-0 à la deuxième manche, lorsque Pete Mackanin a obtenu son septième circuit de la saison et ce après deux retraits. A la troisième, Pepe Mangual a amorcé la manche avec son neuvième circuit. Pepe Frias, qui avait remplacé Tim Foli à la toute dernière minute à l'arrêt-court, a frappé en lieu sûr, puis Jose Morales, qui avait commencé le match au premier but contre le gaucher George Stone, a fait compter deux points avec un double, après une erreur par Kranepool, un but sur balles à Carter et un mauvais lancer.

En dépit d'un recul de 4-0, les Mets ne se sont pas découragés et ont su remonter la pente. Ils ont marqué deux points à la quatrième manche sur un coup sûr par Rusty Staub et un circuit par Wayne Garrett. C'était le 16e circuit alloué par Renko cette saison.

Manche fatale

A la sixième, les Mets ont envoyé 13 frappeurs au bâton et ont marqué sept points non mérités sur seulement trois coups sûrs et deux erreurs par Frias à l'arrêt-court et Pete Mackanin au deuxième but. Les coups les plus fatidiques ont été réussis par Del Unser, Felix Millan et Ed Kranepool qui ont cogné trois doubles successifs. Le double de Unser a été bon pour trois points. Kranepool a fait compter un point avec son troisième coup sûr et Garrett et Jerry Grote un chacun avec des buts sur balles avec les buts remplis.

Renko a pris le chemin des douches dans cette manche et a été remplacé successivement par Fred Scherman, un gaucher et Chuck Taylor. Finalement, c'est Don Demola qui était au monticule pour les Expos.

A la neuvième contre le troisième artilleur des Mets, Bob Apocada, Larry Parrish a obtenu un simple tout comme son compagnon de chambre qui obtenait son sixième coup sûr depuis le début de la série contre les Mets. Barry Foote a été sauf sur un jeu facultatif, tout comme Mackanin au deuxième sur une erreur de l'arrêt-court Mike Phillips, ce qui devait permettre à Parrish de croiser le marbre. Mackanin a compté le sixième point des Expos à la suite de buts sur balles à Jim Lyttle comme frappeur d'urgence et Pepe Mangual avec les buts remplis.

La pluie, qui tombait de façon intermitente depuis le début du match, a rendu la situation encore plus difficile et le match a été interrompu pendant une heure et 15 minutes. Comme la pluie tombait de plus belle, l'arbitre Tom Gorman a contremandé le match alors que les Expos, tirant de l'arrière 9-6, avaient les buts remplis et aucun retrait.

Comme dirait l'ami Jean-Pierre Roy: "C'est le baseball".



A L'EAU — Essayez donc de juger un haut ballon derrière le marbre lorsque le terrain est boueux. Carter a essayé et suite à l'attrapé il s'est retrouvé le dos dans la boue. (Téléphoto PA)

Le gérant des Mets congédié

Mauch refuse de donner tous les torts à Berra

NEW YORK — Les gérants ont été embauchés pour être congédiés. C'est ce qu'on prétend dans le monde du baseball. Mais les gérants semblent également symphatisés entre eux, lorsqu'ils sont remerciés de leurs services.

En apprenant le congédiement de Berra, Gene Mauch a fait le commentaire suivant: "C'est dommage. C'est dommage, quand la direction d'un club s'en prend au gérant, à cause de l'attitude de certains joueurs qui refusent d'offrir leur plein rendement."

Mauch a ajouté que les Mets n'avaient pas fait si mal avant leur série à Pittsburgh. Avant hier, ils avaient perdu cinq parties en trois jours. Mauch ne croit pas que l'incident avec Cleon Jones y ait été pour quelque chose dans le congédiement de Berra.

"Jones a refusé de jouer pour Berra et ce dernier n'avait pas d'autre alternative que de le congédier" de dire Mauch. On sait que Jones, remercié de ses services, a refusé une offre de se joindre aux Yankees, parce qu'ils ne voulaient pas lui verser un boni pour signer.

Torre surpris

Du côté des Mets, le congédiement de Yogi Berra a été plus ou moins surprenant. "J'ai été très surpris" de dire Joe Torre, le vétéran porte couleurs des Mets. "J'ai pensé que Yogi avait sauvé son poste il y a deux semaines, alors que nous jouions très bien et que nous gagnions du terrain sur les Pirates dans la course au championnat" d'ajouter l'ancien joueur des Cards et des Braves.

Rusty Staub n'a pas voulu faire trop de commentaire au sujet de son ancien gérant, étant donné qu'il a eu des problèmes avec lui au camp d'entraînement. "Je peux dire que Yogi a fait tout son possible pour devenir un bon gérant" de dire l'ancien joueur des Expos. Mais il n'a pas dit s'il avait atteint son objectif.

Dave Kingman pour sa part s'est contenté de dire: "Yogi m'a donné l'opportunité de jouer, soit au premier but, soit au champ gauche, après que les Mets eurent acheter mon contrat des Giants. Je ne peux qu'être reconnaissant à son égard" de dire le fameux frappeur de coups de circuits des Mets.

Jean-Yves Fillion demeure fidèle au clan Marcotte

par André Lestourneau

CHICOUTIMI — Après avoir songé à changer de gérant pendant un certain temps, Jean-Yves Fillion a décidé de rester fidèle au clan Marcotte. Ce dernier continuera d'orienter la carrière du pugiliste Chicoutimien.

"Jai eu une bonne discussion avec Monsieur Marcotte au cours des derniers jours. Il demeurera mon gérant et verra à me boucler dans des batailles", d'annoncer Fillion.

"Monsieur Marcotte m'a fait comprendre que c'était préférable pour moi que je lui sois fidèle. Que ce serait mauvais pour la boxe si tous les bons athlètes se rangeaient du même côté, tout en me laissant entrevoir la possibilité de quelques combats intéressants.

Parmi ces affrontements dont rêve Fillion, un duel contre Lawrence Hafey vient en tête de liste. Des premiers contacts ont été entrepris avec Gerry Fraser, le gérant de Hafey.

"Il y a de l'action qui s'en vient pour Jean-Yves", de déclarer Fernand Marcotte". Je ne peux en dire plus long pour l'instant, si ce n'est que Jean-Yves a de fortes chances d'obtenir un combat pour le titre canadien des mi-moyens".

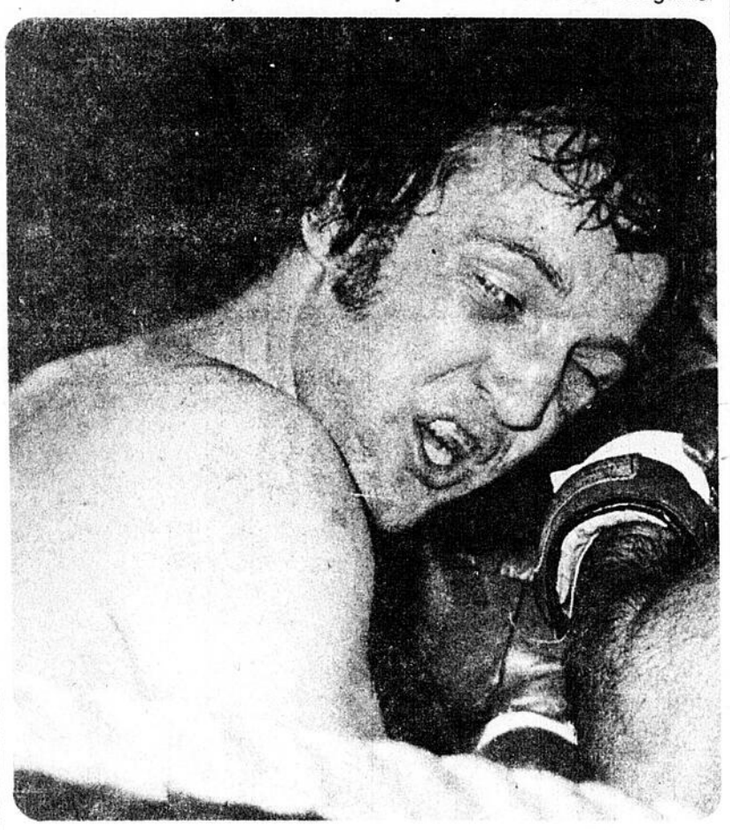
Ce combat aurait éventuellement lieu à Québec ou Chicoutimi, tout dépendant des exigeances de Hafey qui se montrerait assez avare pour défendre son titre qu'il a repris de Dave Downey.

"Je ne veux pas que Jean-Yves soit inactif trop longtemps", d'ajouter Marcotte. "C'est pourquoi, je songe à lui faire affronter un adversaire moins dangereux, pour lui permettre de se perfectionner avant de se mesurer à Hafey".

Marcotte aimerait également que son protégé mette à nouveau les gants contre Gervais.

"Jean-Yves est populaire à Québec. Je suis persuadé qu'il aurait gagné sa bataille l'autre jour, si j'avais été dans son coin. Je veux qu'il le prouve en lui organisant une revanche au Colisée".

En somme, Marcotte n'attend que des réponses. Quant à Fillion, il ne rêve que d'un duel contre Hafey... avant d'accrocher ses gants.



Jean-Yves Fillion... l'avenir lui paraît plus rose avec le clan Fernand Marcotte.

(Photo Réal Tremblay)

Victoire de 4 à 3 en surtemps du Richelieu

Sylvain Harvey insulte les Braves

JONQUIERE — Un coup sûr de Sylvain Harvey à la huitième manche a procuré un précieux gain de 4-3 au Richelieu de Chicoutimi face aux Braves de Jonquière, pour prendre les devants dans cette série demi-finale 2 à 1.

Mais peu importe le résultat, ce qui est le plus important à relever, c'est que le match aura été intéressant du début à la fin. Les quelque 700 spectateurs, qui s'étaient réunis au stade Richard Desmeules de Jonquière, ont goûté le spectacle jusqu'à ce que Sylvain Girard croise le marbre pour mettre fin au suspense.

Il aura fallu attendre jusqu'à la fin de la troisième manche pour qu'une équipe enregistre un premier point. Au cours des deux premières manches, les deux équipes semblaient préférer faire part de leurs doléances à l'arbitre du marbre. Lorsque ce n'était pas le Richelieu qui demandait que l'on ferme les lumières, de la galerie de la presse, laquelle aveuglait les joueurs du champ extérieur, c'était les Braves qui demandaient à l'officiel qu'il donne des instructions afin que les préposés au terrain remettent en condition la boîte des frappeurs, que les joueurs du Richelieu détruisaient afin de jouir de plus d'espace pour les grandes jambes.

Finalement, les Braves ont brisé la glace avec un circuit de Sylvain Hudon.

Cependant à la quatrième reprise, Serge Girard débuta la manche avec un simple au champ intérieur pour finalement voler le deuxième coussin. Il croisa le marbre sur un solide coup sûr de son frère Sylvain, lequel colla une balle sur la ligne du troisième but. Serge Girard donna l'avance aux siens lorsque Sylvain Harvey cogna un double.

Mais les Braves sont revenus au plus fort de la lutte dès leur retour à l'offensive. Le lanceur perdant, Bruno Godin, partit le bal avec un double.

Avec trois hommes sur les sentiers, André Fortin s'est avancé au marbre pour frapper à la place de Michel Corneau. Rendu au bout de son rouleau, Pierre Houle fut débité d'un mauvais lancer dès sa première offrande. Godin marque sur le jeu. Immédiatement, Guy Wauthier se rend au pas de course vers le monticule, et André Simard est désigné pour venir sortir le Richelieu de l'impasse.

Il accorde un but sur balles à fortin, finalement, Jonquière compte un troisième point pour prendre les devants dans le match.

Le Richelieu a dû attendre jusqu'à la sixième manche avant d'égaliser. Entre-temps, le public a été en mesure d'assister à quelques exploits défensifs. Chose curieuse, les deux voltigeurs de gauche des deux équipes ont éprouvé de sérieux problèmes avec les ballons frappés dans leur direction. Encore un satané problème de lumière!

Après avoir tapé un second coup sûr, Sylvain Girard devait obliger les deux formations en présence à se rendre en supplémentaire.

Toutefois, les Braves peuvent se frapper la poitrine. Ils ont placé trois hommes sur les sentiers, mais la défensive du Richelieu a vaincu la pression pour finalement l'emporter.

Le Richelieu retourne à domicile avec une avance d'une partie. Malgré tout, il lui faudra éviter un surplus de confiance qui pourrait lui jouer de mauvais tours.



RETIRE — Sur ce jeu le porte-couleurs du Jonquière a été retiré par Serge Girard, du Richelieu. Le joueur des Braves avait pris un écart qui lui a coûté cher. (Photo Gratien Tremblay)

Au championnat canadien de tennis

Malgré une épaule blessée, Booth fait mordre la poussière à Lamarche

WINNIPEG (PC) — Le sixième favori Glenn Booth de Winnipeg a défait le champion canadien de l'an dernier, Pierre La Marche, de Québec, mercredi, à la troisième ronde éliminatoire du Championnat national canadien de tennis.

Booth, qui était handicapé par une blessure à l'épaule qui réduisait de motié la vitesse de son service, a obtenu la victoire en 4-6, 7-5 et 6-3, par un temps venteux, au Winnipeg Canoe Club.

Ce Tournoi est doté de $12,000 de bourse et la première place vaut $1,500.

Durant les trois sets, Booth a pris les devants 4-1. Dans le premier, La Marche a effectué un retour pour l'emporter 6-4, puis Booth a remporté le deuxième pendant lequel il a remporté trois coups de service de son adveraire.

Au troisième set, Booth a maintenu son avance et a finalement vaincu La Marche 6-3.

Dans les autres simples masculins, le quatrième favori Jim Boyce de Toronto a causé une certaine surprise en défaisant le vétéran Jim McCormick de Toronto, 6-2, 5-7 et 6-3. Le grand favori Réjean Genois de Loretteville a vaincu Robert Bettauer de Vancouver 5-7, 6-2 et 6-2. Le septième favori Peter Pospisil de Toronto a vaincu facilement Bill MacDonnell en deux sets de 6-3 et 6-2.

Geronimo et les Reds massacre les Giants

SAN FRANCISCO (AP) — Cesar Geronimo a claqué deux triples et Darrel Chaney a fait produire trois points avec deux doubles quand ils ont aidé les Reds de Cincinnati a écraser les Giants de San Francisco 12-5 dans un match de la Ligue nationale de baseball.

Les Reds, qui ont balayé la série de trois matches, ont bombardé les Giants de 20 coups sûrs. Tous les neufs joueurs débutants des Reds ont obtenu au moins un coup sûr et ont fait produire au moins un point.

Le lanceur gagnant, Jack Billingham, 12-5, a lui-même fait produire un point avec un simple à la sixième.

Le partant Jim Barr des Giants a été bombardé de neuf coups sûrs et cinq points au cours des trois premières manches.

Tony Perez a claqué son 16e circuit pour les Reds.

A St-Louis Buddy Bradford a cogné un circuit et Ken Beitz a réussi un triple qui a débuté une série de trois points en cinquième manche, et mener les Cardinals de St-Louis à une victoire de 4-2 sur les Pirates de Pittsburg.

Le lanceur partant pour St-Louis, John Denny 6-3, n'a accordé que deux simples aux meneurs de la section est de la Ligue nationale durant les sept premières manches; mais en huitième il a laissé les buts se remplir et le lanceur de relève Al Hrabosky n'a pu empêcher que les Pirates comptent leurs deux points, le premier sur un mauvais lancer et le deuxième sur un coup au sol.

A San Diego le gaucher Randy Jones n'a accordé que deux coups sûrs pour remporter sa 15e victoire, alors que les Padres de San Diego défaisaient les Astros de Houston 6-1.

Jones 15-6, qui a perdu 22 matches la saison dernière, a raté sa tentative de septième blanchissage de l'année lorsque Bob Watson a cogné un triple et a marqué sur le retrait de Clif Johnson.

Les Padres ont compté quatre buts en première manche aux dépens du lanceur perdant Larry Dierker 9-12.

Dans la Ligue américaine, à Cleveland, Rico Carty a frappé un circuit de trois points en sixième manche, pour mener les Indians de Cleveland à une victoire de 5-3 sur les Yankees de New York.

Le circuit de Carty, son 11e de la saison, a donné une avance de 4-0 aux Indians.

Rick Manning a frappé un coup sûr pour ouvrir la manche, est passé au deuxième sur un coup au sol et s'est rendu au troisième sur un coup au champ intérieur d'Oscar Gamble. Après un retrait automatique au marbre, Carty a cogné la balle au-delà de la ligne de 375 pieds au centre-gauche.

A Kansas City Tony Solaita a frappé un circuit de trois points, au cours d'une quatrième manche de quatre points, et a ainsi donné une victoire de 4-3 aux Royals de Kansas City sur les Twins du Minnesota.

Amos Otis a obtenu un but sur balles de Bert Blyleven 10-6 alors qu'il y avait deux hommes de retirés en quatrième manche puis a marqué sur un double de John Mayberry. Georges Brett a également obtenu un but sur balles et c'est alors que Solaita a cogné son circuit.

Au Texas, la recrue Dave Moates a produit trois points, pour compléter les efforts du lanceur Gaylors Perry, qui n'a accordé que sept coups sûrs, et permettre aux Rangers du Texas de l'emporter 5-2 sur les A's de Oakland.

Perry 11-5 a raté son blanchissage lorsque Joe Rudi a cogné son 17e circuit, bon pour deux points, alors qu'il y avait un homme de retiré dans la neuvième. Perry a gagné quatre de ses cinq derniers matches.



UN MUR — Larry Uteck des Argonauts de Toronto a rencontré un mur en affrontant Bill Palmer des Rough Riders d'Ottawa. La scène se passait au premier quart du match entre Toronto et Ottawa dans la capitale fédérale où les Riders disputaient leur premier match à domicile. Les Riders l'ont finalement emporté.

(Téléphoto PC)

En conflit avec John Bishop

Ferguson laisse les Québécois

MONTREAL (PC) — John Ferguson a démissionné hier de son poste de président des Québécois de Montréal de la Ligue nationale de crosse, après une mésentente avec le co-propriétaire Nelson Stoll et le directeur-gérant-instructeur Jim Bishop.

"J'ai dû prendre cette décision à cause de mes nombreuses occupations extérieures qui ne me laissaient pas suffisamment de temps pour donner un bon rendement comme président de cette équipe, a mentionné Ferguson, ancien joueur des Canadiens de Montréal. Je continuerai de m'intéresser au sport de la crosse à Montréal et je veux souhaiter la meilleure des chances à Robert Dagenais qui me succédera à titre de président des Québécois.

Ferguson et Stoll, qui sont co-propriétaires de chevaux de courses ont eu des démêlés depuis que Bishop a été engagé l'hiver dernier.

"Je ne m'entends pas très bien avec Bishop, a poursuivi Ferguson. Il a été engagé pour diriger l'équipe comme il l'entend. Je n'ai jamais tenté de m'imposer et je n'ai pas l'intention de le faire. Le sort de l'équipe est entre ses mains. Si tout va bien, c'est à lui que devraient être adressées les louanges. Si tout va mal, c'est lui qui sera blâmé".

Jocelyne Bourassa présente une carte de 72

Donna Young utilise son bâton magique et termine six coups sous la normale

SUNNINGDALE, Angleterre (AP) — Donna Caponi Young a réussi un eagle et neuf birdies hier au club Sunningdale, présentant une ronde de 68, six coups sous la normale pour prendre une avance de deux coups à l'issue de la première ronde de l'Omnium européen de golf.

"Je n'ai jamais réussi tant de birdies au cours de ma carrière, a mentionné la golfeuse qui a déjà remporté deux fois l'Omnium des Etats-Unis. J'ai aussi commis cinq bogeys. Je ne peux pas me rappeler avoir jouer une telle ronde de golf".

Sandra Palmer, qui a remporté l'Omnium des Etats-Unis cette année, Jane Blalock et Mary Mills partagent le deuxième rang avec des comptes de 70.

Joanne Carner, Kathy McMullen et la française Catherine Lacoste-de-Prado suivent avec des comptes de 71.

Jocelyne Bourassa a présenté une excellente ronde de 72, deux coups sous la normale. Elle se retrouve à égalité avec Murle Breer, Susie McAllister et Gloria Ehret.

La Canadienne Sandra Post a joué la normale 74, le même compte que Kathy Whitworth et Carol Mann.

Bourse élevée

Le tournoi de 72 trous, qui prendra fin samedi, offre une première bourse de $11,000.

Mme Young n'a enregistré que trois normales lors de sa ronde mouvementée sur le parcours de 6,174 verges à normale 74.

Elle a entrepris sa ronde avec un birdie, un eagle et un autre birdie, calant des coups roulés de 10, 15 et 10 pieds.

Elle a également enregistré des birdies aux trois derniers trous.

Le parcours a été balayé par de forts vents, ce qui n'a pas aidé la cause des golfeuse.

"Cette température ressemble à celle de la Californie et cela me plaît", a mentionné Mme Young.

Joanne Carner, qui avait retranché cinq coups à la normale après 12 trous, a mentionné, pour sa part, que le vent lui avait causé des difficultés.

"Parfois, le vent change subitement de direction au moment même où vous commencez votre élan", a-t-elle mentionné.

Judy Rankin, championne en titre, a connu sa part de difficultés. Elle a terminé avec une première ronde de 76.



Jocelyne Bourassa... elle demeure encore dans la course

Au club Saguenay

Les golfeurs ragent contre les verts

par Pierre Fellice

JONQUIERE — "Les verts sont en très mauvais état", était le commentaire quasi unanime que l'on entendait hier, suite à la première ronde du championnat de golf inter-districts provincial qui prendra fin aujourd'hui sur les allées du Club Saguenay d'Arvida.

Et même les golfeurs juniors locaux, qui pourtant doivent connaître le terrain arvidien à fond, n'ont pas réussi à maîtriser ces verts, de sorte que les comptes enregistrés ne sont pas de tout repos.

C'est ainsi que suite à cette première ronde d'hier, le district Saguenay-Lac-Saint-Jean occupe la sixième et dernière place, à 27 coups derrière le district de l'Estrie au sommet.

Il faut souligner que lors de ce championnat, les comptes des golfeurs sont inscrits selon l'évaluation réelle du terrain et non pas selon la normale comme telle. Ainsi, même si le résultat demeure le même, les officiels n'inscrivent que la différence entre l'évaluation réelle du terrain et le compte enregistré par le golfeur.

La lutte est belle présentement entre les districts de l'Estrie, du St-Maurice, de Montréal et celui d'Ottawa. L'Estrie montre un compte de 53, comparativement à 54 pour St-Maurice, 55 pour Montréal et 56 pour Ottawa. A 76, on retrouve le district de Québec et enfin le Saguenay-Lac-Saint-Jean avec 80.

Des cinq jeunes golfeurs qui représentent le district Saguenay-Lac-Saint-Jean, c'est Marc Fortin, d'Alma, qui a présenté la meilleure carte suite à la première ronde d'hier. Le golfeur jeannois a joué un 76 alors que Marc Brassard inscrivait un 80 et Gérald Tremblay, un 81. Richard Martel avec 94 et Marc Gagnon, 99, complètent le compte pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Le meilleur compte au total a été enregistré par Yves Tremblay, de Montréal, un 74. Tremblay est l'un des grands favoris de ce tournoi en compagnie de Robert Gauthier, également de Montréal. Ce dernier n'a toutefois pas montré son meilleur score, hier, alors qu'il a présenté une carte de 82.

Suite à la dernière ronde d'aujourd'hui, les officiels de l'Association provinciale de golf devront faire plusieurs choix.

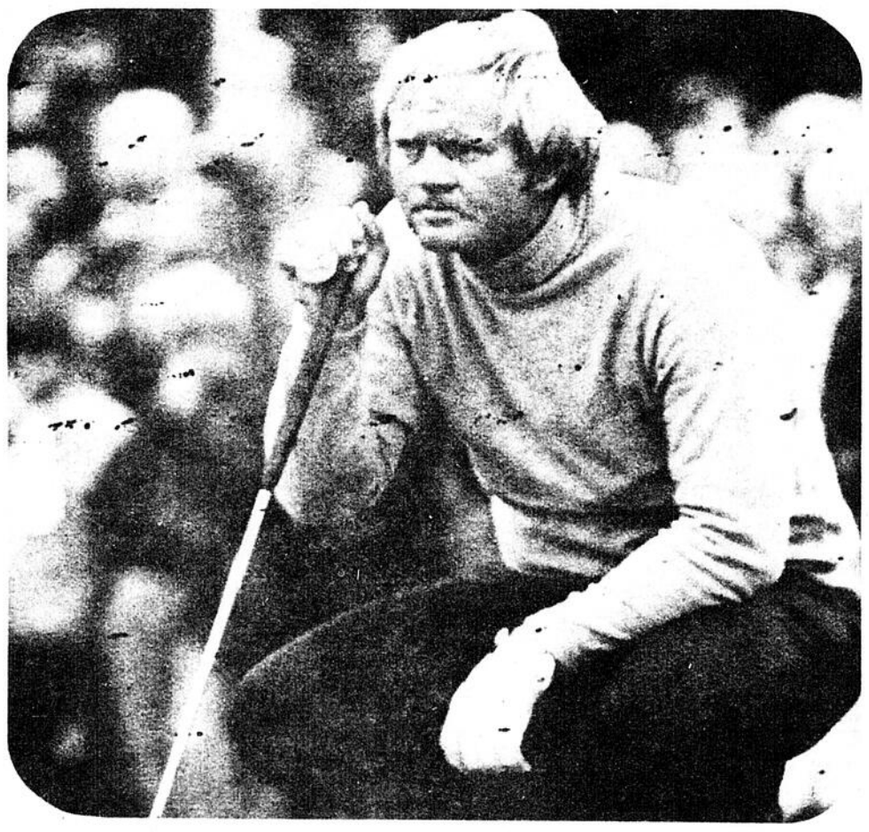
En premier lieu, on devra choisir l'équipe qui représentera la province de Québec, au championnat national junior. Ce dernier aura lieu à Victoria, Colombie Britannique, à la fin du présent mois. Huit golfeurs seront alors sélectionnés.

Il faudra également sélectionner 10 joueurs, deux par catégorie de 14 à 18 ans, lesquels participeront à la rencontre Québec-Ontario au cours des prochaines semaines.

Enfin, il faudra dénicher six joueurs de 16 ans et moins, qui ont montré le plus de progrès au cours de la dernière année. Cette dernière sélection permettra aux jeunes golfeurs de participer à la compétition pour la Coupe Williamson, à Boston.

Au championnat de la PGA

Verra-t-on le Nicklaus des beaux jours?



FERME INTENTION — Jack Nicklaus devra prouver qu'il possède encore cette fureur de vaincre. (Téléphoto PC)

AKRON, Ohio (AP) — Même s'il a été battu par un et deux coups lors des Omniums britannique et des Etats-Unis, Jack Nicklaus n'en est pas moins déterminé à remporter le dernier tournoi majeur de la saison, le championnat de la PGA.

On a dit et écrit que ces défaites avaient peut-être enlevé un peu de la détermination à Nicklaus et qu'il s'agissait peut-être là du commencement de la fin de la domination du golfeur de l'Ohio sur le circuit américain.

Un Nicklaus plus jeune, plus affamé aurait-il perdu l'Omnium des Etats-Unis quand il n'avait besoin de réussir que la normale au cours des trois derniers trous?

Un Nicklaus d'il y a dix ans, aurait-il perdu l'Omnium britannique quand il n'avait qu'un birdie à réussir au cours des trois derniers trous?

"J'ai connu beaucoup de désappointements. J'ai déjà perdu plus souvent qu'à mon tour lors des tournois majeurs", a mentionné Nicklaus.

Souvent deuxième

Quand on regarde le nombre de victoires accumulées par Nicklaus, on oublie très facilement que Nicklaus a terminé deuxième plus souvent que tout autre golfeur depuis le début de sa carrière. Il a terminé deuxième près de 40 fois. Lors des tournois majeurs, il a terminé deuxième 13 fois.

Sa fiche depuis le début de la saison fait qu'il sera encore une fois l'homme à battre lors du championnat qui sera disputé sur un de ses parcours favoris, le club Firestone.

En 13 tournois cette année, Nicklaus a remporté trois victoires, a terminé deuxième une fois, troisième quatre fois. Il a terminé au neuvième rang ou mieux au cours de tous ses tournois sauf un. Il est premier boursier avec des gains de $205,713. Il est le meneur pour la moyenne des coups par ronde avec 69.8 coups par ronde.

"Je joue très bien présentement, a mentionné Nicklaus. Mes coups de départ sont bons, mon jeu de fers est adéquat, je joue bien autour des verts et mon jeu sur les verts est excellent".

Le parcours semble également favoriser Nicklaus. Il a remporté plus de $329,000 à Firestone depuis le début de sa carrière. Il y a remporté la Série Mondiale du golf à quatre reprises et a triomphé dans la Classique américaine en 1968.

Ses plus sérieux rivaux seront Tom Weiskopf, le champion de l'an dernier Lee Trevino, Johnny Miller, Hale Irwin, le Sud-Africain Gary Player et possiblement Arnold Plamer.

Pour "Arnie", l'occasion rêvée de tenir une vieille promesse

AKRON, Ohio (UPI) — Contrairement à ce que les revues spécialisées ont laissé entendre, Arnold Palmer, ce dieu du golf américain des années soixante, affirme qu'il n'est pas au seuil de la retraite.

Déjà il s'évertue à faire valoir son point lorsqu'il effectue de courtes apparitions à la télévision dans le but de sensibiliser les amateurs de golf au tournoi de la PGA qui débute aujourd'hui.

"Je ne suis pas un petit vieux! Avez-vous remarqué que plusieurs vétérans prennent part à ce prestigieux tournoi. Gene Littler a 45 ans, Julius Boros, 55 ans, Art Wall, 51 ans et moi-même, j'ai 46 ans. Pourtant, nous jouons de l'aussi bon golf que par les années passées..."

De fait, les golfeurs dont Palmer a mentionné les noms ont tous fait bonne figure lors du récent Omnium de Westchester. Il y a également un facteur qui fait que Palmer est si motivé à l'approche de cet omnium. Palmer a décroché deux victoires cette année, mais les deux gains ont été décrochés en Europe. Palmer veut remporter ce championnat. D'autant plus que c'est le seul titre qu'il n'a pas encore raflé de toute sa carrière.

Aux Etats-Unis, Palmer n'a pas gagné un seul tournoi au cours des trois dernières années. "Je ne crois pas que j'échouerai cette fois-ci", de dire celui que plusieurs surnomment "Arnie".

Le championnat de la PGA est devenu une hantise pour Palmer au fil des années. Il est venu bien près de tout abandonner, mais il a promis à ses amis qu'il ne laisserait pas tomber la compétition tant et aussi longtemps qu'il n'aura pas mis le grappin sur ce tournoi. En d'autres termes, une victoire d'Arnold Palmer donnerait un second souffle de vie à sa carrière.

Mais Palmer a souvent joué de malchance au cours de ce tournoi. En trois occasions il était dans la colonne des meneurs lorsque débutait la ronde finale. A chaque occasion, il perdit par un coup en ronde supplémentaire.

C'est à Akron, en 1960, alors que Palmer était au sommet de sa carrière, qu'il est venu le plus près de remporter la palme. Ce fut de fait la meilleure des bonnes saisons qu'il a connues. Il remporta le Tournoi des Maîtres et le U.S. Open. Il termina l'Omnium britannique un seul coup derrière le gagnant. Il remporta un total de huit tournois cette année-là. Et en 1975, il entrevoit faire mieux que par les années passées et ce, même si la saison tire à sa fin.

L'an dernier, c'est le trou numéro 16 qui avait tué les espoirs de Palmer afin de remporter les honneurs. "Je me rappelle de chaque coup comme si c'était hier. J'ai fait un triple "bogey". Je devait terminer le tournoi à égalité au septième rang, alors que si j'avais fait une normale, je serais allé en prolongation.

"J'ai eu un bon coup de départ, mais c'est mon troisième coup qui m'a tué. J'ai tenté un coup de fer que tous les autres joueurs n'avaient jamais exécuté, un coup-suicide! J'ai tenté de frapper la balle au-dessus d'un arbre, mais celle-ci toucha l'arbre pour tomber à l'eau", raconte-t-il.

Plusieurs experts estiment que si Palmer avait remporté le titre en 1960, il aurait remporté le championnat de la PGA au moins trois autres fois par la suite. L'échec de la saison dernière lui a laissé une cicatrice qui lui est difficile de camoufler.

Mais malgré ses malchances au cours de cette classique annuelle, il trouve néanmoins le moyen de terminer avec un humour. "En 1967, il y eu un tournoi qui se devait d'être celui de la PGA. Mais à la suite d'une dispute avec l'Association des golfeurs, elle a décidé de ne pas tenir compte du classement. Le pire, c'est que j'avais remporté le tournoi en question. Alors vous voyez, j'ai déjà remporté le championnat de la PGA, mais ils ne l'ont jamais crédité à mon dossier. Je vous jure, tout est contre moi".



FIN PRET — Arnold Palmer entamera la première phase du championnat de la PGA avec détermination.

C'EST PEUT-ETRE VOTRE CHANCE DEVENEZ UN DETAILLANT TEXACO A CHICOUTIMI

Une excellente station-service établie est disponible pour l'homme qualifié. Voici votre chance de posséder votre propre commerce, et de retirer les profits de vos efforts et décisions, à titre de détaillant Texaco. Un investissement d'environ $6,000. est nécessaire pour achat d'inventaire.

Texaco vous aidera à devenir un détaillant Texaco prospère en fournissant...
Assistance financière — Programme de perfectionnement avec contribution aux dépenses — Assistance soutenue d'un conseiller en administration — Support efficace de publicité et de promotion.

Appelez Claude Potvin
Jour: 418-549-3803 Soir: 418-549-5791

OU COMPLETEZ LE COUPON CI-DESSOUS!
Les demandes sont confidentielles.

CLAUDE POTVIN
TEXACO CANADA LIMITED,
BOUL. LAMARCHE, CHICOUTIMI.
G7H 1K7

Veuillez me renseigner sur la façon de devenir un détaillant Texaco.
Nom _____
Rue _____
Ville _____ Prov. _____ Téléphone _____

TEXACO

T-15

DIXIT...



Yogi Berra

"Les dirigeants de l'équipe m'ont dit que j'étais congédié parce qu'il y avait un problème de communication au sein de l'équipe. Je ne suis pas d'accord! En quatre saisons avec l'équipe nous avons remporté deux championnats. J'ai dit aux propriétaires que le choix de Roy McMillan était idéal. Reste maintenant aux joueurs à jouer de façon à ce que Roy puisse conserver son poste", dixit Yogi Berra.

BASEBALL

LIGUE JUNIOR REGIONALE

(DEMI-FINALES)

Hier
Chicoutimi 4 Jonquière 3 (Chicoutimi mène 2-1, série 4 de 7)

Aujourd'hui
St-Félicien vs Kénogami (Kénogami mène 2-0, série 4 de 7)

LIGUE NATIONALE

Les Résultats

Montréal	013	000	002	6	8	4
New York	000	207	00X	9	11	3

Renko, Scherman (6), Taylor (6), Demola (7) et Foote; Stone, Webb (4), Apodaca (7), et Groote. ML Webb (4-4). LP-Renko (4-9). Cir: MacKanin (7), Mangual (9), Garrett (4).

Pitts.	000	000	020	2	4	0
St. Louis	001	030	00X	4	10	0

Prett 7-4 Tekulve 5 Giusti 8 et Dyer; Denny 6-3 Hrabosky 8 et Simmons. C: SL-Bradford 3.

Cincin.	023	151	000	12	20	0
San Fran.	011	000	102	5	14	0

Billingham 12-5 C. Carroll 7 et Plummer; Barr 9-9 Williams 3 Bradley 5 Heaverlo 5 Caldwell 7 et Moffitt 9 et Rader. C; Cin-Perez 16.

Houston	010	000	000	1	2	1
San Diego	401	000	01X	6	9	1

Dierker 9-12 et Jutze; Jones 15-6 et Kendall. C: Hou-Torrez 2.

Le Classement

Section Est

	G	P	MOY	DIFF.
Pittsburgh	66	45	.595	—
Philadel.	62	49	.559	4
New York	57	53	.518	8½
St. Louis	57	54	.514	9
Chicago	51	61	.455	15½
Montréal	47	61	.435	17½

Section Ouest

	G	P	MOY	DIFF.
Cincinnati	74	38	.661	—
Los Ang.	58	55	.513	16½
San Franc.	55	57	.491	19
San Diego	53	59	.473	21
Atlanta	49	62	.441	24½
Houston	40	75	.348	35½

Hier
Cincinnati 12 San Francisco 5
St. Louis 4 Pittsburgh 2
Atlanta 5 Los Angeles 4

San Diego 6 Houston 1
New York 9 montréal 6
Chicago à Philadelphie

Aujourd'hui
Montréal (Rogers 8-7) à New York (Matlack 13-8)
Pittsburgh (Kison 9-7) à Houston (Roberts 6-12)
Chicago (R. Reuschel (7-12) à Philadelphie (Christenson (6-2)

Demain
Pittsburgh à Houston
Los Angeles à New York
San Francisco à Philadelphie
San Diego à St. Louis
Chicago à Atlanta 2
Montréal à Cincinnati

Les Meneurs

	P	AB	PTS	CS	MOY.
Madlock, Chi	97	389	54	136	.350
Simmons, SL	107	383	56	129	.337
Watson, Hou	104	395	54	131	.332
Parker, Pit	99	370	55	121	.327
Sang., Pit	93	343	41	112	.327
Bowa, Phi	85	369	50	120	.325
Rose, Cin	112	466	60	150	.322
Morgan, Cin	103	354	74	114	.322
Brock, SL	88	335	56	108	.322

Circuits: Luzinski, Phil 27; Kingman, NY 24; Schmidt, Phil 23; Bench, Cin 22; Stargell, Pitt 20.

Points produits: Luzinski, Phil 90; Bench, Cin 87; Watson, Hou 77; Staub, NY 72; Simmons, ST.L 71.

Buts volés: Lopes, LA 47; Morgan, Cin 44; Brock, St.L 42; Cedeno, Hou 36; Cardenal, Chi, Concepcion, Cin et Mangual, Mtl 23.

Lanceurs (Base de 13 victoires): Sutton, LA 15-9; Jones, SD 14-6; Seaver, NY 14-7; Matlack, NY 13-8; Messersmith, LA 13-10.

LIGUE AMERICAINE

Les Résultats

Minne.	120	000	000	3	10	1
Kansas C.	000	400	00X	4	5	0

Blyleven 10-6 et Roof; Busby 15-8 et Martinez. C: KC-Solaita 11.

Première partie

Baltimore	012	100	000	4	9	1
Detroit	000	001	100	2	7	2

Torrez 14-6 Garland 7 et Duncan; LaGrow 7-11 et Freehan. C: Det-Meyer 6.

Deuxième partie

Baltimore	000	215	000	8	12	1
Detroit	000	002	000	2	10	2

Grimsley 8-11 Miller 6 et Hendricks; Lemanczyk 0-4 Walker 6 Reynolds 6 et Wockenfuss.

New York	000	000	120	3	9	0
Cleveland	100	003	01X	5	5	0

Dobson 9-12 Lyle 8 et Munson; Peterson 6-7 LaRoche 8 et Ashby. C: Cle-Carty 11.

Le Classement

Section Est

	G	P	MOY	DIFF.
Boston	67	44	.604	—
Baltimore	59	50	.541	7
New York	57	53	.518	9½
Milwaukee	53	59	.473	14½
Cleveland	50	58	.463	15½
Detroit	46	66	.411	21½

Section Ouest

	G	P	MOY	DIFF.
Oakland	68	43	.613	—
Kansas C.	61	49	.555	6½
Chicago	54	57	.486	14
Texas	53	59	.473	15½
Minnesota	49	64	.434	20
Californie	49	64	.434	20

Hier
Texas 5 Oakland 2
Chicago 11 Californie 1
Kansas City 4 Minnesota 3
Cleveland 5 New York 3
Baltimore 4 Detroit 2

Baltimore 8 Detroit 2
Boston 5 Milwaukee 2

Aujourd'hui
Oakland (Blue 14-8) à Texas (Hands 5-6)
Californie (Ryan 12-11) à Chicago (Vuckovich 0-1)
Minnesota (Albury 6-6) à Kansas City (Splittorff 4-6)
New York (Medich 9-12 au Gura 3-4) à Cleveland (Hood 4-7)
Baltimore (Cuellar 10-8) à Detroit (Ruhle 9-8)
Boston (Wise 14-6) à Milwaukee (Slaton 11-10)

Demain
Boston à Oakland
New York à Californie
Baltimore à Chicago
Minnesota à Detroit
Texas à Milwaukee
Kansas City à Cleveland

Les Meneurs

	P	AB	PTS	CS	MOY.
Carew, Min	103	386	70	143	.370
Lynn, Bos	100	361	71	120	.332
Wash., Oak	103	411	60	132	.321
Harg., Tex	98	346	58	111	.321
Munson, NY	106	400	57	127	.318
Rice, Bos	101	401	71	123	.307
McRae, KC	103	397	49	122	.307
Manning, Cle	70	284	35	87	.306
White, NY	97	356	61	106	.298
Harrah, Tex	100	354	56	105	.297

Circuits: Jackson, Oak 27; Mayberry, KC 24; Scott, Mil and Bonds, Ny 22; Horton, Det et Burrgoush, Tex 20.
Points produits; Lynn, Bos 80; Rice, Bos et May, Blat 76; Horton, Det et Jackson, Oak 74.

Buts volés: Rivers, Cal 56; Washington, Oak 35; Remy, Cal et Otis, KC 31; North, Oak 26.
Lanceurs (Base de 14 victoires) Palmer, Balt 16-7; Kaat, Chi 15-9; Hunter, NY 15-10, Lee et Wise, Bos 14-6, Kc et Blue, Oak 14-8.

Eric, Stéphane et Sonia, un trio représentatif

Le Saguenay-Lac-Saint-Jean sera fort bien représenté lors du championnat canadien de tennis qui aura lieu à Ottawa, du 18 au 23 août prochain. Trois jeunes tennismen seront alors sur place, suite à leurs succès remportés lors de l'Omnium Québon de Granby. Il s'agit des frères Eric et Stéphane Bonneau, de Chicoutimi, de même que la jeune Sonia Gagnon, de Roberval. Eric Bonneau a remporté le championnat provincial dans la classe des 11-12 ans alors que Stéphane faisait de même chez les 13-14 ans. Sonia Gagnon, pour sa part, a remporté la finale consolation dans la catégorie des 11-12 ans filles.

LE RAPIDO

JULES BAISSE DE CLASSE

Jules Bouchard qui n'a pas connu tellement de succès à la barre du National de Port-Alfred la saison dernière, effectue un retour cette saison, toujours avec la même équipe, mais au niveau midget. En effet, il pilotera le National midget, l'une des six formations qui fera partie de la nouvelle Ligue de hockey midget régionale. Les jeunes joueurs du Port-Alfred sont déjà à l'entraînement. 32 joueurs suivent un cours de conditionnement physique, à raison de deux soirs par semaine.

ICI KEN DRYDEN

Ken Dryden des Canadiens de Montréal fera ses débuts à la radio de Radio-Canada prochainement. Il animera une émission qui aura pour titre "As it happens". En bon français ça veut dire: "Ce qui est arrivé". Emission style "hot-lines", Dryden recevra dans son studio une personnalité sportive à tous les jours. Le directeur de l'émission, Mark Starowicz, a affirmé que Dryden avait le potentiel requis pour devenir un excellent journaliste.

UN DE MOINS, UN DE PLUS...

Pôvre Yogi Berra! Ses joueurs lui ont fait dans les mains depuis quelques semaines avec le résultat qu'il se retrouve sans emploi. Après Billy Martin, Jack McKeon, et Billy Virdon, Berra devient la quatrième victime en l'espace de 16 jours. Les spéculations vont bon train quant à savoir quel sera le prochain gérant à accrocher ses crampons. La rumeur veut que ce soit Frank Quillici des Twins du Minnesota. Ces derniers croupissent dans les basfonds du classement de l'Américaine depuis déjà plusieurs saisons, et les gradins ne cessent de se vider.

FRANCO EN AMOUR

Franco Harris des Steelers de Pittsburgh veut se marier... avec trois femmes. La vedette des champions du monde est en amour par-dessus la tête. Mais le hic, c'est qu'il lui faudrait se convertir à la religion musulmane, alors que sa "famille" est italienne et catholique-pratiquante. Voyez la querelle?

DU GOLF ET DES VACHES

L'Agence de presse UPI nous apprend que le propriétaire des Blues de St-Louis, Sid Salomon III, a décidé d'innover en matière de golf aux Etats-Unis. Il financera un projet dans la région rurale de St-Louis qui verra à établir côte à côte six terrains de golf à raison de 18 trous chacun. Pour ce faire, il a fallu exproprier des centaines de fermiers qui n'ont pu refuser l'offre de Salomon. En pleine campagne, Salomon tient à ce que le décor demeure inchangé. C'est dire que les vaches qui appartiendront désormais à une boucherie de St-Louis, pourront brouter dans les mêmes paturages, entre des centaines de balles de golf.

NUMERO TROIS

En parlant du Missouri, mentionnons que le joueur des Blues de St-Louis, Gary Unger, a été choisi comme le troisième plus gros éleveur de bovins de tout l'est des Etats-Unis, par le Conseil général de l'alimentation américain. Unger possède un élevage évalué à deux millions de dollars. Le centre tout-étoile passe la majorité de la belle saison à s'occuper de sa ferme. Aux dires de ses proches, il prend son ouvrage avec un amour du travail surprenant.

MINI-TOURNOI DE TENNIS

Les jeunes joueurs de tennis, garçons et filles, de 5 à 10 ans, auront leur propre tournoi au cours du prochain week-end. La compétition aura lieu au club de tennis Bordeleau de Chicoutimi-Nord, samedi prochain. Les différentes classes au programme sont celles de 5-6 ans, 7-8 ans et 9-10 ans. Entre-temps, pour informations ou inscription, on peut rejoindre l'un des membres de la famille Bordeleau à 543-6976.

TOURNOI DE FER A CHEVAL

Les fameux tournois de fer à cheval qui jadis étaient très populaires au Saguenay-Lac-Saint-Jean, reviennent lentement à la surface. Et sans jeu de mots, on peut dire qu'ils reprennent du poil de la bête graduellement. C'est ainsi que l'un de ces tournois sera présenté dimanche prochain au Parc de la Colline de Chicoutimi-Nord. La compétition s'adresse aux hommes et aux dames et l'inscription est prévue pour 10 h. sur les lieux mêmes de l'événement. Il en coûtera $2.00 par personne pour s'y inscrire et pour renseignements supplémentaires, on peut rejoindre Jacqueline Beaulieu à 543-2842.

Pierre Vigneault refait surface aux guides de National Rhythm

JONQUIERE — Elu le conducteur de l'année à la piste de Jonquière en 1968, Pierre Vigneault s'était volontairement éloigné depuis du sulky.

Afin de garder un certain contact avec le monde des hommes à chevaux, Vigneault s'improvisa entraîneur, se contentant à l'occasion de qualifier un coursier ou monter un cheval pour venir en aide à un ami.

Malgré le succès qu'il avait connu en tant que jockey, Vigneault avait toujours préféré servir d'entraîneur.

"J'ai assez mauvais caractère et je n'endure pas le chialage", explique-t-il. "De par mon tempérament, il était préférable que je ne conduise pas. J'ai toujours mieux aimé entraîner que conduire".

"Je ne me casse pas la tête pour mener, car ce n'est pas mon gagne-pain. Mais lorsqu'un propriétaire exige que je conduise son cheval, j'accepte de prendre les cordeaux".

C'est ainsi que Vigneault devait refaire surface cette année en étant appelé à prendre en main la capricieuse National Rhythm, la révélation de la saison à Pré Vert jusqu'à maintenant.

"J'aime relever les défis, conduire les chevaux difficiles", de mentionner Vigneault. "J'ai accepté de remonter dans le sulky avec National Rhythm parce que cela représentait un défi pour moi".

"Je n'ai jamais eu de misère avec les chevaux. Quand je mets réellement la main sur un coursier, il n'y a pas de trouble. J'ai été à l'école et j'ai eu l'opportunité de rencontrer le regretté Roger White".

"Il m'a bien conseillé. Je n'ai plus de problème depuis que j'ai appris à connaître les chevaux, à les mettre à ma main", de se féliciter Vigneault.

Les résultats enregistrés avec National Rhythm lui donnent raison avec une fiche de quatre victoires en sept départs et trois deuxièmes.

"Je n'ai pas encore vu le bout de ce cheval", d'affirmer Vigneault. Il n'y en a pas un pour lui sentir le derrière. Elle possède des ressources insoupçonnées".

En quête d'une quatrième victoire consécutive, Vigneault n'entend pas s'en laisser imposer par ses rivaux, ce soir, lors de l'épreuve principale au programme.

"Je suis un peu déçu de la compétition. Elle n'est pas ce que j'aurais pensé. Je dois maintenant partir avec un handicap. Qu'importe, je serai tout au plus deuxième, sinon premier", de prédire Vigneault, un homme à respecter dans le sulky, surtout avec National Rhythm à ses côtés.



Pierre Vigneault... en quête d'une quatrième victoire consécutive avec sa protégée National Rhythm. (Photo Gratien Tremblay)

New York 9 — **Montréal 6**

	AB	P	CS	PP		AB	P	CS	PP
Unser CC	5	1	1	2	Mangual CC	4	1	2	2
Millan 2B	5	1	1	1	Frias AC	3	1	1	0
Kranepool 1B	5	1	3	1	Carter CD	3	1	1	0
Kringman CG	4	1	1	0	Morales 1B	2	0	1	2
Staub CD	4	1	1	0	Jorgensen 1B	2	0	0	0
Garrett 3B	4	1	1	3	Bailey CG	2	0	0	0
Grote R	4	1	0	1	Dwyer CG	2	0	0	0
Phillips AC	4	1	2	0	Parrish 3B	4	1	1	0
Stone L	1	0	0	0	Mackanin 2B	4	2	2	1
Webb L	1	0	0	0	Roote R	4	0	0	0
Milner FU	0	1	0	0	Renko L	1	0	0	0
Apodaca L	1	0	1	0	Scherman L	0	0	0	0
Total	**38**	**9**	**11**	**8**	Taylor L	0	0	0	0
					Biittner FU	1	0	0	0
					Demola L	0	0	0	0
					Lyttle FU	0	0	0	0
					Total	**32**	**6**	**8**	**5**

Montréal 103 000 002-6
New York 000 207 00x-9

E-Kranepool, Phillips (2), Mackanin, Frias, Demola, Mangaul. LSB-Montréal (7), New York (11).
2B-Kingman, Morales, Carter, Unser, Millan, Kranepool. 3B-Phillips. Cir-Mackanin (7), Mangual (9), Garrett (4). SAC-Frias.

	ML	CS	Pts	PM	BB	R
Renko P (4-9)	5 2-3	9	7	2	2	3
Scherman	0	1	2	2	2	0
Taylor	1-3	0	0	0	1	0
Demola	2	1	0	0	0	1
Stone	3	5	4	3	1	1

Webb G (4-4)	3	1	0	0	1	1
Apodaca	2	2	2	1	2	3

Atteint par Scehrman (Staub). ML-Stone. A-9,001. T-2:18.

À LA BARRIÈRE

Piste Pré Vert

Première course — $250.

1 Beau Blazes	Y. Bélanger
2 Hasty Chance	G. Bouchard
3 Parker Forbes	R. Marquis
4 Haggis Peg	Cl. Tremblay
5 Senator Satties	D. Guay
6 Lord Trust	M. Quesnel
7 Mado Bay	R. Lambert
8 Quees Partner	G. Corneau

Deuxième course — $350.

1 Mirabel R V	R. Violette
2 Notice Him	V. McCarvil
3 Gallant Blue	Cl. Tremblay
4 Greenacres Demon	R. Lambert
5 Lord Wilson	Be. Tremblay
6 Marlène Bunter	R. Jomphe
7 Steady Candy	R. Tremblay
8 Denise Lapinière	S. Gagnon
E-1 Richard Belle	Y. Boivin

Troisième course — $350.

1 Michael Chris	R. Lapointe
2 Victory Spell	D. Guay
3 Briarwood Lance	D. Jean
4 Mister Tim	R. Violette
5 Lucelle de Tracy	G. Bouchard
6 Demon Frisco	A. Drolet
7 Tish's Wally K	G. Corneau
8 Peanut Boy	R. Lambert
E-1 Leash Lady	

Quatrième course — $350.

1 Etta Gray	R. Lambert
2 Bedford Forest	C. Corneau
3 Chancy Byrd	J.-G. Duchesne
4 Confiture	R. Marquis
5 Romance Adios	S. Gagnon
6 Dell Drummond	J. Girard
7 Granby Shadow	L.-G. Martel
8 Timely Stone	D. Jean
E-1 Foxcroft Duke	R. Gagnon
E-2 Idaho Pine	J.-C. Tremblay

Cinquième course — $375.

1 Meadow Victor	R. Tremblay
2 Snoopy Moot	R. Violette
3 Pleasant Larry	Br. Tremblay
4 Baron de Tracy	G. Asselin
5 Fea Wejover	R. Lambert
6 Smoky Seven Up	R. Marquis

Sixième course — $375.

1 Edgewood Myrna	L.-G. Martel
2 Fusée Champ	G. Bouchard
3 Fiery Grattan	P.-E. Tremblay
4 Abrasive Yankee	R. Lapointe
5 Lowell C.	Cl. Tremblay
6 Bocage Fleurie	(pas nommé)
7 Espadin	J.-G. Duchesne
8 Mikrik	C. Savard

Septième course — $1,000.

1 Burly Scott	C. Tremblay
2 Lucky Beejay	R. Lambert
3 Boone Senator	R. Violette
4 Regal Brook	A. Saucier
5 Fury Star	G. Asselin
6 National Rhythm	P. Vigneault

Huitième course — $500.

1 Jombo Doll	A. Saucier
2 Windbreaker	D. Harvey
3 Step Moraka	G. Bouchard
4 Duke Counsel	R. Marquis
5 Meadow Ford	S. Gagnon
6 Miss Duke Demon	E. Boivin
7 Coquette Bri	L.-G. Martel

Neuvième course — $650.

1 Belissa	C. Hardy
2 Jamie Dazz	D. Guay
3 Dino Angus	D. Harvey
4 Our Lieutenant	P. Vigneault
5 Foster Don	R. Marquis
6 Edgewood Myram	C. Savard
7 Orleans Girl	Y. Boivin

Dixième course — $250.

1 Spencer Sauns	R. Tremblay
2 La Centenaire	Cla. Tremblay
3 Miss Monik	R. Perron
4 True Little Wonder	D. Guay
6 Eva E	M. Quesnel
7 Insko Hanover	R. Violette
8 Golden Jersey	Cl.-C. Trembla
E-1 Trailer Profit	E. Lambert

Piste Jacques-Cartier

Première course — $550

1 Pompon Fleurie	Y. Pelchat
2 Florican Titan	R. Beaudoin
3 Mar Con Tenor	J. Cyrenne
4 Abbo Eden	J.-C. Guenette
5 Spedd Arrow	P.-E. Alain
6 Goldrush Hanover	P. Noël
7 Justaplain Fred	J. Lefebvre
8 Pretty Speedy	J.-M. Marcoux

Deuxième course — $550

1 Northwood Edward	J.-C. Guenette
2 Art's Call	R. Boily
3 Roman Napoleon	C. Dupont
4 Star Brook	F. Nadeau
5 Saul Hanover	E. White
6 Richeland Adios	G. Julien
7 Intrigante C.	A. Jean
8 Meadow Byrd	L. Desrosiers

Eli.: Miss Show Dream, Jimmie Acres.

Troisième course — $850

1 Henry Tar	A. Jean
2 Rigaud Eden	R. Dufour
3 J. D. Champ	G.-G. Lachance
4 Valley Rainbow	Y. Pelchat
5 Louder Mir	N. Tremblay

Quatrième course — $600

1 Tarrs Blackstone	C. Drolet
2 Attention	G. Julien
3 Kin O Battles	F. Nadeau
4 Mr. Red Adios	R. Gendron
5 Proff	R. Drapeau
6 Green River Honey	M. Lépine
7 Night Out	J. Beaudoin
8 Gitan Noc	A. Jean

Cinquième course — $1,000

1 All Time Great	F. Nadeau
2 Solid Oak	J. Cyrenne
3 Coalmont Wood	R. Dufour
4 Mike Ra Phone	M. Cournoyer
5 Lachance Mir	Y. Pelchat
6 Band Of Gold	A. Jean

Sixième course — $550

1 Donuts Son	R. Drapeau
2 Idlewhiles Ray	J. Giguère
3 Afton Florence	R. Pagé
4 Dominique Rotan	J.-C. Guenette
5 Bye Bye Deana	F. Nadeau
6 Mike Abbe	R. Marois
7 In Honor	(Pas nommé)
8 Pedal	G. Beauchemin

Septième course — $800

1 Rarest Hanover	Y. Catellier
2 Molly Moraka	N. Tremblay
3 Ithaca	C. Dupont
4 Portland Dan	Y. Pelchat
5 Sixteen Cylinders	L. Duquette
6 Chatfield Wind	M. Cournoyer
7 Peggy Jo Castle	G. Boily
8 Marlau D'Or	G. Robichaud

Huitième course — $800

1 Taver's Tiger	Y. Roger
2 Mountain Actor	R. Dufour
3 Revel Black	G. Boily
4 Drummond Jewell	J.-C. Guenette
5 I. Wonder	F. Nadeau
6 Right Test	C. St-Jacques
7 Lucky Q.	Y. Pelchat
8 Marc Test	Y. Catellier

Neuvième course — $700

1 Wallkill Snoopy	R. Gendron
2 Tamar Ben Joe	R. Marcotte
3 Virginia A.	J. Cyrenne
4 Rutledge Queen	G. Boily
5 Welcome Luke	J. Fortin
6 Another Jersey	M. Cournoyer
7 Ben Ernest	F. Nadeau
8 John Honey	Y. Pelchat

Dixième course — $700

1 Indian Brave	J. Beaudoin
2 Direct Take Off	C. Dupont
3 Meadow Barbara	N. Tremblay
4 Esther Kent	Y. Pelchat
5 J. J. Scarlet	Y. Boily
6 Armbro Odios	L. Duquette
7 J. D. Carolyn	A. Quinn
8 Don's Bob	R. Marois

Eli.: Tim Sam, Boumfrise.

LES FAVORIS DE... Germain Bouchard — Pré Vert

Premier choix	*A surveiller*
1- Senator Sattie	*Queens Partner*
2- Notice Him	*Marlene Bunter*
3- Mister Tim	*Lucelle de Tracy*
4- Confiture	*Dell Drummond*
5- Snoopy Moot	*Meadow Victor*
6- Fusee Champ	*Bocage Fleurie*
7 National Rhythm	*Burly Scott*
8- Duke Counsel	*Miss Duke Demon*
9- Edgewood Myrna	*Dino Angus*
10- La Centenaire	*Insko Hanover*

Mon préféré: Snoopy Moot.



PORTEFEUILLE QUOTIDIEN

En dix ans

L'aide publique au développement a baissé de plus de vingt pour cent

Dans l'aide publique au développement des membres du Comité d'Aide au Développement (C.A.D.) (1), l'année 1974 marque le premier changement de tendance par rapport au fléchissement ininterrompu constaté depuis 1970.

En effet, les membres du C.A.D. ont accrû de 21% leur apport d'aide publique au développement, le portant à 11,3 milliards de dollars contre 9,4 l'année précédente; ce chiffre correspond à 0,33% de leur PNB global, contre 0,30% en 1973.

Le montant du 11,3 milliards de dollars correspond, par rapport à la population totale des pays en développement, à un transfert de 5,60 dollars environ par habitant. Le chiffre moyen correspondant n'était que de 3,70 dollars pendant la période 1964/66 mais il faut, bien entendu, tenir compte de l'érosion exercée par l'inflation.

En termes réels, l'aide publique au développement par habitant a fléchi de plus de 20% au cours des dix dernières années.

La palme à la Suède

Les 17 membres du C.A.D. ont tous accrû leurs apports d'APD (aide publique au développement) en dollars et 13 d'entre eux ont également amélioré leurs résultats par rapport au PNB.

Le taux de croissance a été particulièrement élevé dans le cas de l'Australis (0, 55% du PNB contre 0,44% précédemment), du Danemark (0,54% contre 0,48%), des Pays Bas (0,62% contre 0,54%), de la Norvège (0,57% contre 0,42%) et de la Suède (0,72% contre 0,56%).

La Suède est le premier pays du C.A.D. atteignant l'objectif de 0,7% du PNB pour l'aide publique au développement auquel ont souscrit la majorité des membres du Comité.

Il convient de rappeler que treize pays ont maintenant accepté l'objectif de 0,7%: les Pays-Bas, la Belgique, la Suède et la Norvège sans aucune réserve; l'Australie, le Danemark et la Nouvelle-Zélande pour la deuxième partie de la décennie; la Finlande, la France, le Canada, la République Fédérale d'Allemagne, le Japon et le Royaume-Uni sans fixer de date.

47% de dons bilatéraux

L'aide publique au développement est constituée de 47% de dons bilatéraux — dont 23% pour la coopération technique — de 27% de prêts multilatéraux, et de 26% de flux multilatéraux, dont 7% de dons aux organismes des Nations unies et 19% de souscriptions au capital et dons aux autres organismes.

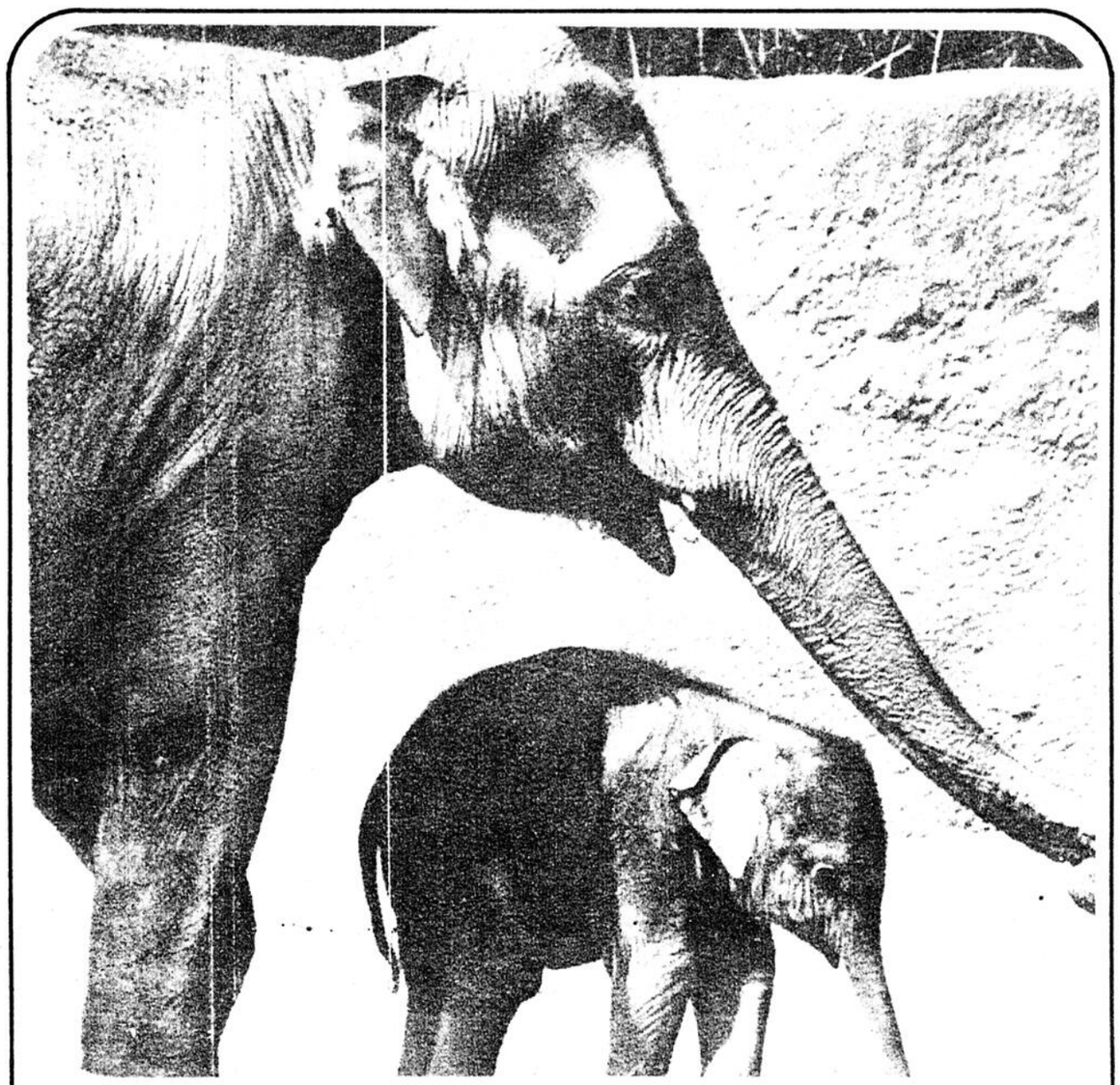
Quant à l'apport total net de ressources fourni par les membres du C.A.D. aux pays en développement — apport qui, outre l'aide publique et les dons des organismes privés bénévoles, couvre aussi les crédits à l'exportation accordés par les secteurs public et privé ainsi que les investissements directs et les investissements de portefeuille — il a augmenté de 10%, passant de 24,3 milliards de dollars en 1973 au chiffre sans précédent de 26,7 milliards de dollars.

Il faut cependant noter qu'en raison de l'inflation, ce taux nominal d'accroissement équivaut à un fléchissement en termes réels.

On n'a pas atteint l'objectif de 1%

Cet apport net de 26,7 milliards de dollars correspond à 0,78% du PNB combiné des membres du C.A.D., soit le même pourcentage que celui de 1973. Les contributions auraient dû être plus élevées de 5 milliards de dollars pour que soit atteint l'objectif de 1% du PNB prévu par les Nations unies.

Rapportées à la population des pays en développement, les recettes totales de ces pays membres du C.A.D. ont représenté, en 1974, 13 dollars par habitant, ce qui correspond à une augmentation de 100% par rapport à la moyenne constatée entre 1964 et 1966; en termes réels, à une progression de l'ordre d'un quart. (N.A.P.)



L'OMBRE DE MAMAN — Un bébé éléphant né récemment ne se laisse pas prier de profiter de la rafraîchissante ombre du corps de maman. Il n'y a pas qu'au Québec que la température atteint parfois des degrés pour le moins élevés. On en est d'autant plus convaincu sachant que la scène se passe au jardin zoologique de Los Angeles, réputée ne pas compter au nombre des villes les plus fraîches.

(Téléphoto PC)

La Mutuelle a perçu 24% plus de primes en 1975

WATERLOO — Au cours du premier semestre de 1975, La Mutuelle du Canada, compagnie d'assurance sur la vie, de Waterloo, Ont. a perçu $143.8 millions en primes, une augmentation de 24 p. 100 par rapport aux $116.2 millions enregistrés il y a un an. Ce montant comprend $52.6 millions de primes de rentes, soit une augmentation de 51 p. 100 par rapport à l'an dernier.

Selon M. John H. Panbaker, président de la Mutuelle du Canada, ces augmentations reflètent la confiance que les Canadiens continuent d'avoir en l'assurance-vie. "Elles constituent également une réaction à l'inflation, car de plus en plus de porteurs de police se rendent compte du besoin d'une protection accrue" dit M. Panabaker.

Le revenu net des placements a lui aussi augmenté. Il est passé de $50 millions, il y a un an, à $57.3 millions pour le premier semestre de cette année.

Le montant des nouvelles assurances-vie individuelles a été supérieur de 29 p. 100 pour les six premiers mois de 1975, atteignant $577 millions, comparé à $446 millions en 1974. Le montant des assurances-vie collectives est passé de $347 millions à $389 millions, soit une augmentation de 12 p. 100.

Le montant total de protection en vigueur, qui a atteint $12 milliards en juin dernier, comptait à la fin de juin $6.6 milliards d'assurances-vie individuelles et $5.4 milliards d'assurances-vie collectives.

L'actif de la Mutuelle était de $1,688,000,000 à la fin du premier semestre de 1975, soit une augmentation de $92 millions. En 1974, l'augmentation pour la même période était de $60 millions.

Pour les six premiers mois de 1975, les sommes versées aux assurés et aux bénéficiaires (exception faite des dividendes) totalisaient $67.1 millions, soit $10.6 millions de plus que durant la même période de 1974. Les dividendes versés aux assurés et l'augmentation de la provision pour dividendes futurs se chiffraient à $20.3 millions au regard de $18.2 millions en 1974.

BOURSE

Montréal

MONTREAL (PC) — Tous les compartiments ont fermé à la baisse mercredi à la Bourse de Montréal et le volume a été de 421,000 actions, contre 393,300 actions mardi.

L'indice général a fléchi de 0.32 et est tombé à 189.03, l'indice des banques, de 1.37 et est tombé à 267.70, celui des papiers, de 0.46 et est tombé à 113.23, celui des services publics, de 0.45 et est tombé à 128.29 et celui des industrielles, de 0.15 et est tombé à 194.84.

Le comportement des valeurs a été le suivant: 38 gains, 100 reculs et 48 inchangées, contre 49 gains, 94 reculs et 50 inchangées mardi.

Power Corp., dont 54,800 actions ont été négociées, a été le titre industriel le plus actif et sa cote a monté de 1-4 et atteint $9 1-4. Standard Gold Mines Ltd., dont 29,000 actions ont été négociées, a été le titre minier le plus actif et sa cote a monté de 4 1-2 cents et atteint 21 1-2 cents.

Dans le secteur de la spéculation, Dynamic Mines a reculé de cinq cents et est tombé à $1.25 dans un virement de 20,800 actions.

Toronto

TORONTO (PC) — L'indice industriel à la Bourse de Toronto est à son plus bas niveau depuis la mi-juin.

Tout ce marché était à la baisse mercredi et l'activité n'y a pas été forte.

L'indice industriel a reculé de .59 et est tombé à 186.91, l'indice de l'or, de 6.42 et est tombé à 375.19, celui des minerais, de .14 et est tombé à 77.43 et celui des pétroles de l'Ouest, de .65 et est tombé à 181.53.

Le volume a été de 1.39 million d'actions, contre 1.18 million d'actions la veille.

La valeur totale des actions transigées a été de $14.02 millions, contre $9.76 millions mardi.

Le comportement des valeurs a été le suivant: 133 gains, 216 reculs, 236 inchangées, contre 131 gains, 250 reculs et 234 inchangées mardi.

Onze des 16 parties constituantes de l'indice industriel ont perdu du terrain, l'une est restée inchangée et les quatre autres ont progressé. Les plus fortes pertes y ont été subies par l'immeuble et l'industrie alimentaire et la plus forte avance y a été celle des raffineries de pétrole.

Premier Cablevision a reculé de 1 et est tombé à $6, Federal Pioneer A, de 1 également et est tombé à $20 1-2.

Les transactions sont restées suspendues pour la quatrième séance dans le cas de Western Supplies A. La compagnie doit prendre une décision au sujet de l'offre de $40 l'action que Inter-City Gas a faite la semaine dernière. Western Supplies A avait fermé mercredi de la semaine dernière à $25 et, mercredi cette semaine, Inter-City a monté de 10 cents et atteint $4.60.

Les transactions ont repris au début de la séance dans le cas de Eddy Match. La cote de ce titre est restée inchangée, soit à $29. Galt Malleable Iron Ltd. a dit qu'elle projetait d'offrir $31 pour chacune des actions en circulation de Eddy Match. Il n'y a pas eu de transactions mercredi dans le cas de Galt Malleable Iron A. La dernière cote de ce titre est de $8.

New York

NEW YORK (AFP-AP) — Des ordres d'achats de "blue chips" au cours de l'après-midi ont permis à l'indice des industrielles de regagner plus de trois points mercredi au New York Stock Exchange, où les cours baissaient depuis environ trois semaines.

L'indice des industrielles a ouvert avec quelques points de hausse, a fluctué autour de son niveau de la veille au cours de la journée et clôturé sur cette légère avance. Le volume des transactions a progressé.

Parmi les compartiments qui se sont le mieux comportés, on remarque les aérospatiales, où General Dynamics avance de 1 1-4, les cinémas, avec un gain de 1 1-4 pour MCA, ainsi que les aluminiums, les chimiques, où Dow Chemical gagne 1 3-8, les cuprifères, papiers et matériaux de construction.

Les pharmaceutiques ont été irréguliers — on note une perte de plus de un dollar pour Merck — ainsi que les aciers, où US Steel s'adjuge 1 1-4, les grands magasins, où JC Penney avance de 1 1-4, les alimentaires, ordinateurs et pétroles. Les mines d'or, machines outils et pneumatiques se sont effrités.

L'indice Dow Jones a clôturé à $13.67 un gain net de 3.52. Un moment, durant l'après-midi, il gagnait plus de cinq points.

L'indice général de la Bourse de New York a fermé à 46.08, un gain de .01.

Le comportement des valeurs a été le suivant: 518 gains, 825 reculs et 446 inchangées, contre 300 gains, 1,105 reculs et 400 inchangées mardi.

Le volume a été de 16.28 millions d'actions, contre 15.47 millions d'actions la veille.

L'indice de la Bourse Américaine a reculé de .20 et est tombé à 87.13.

Dans le secteur canadien à la Bourse de New York, les fluctuations ont été en bas d'un point.

LES DENRÉES

Beurre: arrivages courants, 92 points, $1.02; 93 points, $1.03; Commission canadienne de l'industrie laitière, $1.03.

Fromage cheddar: blanc, 1.06; coloré, 1.063.

Poudre de lait écrémé: No 1 contenants de 50 lb., 58-66; procédé par rouleau, pas de ventes; procédé par rouleau et par vaporisation, 39 1-2 à 41.

Lait de beurre en poudre, 43 à 43.5; pour nourrissage, 37 à 40. Lait évaporé, 48 contenants de 16 onces, $15.95.

Lactoserum en poudre, pour nourrissage: procédé par rouleau, 7 à 7 1-2; procédé par vaporisation, 11 à 13; procédé par vaporisation non-hydroscopique, 25 1-2.

Prix des oeufs, prix moyens des grossistes aux détaillants en boîte d'une douzaine: A-extra gros, 83.1; A-gros, 82; A-moyens, 65; A-petits, 54.7.

Prix de gros aux distributeurs alimentés par Fédération des producteurs avicoles du Québec: A-extra gros, 90; A-gros, 82; A-moyens, 63; A-petits, 52; A-peewee, 42.

Pommes de terre: Québec, nouvelles, $3.25 à $3.50 les 50 lb.; arrivages: 6,758 mannes. Autres provinces: non disponibles.

Fruits et légumes

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité. Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec.

Fruits

Bleuets: $8.00 à $9.00 pour 11 pintes.

Pommes: Closse, $5.00 à $6.00. Transparentes, $3.00 à $4.00. Melba, $5.00 à $6.00 la boîte de verger.

Légumes

Aubergines: $6 le boisseau.

Betteraves: .40 à .50 pour 6 paquets; $2.25 pour 25 lb.

Blé d'Inde: .35 à .40 la douzaine.

Brocoli: $3.50 la douzaine.

Carottes: $1.25 la doz. de paquets; $4.50 pour 24 cellos de 2 lb.; $2.00 pour 25 livres en vrac; $3.50 pour 50 lb. en vrac. Mini-carottes, $4.50 pour 20 cellos de 12 oz.

Céleri: $6.00 pour 24.

Choux: chinois, $3.75 pour 12; verts, $2.25 pour 16; Savoie, $4.00 pour 12; rouges, $3.00 à $3.25 pour 12.

Choux-fleurs: $5.00 à $5.50 pour 12.

Ciboulette: $2.00 à $2.50 la douzaine.

Concombres de serre, sans pépin, $4.50 à $5.00 la douzaine; ordinaires, $3.50 à $4.00 pour 6 douzaines; à mariner, petits, $7.50 la manne; moyens, $5.00; gros, $3.00 la manne.

Courges-courgettes: $3.00 à $3.50 pour 12; zuchini, $1.75 à $2.00 la boîte de 20 lb.

Echalotes: $2.00 à $2.50 pour 3 douz.

Epinards: $3.00 à $3.50 pour 12 sacs de 10 onces, ou $3.00 à $3.50 le boisseau.

Fèves, jaunes: $3.50 les 20 lb.; vertes: $4.50 pour 20 lb.; fèves plates vertes: $5.50 à $6.00 la manne.

Gourganes: $3.50 à $4.00 pour 20 lb.; $5.00 à $6.00 pour 30 lb.

Laitue: frisée, $2.00 à $2.25 pour 24 paquets; Boston, $3.00 à $3.50 pour 16; romaine, $3.50 pour 16; chicorée, $2.50 à $3.00 pour 16; Iceberg, $3.00 pour 18; escarole, $2.50 à $3.00 pour 16.

Menthe: $2.50 la douzaine de paquets.

Oignons: blancs, $1.25 à $1.50 pour 6 paquets; rouges, $1.25 à $1.50 pour 6 paquets. No 1 jaunes: $8.00 pour 50 lb.; petits blancs à mariner: $5.00 pour 10 lb.

Persil: $5.00 pour 5 douzaine de paquets.

Piments verts: $6.50 à $7.00 le minot.

Poireaux: $1.25 à $1.50 la douzaine.

Pois verts: $7.00 pour 20 lb.

Rabiole: $4.00 à $4.50 pour 25 lb.

Radis: $3.00 à $3.50 pour 3 douz. de paquets; $3.25 à $3.50 pour 30 cellos de 6 onces.

Rutabaga: $4.50 à $5.00 les 50 lb.

Tomates: de champ, rouges, $3.00 à $4.00 les 20 lb.; roses, $5.50 à $6.00 les 20 lb.

Pommes de terre nouvelles: $3.00 à $3.25 le sac de 50 lb.; lavées, $5.00 les 50 lb. $6.00 pour 10 cellos de 5 lb. Arrivages: 6,758 sacs de 50 lb.

Flambée des cours de cacao

Le cacao vient d'enregistrer une très vive hausse sur le marché de Londres. Dans le courant de la semaine dernière, le cours pour les livraisons en septembre a progressé de 51 livres sterling pour se situer à 504 livres la tonne.

En juin, le cours à trois mois s'était situé aux alentours de 450 livres sterling la tonne.

Cette nouvelle flambée du cacao est dû en partie à la faiblesse de la livre sterling mais plus encore aux dernières estimations de récoltes faites par la maison de négoce Gill and Duffus. Cette société estime que le surplus mondial pour la récolte 1975-1976 pourrait être de 106.000 tonnes. Toutefois, de grandes quantités de cacao restent consignées dans les pays producteurs.

De plus, Gill and Duffus considère qu'il y a des signes d'une demande substantielle pour le cacao sur le marché mondial.

En comparaison, le cours du café a continué de s'effriter à Londres à l'exception du cours de certaines qualités de Robusta.

BOURSE DE TORONTO

Valeurs	Vtes.	Haut	Bas	Fer.	Ch	Net.
A et B						
A.G.F.M	413	190	190	190		
AbbyGlen	9475	405	400	405	+	5
AbyGInw	1500	125	125	125		
Abitibi	3305	$10¾	10½	10¾	+	⅛
Abitbi7½p	z30	$38¾	38¾	38¾		
Abit10	490	$49¾	49¾	49¾		
Acklands	2230	$16¼	16¼	16¼	+	⅛
AcmeGas	z75	9	9	9		
AcresLtd	328	$9½	9½	9½		
AgnicoE	4100	$5⅝	5⅝	5⅝	−	⅛
Agralnd	500	$5¾	5¾	5¾	−	¼
Akaitcho	1000	160	155	155	−	5
AltEastG	5100	$7⅛	7	7	−	⅛
AltaGasA	46633	$12⅞	12½	12¾		
AltaGCp	z30	$52	52	52		
AltaGDp	z5	$134	134	134		
Alcan	20520	$24	23⅝	23⅞	+	⅛
AlgoCent	150	$13⅛	13⅛	13⅛	−	⅛
AlgomaSt	2135	$27⅞	27¼	27⅝	+	⅜
All-CanB	2800	270	260	265	−	5
Alminex	600	$5¼	5¼	5¼	−	⅛
AmBonza	3700	260	251	260		
AndresW	400	$11	10¾	10¾		
AngCT315	150	$31	31	31		
AngUDev	1200	102	100	100	+	1
Aquitaine	838	$21¾	21⅜	21⅜	−	⅛
Args260p	100	$27¾	27¾	27¾		
Asamera	4800	$9⅜	9⅛	9⅜		
Asbestos	812	$20¼	20	20	−	⅛
Ashlandpr	100	$18½	18½	18½	−1	½
AtcoA	300	$20⅝	20⅝	20⅝	−	⅛
Autolecl	300	$5¾	5¾	5¾	−	¼
AtoHardA	600	$12	12	12		
BCSugarA	525	$20¾	20¾	20¾		
BPCan	1380	$13	12⅞	13		
BadBoy	900	490	485	485		
BanisterC	1600	$8½	8¼	8¼	−	¼
BankBC	102	$16¾	16¾	16¾		
BankMtl	5987	$16⅝	16½	16½		
BankNS	680	$45¼	45¼	45¼	−	¼
Bankeno	500	182	182	182	+	2
BCdnNat	200	$15⅞	15⅞	15⅞	−	⅛
Barex	1200	10½	10½	10½	−	½
BaryExpl	500	55	55	55	+	4
BayMills	100	$10	10	10		
BeaverLpr	z15	$25½	25½	25½		
BeckerBp	300	$7	6⅞	7	+	⅛
BellCanad	8521	$44⅛	43⅞	44		
BellApr	z13	$43½	43¼	43½		
BellBpr	130	$44	44	44	−	⅜
BellCpr	145	$25¼	25¼	25¼	−	⅛
BellDpr	285	$48½	48⅜	48⅜	−	⅝
Bell2.28	1225	$26¼	26⅛	26⅛		
BigNama	7000	13	13	13		
BlHawk	z100	35	35	35		
BlakwodA	200	$6½	6½	6½		
BlockBros	600	335	325	325	−15	
BomacA	100	320	320	320	−10	
BorderC	250	192	192	192	−	3
BovisCor	119	137	137	137	−	1
BowValy	14365	$15	14¾	14¾	−	⅛
BralorRes	1515	232	232	232	−	4
Bramalea	10850	$5⅛	5¼	5¼		
Brameda	7217	85	84	85	+	2
BrascanA	4168	$12⅜	12¼	12⅜	+	⅛
BrendaM	200	420	420	420		10
BrdgTnkp	z10	$38	38	38		
Brinco	125	$5	5	5		
BCForest	1050	$17⅛	17	17		
BCPhone	950	$10⅛	10⅛	10⅛		
BCPh1956	z10	$45½	45½	45½		
BCPhópr	z12	$59¾	59¾	59¾		
Brunswk	5456	410	405	405	−	5
BuddAuto	165	490	490	490	+	5
BuddAw	400	190	190	190		10
BuloraCor	3100	90	90	90		
BurnsFds	944	$9	9	9	−	½
C						
CCYachts	300	260	260	260		
CAE A	275	$9½	9½	9½		
CFCN	500	$6½	6¼	6¼	−	⅛
CadFrv	5883	$11¾	11½	11½	−	½
CalPowA	1905	$26¼	25¼	25¼	−	¼
CalP4p	z10	$39¾	39¼	39¼		
CamMine	22749	59	55	55	−	3
Camflo	725	$13⅞	13¾	13¾	−	⅛
CChibA	1400	410	410	410	−	5
CampauA	1950	$5½	5½	5½	+	⅛
CanCemL	1280	$11⅛	11	11⅛	+	⅛
CanMallA	100	$23½	23½	23½	−	½
CNorWest	20688	425	400	410		15
CPakrsC	150	$20¼	20½	20½		
CSafwayp	z10	$79¾	79¾	79¾		
CSPete	6025	235	226	230		2
CTung	3800	340	325	340	+15	
CCablesy	200	$14½	14½	14½	−	⅛
CdnCanA	z25	$9½	9½	9½		
CdnCel	1110	490	490	490		
CCurtis	1500	50	50	50		
CExGas	2300	325	320	320	−	5
CGInvest	200	$19½	19½	19½	−	¾
CHomestd	1875	$5⅛	5	5⅛		
CHydro	310	$6¼	6¼	6¼		
CHydropr	100	$11	11	11		
CImpBank	8162	$25½	25⅜	25½	−	⅛
CIndGas	4717	$7⅛	7	7		
CManoir	600	385	385	385		10
CMarconi	600	415	410	410		
CMerrill	2800	495	465	490	+25	
CPInve	13900	$16⅝	16½	16⅝	−	⅛
CPInvepr	627	$33	33	33	−	¾
CPLtd	17685	$14⅝	14¼	14⅜	−	¼
CPLAp	200	$8⅛	8⅛	8⅛	−	⅛
CReserve	100	265	265	265	+	5
CdnSupO	550	$37	37	37	−	½
CdnTire	150	$47½	47½	47½	+	¼
CdnTireA	6391	$50	50	50		
CUilties	230	$9⅛	9⅛	9¼		
CU10¼	900	$26	25¾	26		
CUtilw	1000	215	215	215		
CWN5½p	250	$10⅞	10⅞	10⅞	+	⅜
Canbra	100	325	325	325		
Canron	1540	$18¼	18¼	18¼		
Caron6pr	z75	$79	79	79		
CapitDiv	1000	36	36	36	+	1
CarlOK	3600	262	260	262	+	2
CarlAp	100	$18¼	18¼	18¼	+	¼
CarlBp	195	$22	22	22		
Cassiar	2350	$6½	6⅜	6½		
CassidyL	1000	405	405	405		
Celanese	1327	480	470	475	−10	
ChibKay	500	13½	13½	13½		
ChieftanD	1800	$9¼	8⅞	9¼		
Chrysler	5900	$12½	12	12¼	−	⅛
CochWill	1000	73	72	72	−	1
Cockfield	200	430	430	430	+25	
CoinLake	1000	14	14	14		
Cominco	8063	$32	31⅝	32	+	½
ComCap	1075	279	279	279	+	4
CHolidayl	740	355	355	355	−	5
Comtech	1600	365	360	365	−10	
Coniagas	700	97	97	97	+	1
ConBath	2310	$26⅜	26⅜	26⅜	−	¼
ConBathp	100	$15½	15½	15½		
CBath68w	100	$9¾	9¾	9¾	−	⅛
ConBldg	2010	285	280	280		
ConFardy	9400	226	222	226	+	5
CDurham	1000	48	48	48	−	1
CMarben	1000	42	42	42		
ConsProf	3200	38	36	38	+	1
CRexspar	2500	54	53	53	−	1
ConDistrb	1000	385	380	380	−	5
ConsGas	9830	$13⅛	13	13	+	⅛
ConGasA	z25	$62	62	62		
ConGlass	z50	$12¾	12¾	12¾		
Conwest	400	320	320	320	−	5
Corbyvt	z50	$16¾	16¾	16¾		
CornatInd	500	485	485	485	−	5
CosekaR	6700	325	315	320		
CostinRw	500	325	325	325	+15	
Courvan	3000	10	10	10		
Craigmt	850	430	425	430		
CrestBrk	300	330	315	315	+	5
CStland	z480	12½	12½	12½		
CZeltbaA	z25	$17⅛	17⅛	17⅛		
CrowNest	z25	$31	31	31		
CrushIntl	1650	$8⅞	8¾	8¾		
CuvierM	5600	107	100	102	−	5
Cyprus	2700	$9¼	9	9	+	⅛
D à G						
DRGLtdA	700	$7	7	7		
DalmyA	100	$9¼	9¼	9¼		
DaonDev	300	$9⅛	9⅛	9⅛	−	¼
DAragon	z300	15	15	15		
DeccaR	400	390	390	390	+	5
DeltaBen	100	260	260	260		15
Denison	3760	$58¼	57¾	58¼		
Dicknsn	1655	$8½	8⅛	8½	+	⅛
Discovry	100	142	142	142	+	2
Dome	910	$47¼	47¼	47¼	−1	¼
DomePete	9895	$28¼	27⅞	28⅛		
DBridge	1165	$25⅞	25¼	25¼	−	¼
DofascoA	10375	$25⅛	25½	25¼		
Dofascop	z70	$53	53	53		
DScotiship	200	$21¼	21¼	21¼		
DomStore	13785	$16⅜	16¼	16⅜	+	⅛
DTr...eA	500	$8⅜	8½	8½		
Dostar	625	$23¼	23⅜	23¼	−	⅛
Dreadharpe	500	$11⅛	11⅛	11⅜	−	⅜
Dunlop A	500	425	425	425		
Dunsteel	z30	$23	23	23		
DrillCo	z250	$14¾	14	14	−	½
Dur...Pal	2033	35	35	35	−	1
Dur...ge	z183	11	11	11		
Dur...l	25065	$19¾	19¾	19¾	−	¼
E...m	200	475	475	475		
E...mw	500	100	100	100		
EastMal	2787	360	345	345	−	15
EastSulA	1810	165	163	163		3
EddyMtch	875	$29	29	29		
EgoMines	500	55	55	55	+	5
ElectroA	900	$6¾	6⅝	6¾	+	¼
Emco	400	$8	8	8	+	⅛
Emcow	100	320	320	320		5
Exquisite	800	225	210	225	+10	
Extridcar	200	$5¼	5¼	5¼		
FalconC	3580	$7	6¾	7	+	¼
Falcon	1940	$34½	33½	34¼	+	¾
FedIndA	900	$5⅛	5	5⅛	+	⅛
FedPion	750	$20½	20	20½	−	1
FCityFwl	200	300	300	300		
FoodcrpLt	1700	245	245	245		
FordCnda	190	$79½	79½	79½	+	½
Francana	100	$9½	9½	9½		
FraserA	z50	$19	19	19		
G5WCpr	z15	$85	85	85		
GarMetr	500	$6	6	6		¼
Gas40p	z25	$51	51	51		
GarM66w	500	25	25	25		3
GenBaker	100	450	450	450	+25	
GDistrbA	200	$8	8	8		
GMC	1262	$51½	51	51¼	−	⅜
GenstarL	1390	$19⅝	19½	19⅝	+	⅛
GnstarLw	1900	$5⅜	5¼	5⅜	+	⅛
GescoDis	200	325	325	325		
GntMasct	3170	62	61	61		
Gibraltar	5520	$5⅜	5⅛	5⅛	−	¼
Glendale	200	196	196	196	−	3
Gozlan	500	480	480	480	−20	
GtOilSds	7100	$5⅝	5⅜	5⅜	−	⅛
GLNickl	500	52	52	52	−	7
GLPaper	1000	$23⅛	22⅝	23⅛	+	⅜
GLPapw	100	$5½	5½	5½	+K	¼
GNFin	440	125	125	125	+	5
GNGasAp	150	$15	15	15	−	1
GtWLife	400	$57	57	57	−	½
GtWestS	6925	$7½	7⅛	7⅜	+	⅛
GWestwt	2300	250	250	250		
GGooseA	100	400	400	400		
GreyhndC	z200	38	38	38		
Greyhnd	1815	$18½	18⅛	18⅛	−	⅜
GuarTrst	533	$6⅝	6⅝	6⅝		
GuardCap	1000	325	325	325	+15	
GulfCan	1939	$30⅛	29⅞	30	+	⅛
Gulfstrem	1730	19	19	19		
H à L						
HambroC	400	220	220	220	+10	
HGroup	100	$5¼	5¼	5¼		
HandChm	200	$6	6	6	−	½
Hardee	2200	110	110	110	−	1
HardCrpA	850	$5⅝	5½	5⅝		
HardCrpC	800	475	450	475	−25	
Harlequin	900	$8	8	8		
HarrisJS	100	470	470	470	−	5
HWood	2100	71	70	70	−	4
HawkerS	1000	$7	6⅞	7		
Hawkerpr	z130	$58	57½	58		
HayesDA	385	$6⅜	6	6		
HolingerA	585	$30½	30½	30½	+	⅛
HomcoA	100	260	260	260		
HomeA	4316	$27	26½	26¾	−	⅜
HoustonO	2700	148	143	145	+	2
HowdnDH	200	$6½	6½	6½	−	¾
HudBayA	690	$20⅛	20	20	−	⅛
HBayCo	2301	$17½	17¼	17⅜	+	⅛
HBOilGas	1502	$30	29	30	+	½
HuronEri	z77	$24⅜	23½	24⅝		
HurEri7¼	650	$22½	22	22½		
HuskyOil	430	$18¼	18⅛	18⅛	−	⅛
HuskyEw	280	$6¼	6¼	6¼		
HydraEx	5500	48	46	46	−	2
IAC	1620	$18¾	18½	18½	−	⅛
Iso	1300	101	101	101	−	1
ITLInd	300	105	105	105	+	5
ITLIndpr	200	$9¾	9¾	9¾	−	⅛
IUIntl	3350	$11⅜	11¼	11⅜	−	⅛
IWCCom	500	180	180	180		
ImascoA	575	$31½	31¼	31⅜	+	⅛
ImpOilA	10389	$26⅞	26½	26⅞	+	¼
IndalCan	300	$12¼	12	12	−	⅜
Indusmin	200	$7⅝	7⅜	7⅝		
InlandGas	400	$9¼	9¼	9¼		
Inter-City	900	465	460	460	+10	
InterCAp	z25	$13⅛	13⅛	13⅛		
Intrmetco	400	$7¼	7⅛	7⅛	−	⅛
IBM	138	$192½	190⅝	190⅝	−	⅜
IntMogul	600	340	330	335		
IMogulA	400	$8	8	8		
IncoA	6015	$26¾	26⅜	26¾	−	¼
IntObaska	6000	14	13	13	−	2
Interpool	1950	$16	15⅛	16	+	⅜
IntprPipe	32628	$13¼	12¾	12¾	−	⅜
IntPipew	1010	121	120	120	−	5
Ipsco	120	$15⅝	15⅝	15⅝	−	⅛
InvGrpA	2925	$6⅜	6¼	6¼	−	⅛
IronBayT	200	$5⅝	5⅝	5⅝	+	¼
JannockA	z50	$11¼	11¼	11¼		
JannockB	z28	$11½	11½	11½		
Joutel	6050	32	32	32	+	1
KaiserRe	1800	$11½	11⅜	11½		
Kaiserwt	1100	$8⅝	8½	8½	−	⅛
KamKotia	11600	88	83	86	−	3
KapsTran	300	285	285	285	−	5
KerrAA	1900	$13⅛	13	13	−	⅛
Kilembe	z200	70	70	70		
KofflerA	z50	395	395	395		
Kofflerw	5000	18	18	18		
LaLuz	300	$7⅛	7½	7⅝	+	⅜
LaVrndrA	200	$5	5	5	+60	
LabattA	940	$18¾	18½	18¾	+	⅛
LabattAp	150	$18½	18½	18½	−	⅜
LabMin	160	$28⅜	28⅜	28⅜	+	⅜
Lacanex	1150	130	130	130		
Lacroixl	100	$7	7	7	+	¾
LOntCem	300	340	340	340	+	5
LShore	1000	305	305	305		
LambdM	400	105	105	105		
LambMA	500	100	100	100	−	5
Laurasia	1500	57	57	57		
LeighInst	1140	260	256	256	+	1
LeonsFrn	100	$8¼	8¼	8¼		
LLLac	544	155	155	155	−	2
Livingsto	175	$10	10	10		
LobCoA	5140	$5½	5½	5½	+	⅛
LobCoB	1100	$5½	5½	5½	−	⅛
Lochiel	9500	135	120	125	−	9
LoebM	501	315	315	315		
LostRiver	14700	350	315	340	+20	
LyltonM	z100	87	87	87		
M à O						
MDSHelth	200	219	217	217	−	3
MICC	500	$11	10⅞	10⅞	−	⅛
MTSInter	1000	33	33	33	−	1
MaclarnA	100	$27¼	27¼	27¼	+	½
MHCable	3000	$9	9	9		
MclanHA	1125	$8¼	8¼	8¼	−	¼
MBLtd	5636	$22½	21¾	22	−	½
Madeline	3700	244	230	230	−12	
MagnaInt	z25	$11	11	11		
Magnason	300	185	185	185	−10	
MajorHD	z23	360	360	360		
Marcana	z66	10	10	10		
Maritime	z68	$15¾	15¾	15¾		
MassFer	10670	$15⅝	15½	15½	−	⅛
MasF2.50	725	$25¼	25⅛	25¼	−	⅛
Mattgmi	750	$16	16	16		
McAdam	2000	45	43½	45		
McIntyre	105	$47	47	47		
McLaghln	10000	$10⅜	10¼	10¼	−	¼
Mentor	2200	175	170	175	+15	
Mercantil	4481	$19⅛	19	19½		
MetaUran	17500	18	17	18	+	2
MetTrust	z2	$15	14	14		
Midcon	1020	100	100	100	−	5
Midrim	600	12	12	12		
Mindamr	500	19½	19½	19½	−	½
MinrlRes	1600	97	97	97	+	2
MolsonA	569	$21⅜	21⅛	21⅛	−	⅜
MolsonB	200	$19	19	19	−	⅛
Moore	6980	$48½	48	48	−	½
Multi-Mi	700	38	38	38	−	1
MultiAcc	100	320	320	320	+20	
NBUMime	1900	250	250	250	−	5
NSIMark	15050	175	140	175	+30	
NaChrsl	2700	$7⅛	7	7	−	⅛
NabrsDlg	100	$26½	26½	26½	−	½
NatPete	6400	43½	38	43½	+5½	
NatSeaA	200	$9½	9½	9½	−	⅜
NatTrust	z25	$16⅝	16⅝	16⅝		
Neonex	500	180	180	180		
NBTel	258	$12	12	12		
NKelore	5000	20½	20½	20½	+	½
NProvidD	16200	30	29	29	+	2
NYorkOil	3000	35	35	35		
NewcoFin	501	$8½	8½	8½		
Newconx	400	380	380	380	−20	
NomaInd	100	380	380	380	−10	
NorandaA	4997	$36¼	36	36	−	¼
Norbaska	1600	34	34	34	−	1
NordairL	1100	240	225	240	+38	
Norlex	5000	22	22	22	−	1
NCOils	2355	495	490	490	−10	
NorCtlG	4915	$10⅛	10	10		
NorCtlBp	z25	$19⅛	19⅛	19⅛		
NorCt150p	300	$19½	19¼	19½	−	¼
NorCt260p	z30	$26¾	26¾	26¾		
NorCtlw	100	156	156	156	−	9
NorElect	4750	$30⅜	30	30⅛	−	¼
NeBellw	6450	$9⅝	9⅜	9⅝	+	¼
Northld	15000	13	13	13		
NowscoW	100	$21	21	21		
Nu-WstA	950	$10½	10⅜	10⅜	−	⅜
NufortRes	1500	18	18	18	+	2
Numac	1200	$10¾	10¾	10¾		
OSFInd	z35	310	305	310		
OakwoodP	4500	85	82	£3	−	2
Obrien	4100	69	65	65	−	7
1 TSEA8				vsvryrzbalg00		
OcdentlPt	100	$18⅜	18⅜	18⅜		
OcelotInd	400	$6¾	6¾	6¾	−	⅛
OntarioTr	200	400	400	400	+10	
Orchan	2600	235	230	230		
OshawaA	830	$5⅛	5⅛	5⅛		
Oshawaw	z300	23	23	23		
P à S						
PacCoper	1000	65	65	65		
PacPete	2850	$21⅛	21½	21⅝		
PagePet	100	165	165	165		
PalomaP	100	180	180	180	+	8
Pamour	942	$6⅝	6½	6½		
PanCentr	9433	160	135	160	+30	
PanOcean	6019	$11¼	11⅛	11⅛	−	⅛
PanCanP	3050	$15⅜	15⅛	15⅜	+	¼
PangoGld	1000	83	83	83	−	2
PeBenO	700	350	350	350		
Peerless	1000	375	375	375	+10	
PembinA	800	365	365	365		
PembinB	z50	365	365	365		
Pennant	5300	255	250	250		
PDeptS	3800	$8½	8½	8½		
PJewlA	200	$6	6	6		
Petrofina	115	$20⅜	20⅜	20⅜	+	¼
PeytoOils	1800	390	380	385	−	5
PhillipsCb	200	$10⅝	10⅝	10⅝		
PickCrow	1000	24½	24½	24½	+1	½
PinePoint	350	$30	30	30	−	⅛
PittsC	100	$7	7	7		
PlaceG	3050	35	35	35		
Placer	36400	$19¼	19	19	−	⅛
Plysr840	300	$24¼	24¼	24¼		
Pominex	3500	58	58	58	−	2
PowCorp	940	$9⅛	9	9⅛	+	⅛
PradoExp	300	173	173	173	−	7
PreCable	1125	$6¼	6	6	−	1
Preston	589	$15	15	15		
PriceCo	865	$16	15¾	16		
PumaPw	1000	25	25	25	−	1
PureSilv	2700	280	278	280	+	2
QCIInd	1500	150	150	150		
QCIIndA	200	224	222	224	+	1
QasarPet	100	285	285	285	−	5
QMattgmi	1000	36	36	36	−	2
QueSturg	1000	330	325	325		
Quenswer	900	150	150	150	+10	
Radiore	1000	17	17	17	+	2
Ram	300	225	225	225		
Ranger	2350	$17¾	17⅜	17¾	+	⅛
Rayrock	1000	85	85	85	−	5
ReadersD	100	$7⅜	7⅜	7⅜	−	⅛
RealtyCw	z100	70	70	70		
RealtyBw	z100	47	47	47		
RedpathA	200	$23	23	23	−	¼
ReedPapA	1752	$23	22⅞	22⅞	−	⅛
ReedOslrA	120	$6½	6½	6½		
Reichhold	200	$20⅝	20⅝	20⅝	−	⅞
Reichwt	200	$12⅛	12⅛	12⅛	−	⅛
RepubRes	500	50	50	50		
Revelstk	410	$8¾	8½	8¾	+	⅛
RevnuPrp	4300	92	92	92	+	1
RileysD	300	125	125	125	−	10
RioAlgom	1283	$32	31	32	+	¼
Rio580pr	z50	$57	57	57		
Rolland	300	$6⅞	6½	6½	−	⅜
Roman	2100	$15	14¾	15	+	⅛
RonaldFd	500	$12	12	12	−	⅛
Rothmnw	z50	145	145	145		
RoyalBnk	4290	$33¾	33⅛	33⅜	−	½
RoyalTrA	365	$23½	23⅜	23⅜	+	⅜
RylT&M	400	$10¼	10¼	10¼		
RusselH	100	$10¾	10¾	10¾		
StLCorpp	z70	$51	50¼	50¼		
Schneidbp	100	$8½	8½	8½		
ScotLasal	500	190	190	190	−15	
ScotPaper	200	$21½	21½	21½	−	½
ScotYork	500	255	255	255		
Seagram	2610	$31½	31¼	31⅜	−	¼
SecoCem	500	$8	8	8	+	¼
ShellCan	2079	$16⅛	16⅛	16⅛		
SheperdP	100	260	260	260	−	5
SherrittA	2595	$7⅜	7¼	7⅜	+	⅛
Silvmq	5000	29½	28	29½	−	½
SilverwdA	200	$8⅛	8⅛	8⅛	+	⅛
SimcoEri	200	250	250	250	+	5
Simpsons	48285	$8⅞	8⅛	8⅛		
SimpsonS	390	$10⅛	10⅛	10⅛	−	⅛
SklarM	1100	295	290	295	−	5
SklarW	2000	165	155	155	−13	
SkyeRes	1000	222	220	222	+	2
SkylineH	200	395	395	395		
SlaterStl	375	$9⅜	9⅜	9⅜		
SlatWCan	1631	$8⅜	8¼	8¼		
Sogepet	1600	125	115	115	−	6
SonorIAp	500	400	400	400		
SouthmA	550	$25⅛	25¼	25¼	−	¼
StelcoA	13357	$30	29⅝	29¾		
SteepR	3900	128	126	128	+	1
Steetleyl	z25	$11	11	11		
Steintron	200	$5	5	5		
SterTrust	100	$7¾	7¾	7¾		
SudCont	1000	52	52	52	+	4
SulivanA	312	170	170	170

Restructuration des relations fédérale-provinciales

par Allan Dickie

TORONTO (PC) — Les provinces canadiennes et le gouvernement fédéral devraient se réunir pour discuter d'une "restructuration fondamentale fédérale-provinciale" de gouvernement. C'est ce qu'a déclaré, mercredi, le premier ministre de l'Ontario, M. William Davis.

Au cours d'une allocution prononcée à la réunion annuelle de l'Association des municipalités de l'Ontario, M. Davis a affirmé que les premiers ministres provinciaux et le premier ministre Trudeau pourraient, on peut l'espérer, s'entendre sur certaines décisions quant au partage des pouvoirs et des responsabilités.

M. Davis a adopté un ton beaucoup plus conciliant au sujet du gouvernement fédéral que lors de discours récents. Il avait notamment dénoncé le budget fédéral de juin comme inflationniste, et avait bataillé contre les hausses des prix du pétrole et du gaz. Mais cette fois, il a répété que l'Ontario est vigoureusement en faveur d'un Canada fort dans une Confédération forte.

M. Davis a également déclaré qu'il appuie tout à fait M. Trudeau dans son projet de réviser la constitution canadienne.

"Nous sommes d'avis qu'il est important et approprié que ce pays ait l'aptitude d'amender sa propre constitution, et nous sommes disposés à coopérer par tous les moyens afin d'y parvenir rapidement et efficacement", a notamment assuré le premier ministre ontarien.

Il a toutefois ajouté qu'il importe que le fédéral et les gouvernements provinciaux trouvent sans délai les moyens de rendre rationnelle la division des responsabilités, et établissent un alliage plus efficace des ressources pour s'acquitter de ces responsabilités.

M. Davis a posé ensuite quelques question:

"Avons-nous vraiment besoin de 11 ministères du Travail en ce pays? L'éducation supérieure est-elle la mieux offerte au peuple au niveau provincial? La réglementation des valeurs mobilières est-elle la mieux assurée par les provinces? Les deux paliers de gouvernement sont-ils tenus de promouvoir les échanges commerciaux outre-mer?"

M. Davis, en préconisant une conférence fédérale-provinciale, estime que dans plusieurs zones grises de gouvernement, cela signifierait seulement qu'on s'entend sur ce que doit faire chacun et sur les moyens de simplifier l'étendue des responsabilités des différents gouvernements dans le même secteur de travail.

Il la tue et se suicide

HIGH PRAIRIE, Alberta (PC) — Un homme devant subir, à l'automne, son procès pour enlèvement, a kidnappé pour une seconde fois la même victime, mercredi, et alors que la police les surveillait, il a tué d'une balle la jeune femme, pour ensuite se suicider.

Un porte-parole de la GRC a déclaré qu'un avion de la police avait repéré les cadavres de Mlle Debra Marie Kocon, âgée de 16 ans, et de Keith Roger Sartorius, 20 ans, tous deux de High Prairie, à 6 h. 15, soit plus de trois heures après le rapt.

La jeune femme est morte de ses blessures au crâne tandis que Sartorius est décédé d'un coup de feu à la poitrine, a déclaré la police.

La GRC a précisé que Sartorius avait fait irruption dans une maison de High Prairie, vers trois heures du matin, et kidnappé l'adolescente. La police a été avertie et a suivi l'auto jusqu'à Winagami Lake, à environ 14 milles au nord. L'homme a tiré plusieurs coups de feu en direction de l'auto-patrouille, mais la police n'a pas riposté et il n'y eu aucun blessé.

EN BREF

Infirmières

HALIFAX (PC) — Environ 1,200 infirmières de la Nouvelle-Ecosse, à l'emploi des hôpitaux gérés par le gouvernement provincial, ont accepté, mardi, une nouvelle convention collective de deux ans.

Les infirmières, membres de l'Association des fonctionnaires de la Nouvelle-Ecosse, ont voté avec une majorité écrasante pour l'acceptation de ce contrat, qui leur accorde des hausses de salaires de 37 p.c., réparties sur une période de deux ans.

Le président du syndicat, M. Cyril Reddy, a déclaré, mardi soir, que cette convention contribuerait à stopper l'exode des infirmières de la province.

Pêcheurs soviétiques

SAINT-JEAN, Terre-Neuve (PC) — Le Syndicat des pêcheurs et des employés unis du secteur alimentaire de Terre-Neuve vient de demander au gouvernement fédéral d'exercer des pressions sur la France pour qu'elle ferme le port de Saint-Pierre aux bateaux de pêche soviétiques.

Le porte-parole de ces syndiqués, M. Richard Cushin, affirme qu'au début de l'été, des personnages officiels de Saint-Pierre et Miquelon, les îles françaises situées au large de la côte sud de Terre-Neuve, l'ont assuré que leur port ne pourrait pas desservir la flotte de pêche soviétique de l'Atlantique-Nord.

Mais, lundi, deux bateaux soviétiques ancraient dans le port de Saint-Pierre, pour y prendre des provisions d'eau et autres pour leur flotte. Les Soviétiques avaient rarement eu recours à Saint-Pierre, avant que les ports atlantiques du Canada leur fussent fermés, le mois dernier.

Incendie

TORONTO (PC) — Quatre personnes ont été blessées et deux autres ont péri dans l'incendie qui a ravagé une maison de pension, mardi soir, au centre-ville de Toronto.

On a constaté le décès d'une des victimes à son arrivée à l'hôpital, alors que l'autre est décédée à l'hôpital mercredi.

Deux hommes, respectivement âgés de 57 et 65 ans, ont été gravement brûlés et les médecins jugent leur état critique. Un autre individu s'est fracturé la hanche en sautant d'une fenêtre du troisième étage, et un vieillard de 93 ans a été hospitalisé après avoir été asphyxié.

Le service des incendies a déclaré que le feu avait pris naissance dans la cave de cette maison de dix pièces. Toutefois, le service ne connait pas la cause de l'incendie et poursuit l'enquête.

MOT MYSTÈRE

Problème 505 — **6 lettres cachées** — THÈME: HISTOIRE DU MONDE

Lorsque tous les mots ci-dessous auront été utilisés horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à relever le MOT-MYSTERE.

A	B	E	indien	P	S
acte	barbare	empire	L	place	site
action	C	Espagne	liberté	plane	statut
aide	capitale	état	M	R	T
air	colonie	G	Mayas	race	temps
âme	conquête	gagne	monde	rager	tour
Amérique	croisade	gain	N	rare	tout
art	culture	gens	nom	recherche	V
artiste	D	guerre	nuit	région	voyage
aventure	date	I	O	roue	vie
axe	découverte	Incas	ouest	route	ville
Aztèque		idée			

La réponse du problème précédent: transport

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	E	R	U	T	N	E	V	A	R	T	I	S	T	E	P
2	U	T	A	M	E	R	I	Q	U	E	R	U	O	T	M
3	Q	T	R	E	C	H	E	R	C	H	E	E	U	S	O
4	E	S	O	E	I	N	D	I	E	N	N	T	T	E	N
5	T	P	U	C	V	O	Y	A	G	E	A	I	E	U	D
6	Z	M	T	A	I	U	X	I	T	T	L	S	R	O	E
7	A	E	E	R	E	E	O	R	S	E	P	L	A	C	E
8	E	T	E	U	Q	N	O	C	U	L	T	U	R	E	R
9	N	M	A	Y	A	S	A	R	E	G	I	O	N	B	R
10	G	O	P	C	V	P	M	A	A	D	U	N	A	T	E
11	A	N	T	I	I	E	E	G	U	E	U	R	C	R	U
12	P	E	L	T	R	P	N	E	L	I	B	N	I	A	G
13	S	L	A	I	D	E	E	R	T	A	E	G	E	N	S
14	E	L	I	B	E	R	T	E	R	N	O	I	T	C	A
15	E	I	N	O	L	O	C	L	D	A	S	I	O	R	C

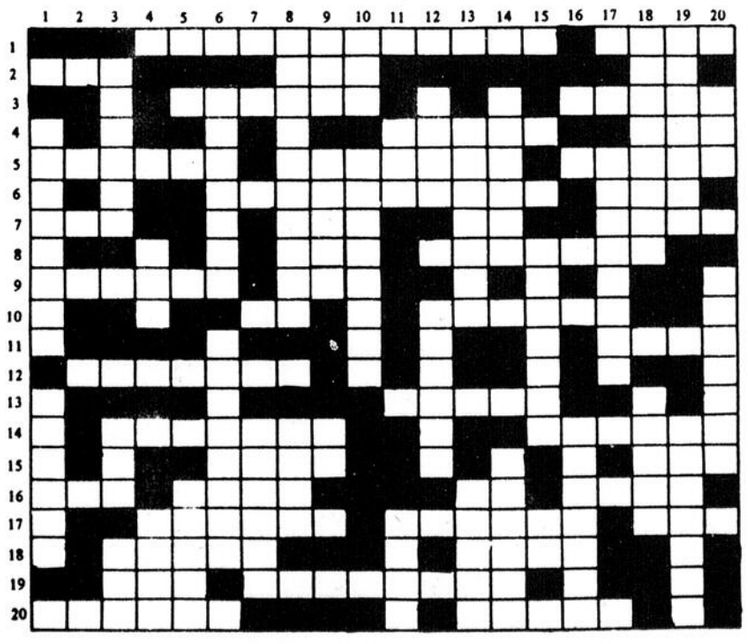
ENTRECROISÉS

5 LETTRES CACHÉES — **PROBLÈME NO 501** — **LES MUSÉES NATIONAUX**

Lorsque tous les mots ci-dessous auront servi pour compléter la grille, il ne vous restera qu'un seul mot dont le nombre de lettres est indiqué dans cette page.

2	nia	sûre	briser	évoluer
en	par	tain	couvre	galerie
er	pli	tour	fierté	oseront
me	rie	5	garder	serment
ni	ris	buste	mérite	tableau
se	sec	épave	modèle	teindre
te	sis	lèpre	oeuvre	8
3	sue	limée	perdre	assister
are	vie	menas	pliées	déplaire
cet	4	potin	ration	peinture
ère	Adam	semée	réveil	présente
est	coût	série	tiroir	présumer
été	erre	siège	7	résultat
Eve	fils	usité	adresse	10
ici	lier	voici	arriver	entreprise
lai	nier	8	asservi	exposition
lit	pire	agiter	épinglé	12
mie	sage	besoin	évaluer	contemporain

La réponse du problème précédent: local



LES BANDES ILLUSTRÉES QUOTIDIENNES

LE COWBOY MASQUE



SOURIS MIQUETTE



LA FAMILLE FLOP



AGENT SECRET



JULIETTE



BLONDINETTE



LUC BRADEFER



SCAMP



ANNONCES CLASSEES

CHICOUTIMI 545-4895 | Alma et les environs 662-7829 | St-Felicien et les environs 679-3832

ANIMAUX A VENDRE

JUMENT d'équitation, très bien domptée "western". Tél: 545-1003 ou 549-6748.
F-5004

CHIENS miniatures Schnauzer, enregistrés, vaccinés, 2½ mois, pure race. 5 générations champions, avec garantie complète de 6 mois contre tous défauts héréditaires et congénitaux. Tél.: 545-4571.
F-5046

AUTOS A VENDRE

DATSUN 240Z, 1972, automatique, bas millage, très bonne condition. Tél.: 548-3661.
F-4729

DODGE COLT GT 1974, à vendre, état de neuf, garantie de trois mois, cause de départ. Tél.: 549-1370.
F-4749

FORD Torino 1970, moteur 351 po. cu., 91,000 milles, excellente condition, prix: $600.00. Tél.: 548-5896.
F-4724

CAUSE DEPART: Oldsmobile Delta 88, 1969, 59,000 milles, peinture neuve, mécanique A-1, pneus radiaux, offre raisonnable acceptée. Tél.: 549-8397.
F-5003

PLYMOUTH FURY III, 1973, bas millage, à l'état de neuf, entièrement équipée avec pneus radiaux: aubaine. Tél.: 549-2894, après 5 heures.
F-4705

PIECES Duster 1972, moteur, transmission, portes, ailes, grille, etc. Tél.: 549-5544.
F-4557

CHEVELLE 1971, station-wagon, moteur neuf. S'adresser à: 549-5535, demandez Réjean Gagnon, de 9 hres à 5 hres.
F-4702

COMMERCES A VENDRE

8 MOTELS à Stoneham, 2,000,600 pieds, montagnes, lac artificiel, idéal pour le ski, motoneige, relais, camping, occasion exceptionnelle. Lucien Barette: 418-623-1930.
F-4721

DIVERS A VENDRE

SET DE SALON: 2 morceaux, 3 ans d'usage, très propre. Tél.: 549-6465.
F-4739

ON OFFRE A VENDRE à prix d'aubaine un compresseur 225 pieds cubes, 1 Ingorsolrin, 1 scie à viande électrique, 1 peleuse à patates électrique, 1 tour à fer. Tél.: 542-6938, ou 779A, rang St-François, Jonquière.
F-4746

DOUCHES, toilettes neuves, lavabos usagés, neufs, à vendre. Pour informations: 549-3925.
F-4681

PIECES pour réparations de moulinets et de cannes à pêche, toutes marques, d'une valeur approximative de $4,000, à vendre pour $1,200. Tél: 549-3925 ou 549-3783.
F-4620

4 BAINS en fonte, usagés, $40.00 chacun. Tél.: 549-3925.
F-4621

NOUS ACHETONS, vendons ou échangeons: skidder, pulp jack, camion, loader, chargeuse, tracteur, chenille, etc... Communiquez au numéro de téléphone: 418-899-6840.
F-4682

MINI-PUTT, cause de main-d'oeuvre, conditions faciles, informations: Trépin Inc., courtier, tél.: 549-4322.
F-4639

MACHINERIE

MILLING "Cincinnati", vertical, no-2 et no-4, tours différentes capacités; boring mill vertical, "Bullard", 24" capacité; horizontal boring mill, "Giddings and Lewis", 2½", "Spindle". Tél.: 819-362-3455.
F-4626

MAISONS A VENDRE

JONQUIERE

MAISON nouvelle, située dans un beau quartier résidentiel, $40,000.00 plus $5,000.00 pour la décoration. Cause: départ. Tél.: 547-3766.
F-4723

RIVIERE-DU-MOULIN

MAISON EN BRIQUES, abri d'auto, 5 pièces, cuisine en céramique, tapis mur à mur, bar, salle de réception, plus 1 logement, 65, de Paris, Rivière-du-Moulin, conditions avantageuses. Tél.: Trépin Inc., courtier: 549-4322.
F-4637

MOTOS A VENDRE

YAMAHA ENDURO, 1974, 175 c.c., 2,000 milles, acheteur sérieux, seulement $700.00. Tél.: 543-1935.
F-5089

HONDA C.B., 750, 1974, roues magnésium, équipée au complet, parfaite condition, 5,000 milles. Tél.: 543-1398.
F-4725

MOTO 1974, $600.00. Tél: 543-4687 avant 5 hres, 543-3911, après 5 hres.
F-5047

PARTICIPACTION
Le mouvement canadien du bien-être physique
En forme... la seule vraie façon de vivre.

TERRAINS A VENDRE

5 TERRAINS: près Place du Royaume, Domaine Saguenay Inc., prix: $2,000, conditions faciles, service d'eau non rendu. Tél.: Trépin Inc., courtier, 549-4322.
F-4640

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENT: 3½ pièces, meublé et chauffé, éclairé, situé centre-ville, $135 par mois. Tél.: 549-4127.
F-5049

APPARTEMENT: 3½ pièces, neuf, situé arrière de Place du Royaume, libre immédiatement. Tél: 547-0321 ou 543-4021.
F-4720

GARCONNIERE: 2 pièces, meublée, chauffée, éclairée, stationnement d'auto, buanderie, située centre-ville d'Arvida. Tél.: 547-9931.
F-4631

APPARTEMENT moderne, 4½ pièces, chauffé, entrées laveuse, sécheuse, tapis mur à mur, près des centres d'achats, libre le 1er septembre, $130.00 par mois. Tél.: 549-5719.
F-5001

CHAMBRES A LOUER

A ARVIDA (Ste-Thérèse), dans sous-sol, entrée privée, réfrigérateur, tapis salon, $15.00 par semaine. Tél.: 548-3202.
F-4712

CHAMBRE: simple ou double, située près du centre-ville de Chicoutimi, tranquillité, cuisine communautaire, tapis mur à mur, buanderie. Tél.: 547-9931.
F-4629

CHALETS A LOUER

CHALET: lac Docteur, libre 10 août, pour informations: 549-8608.
F-5002

CHALET: très beau site, plage, eau chaude, situé sur l'île d'Alma, libre 1er août. Tél.: 543-5265.
F-4716

CHALET d'été, à louer, 2 milles de Chicoutimi, rivière Saguenay. Tél.: 549-3872.
F-4727

CHALET: 3 milles de Chicoutimi, chauffé, eau chaude, douche, foyer extérieur. Libre 12 août, pour fin de saison. Tél.: 545-0575.
F-4728

LOCAUX A LOUER

ALMA: local commercial à louer, superficie 1,200 pi. car., avec air climatisé, situé à: 435, Collard ouest, dans le centre-ville, à 50 pieds de la Plaza. Tél: 662-7489, Alma le soir; 545-0794, Chicoutimi le jour.
F-4628

LOCAL COMMERCIAL à louer, Chicoutimi, superficie 1,000 pi. car., avec air climatisé, et le tapis sur le plancher, situé à: 357, Racine est, sur la Côte. Tél: 545-0794, bur., 549-0210, rés.
F-4627

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENT: 2½ pièces, éclairé, chauffé, réfrigérateur et poêle fournis, libre le 1er septembre. Tél.: 548-4425.
F-5052

LOGEMENT: 2½ pièces, meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, situé près du Cegep et de l'Hôpital, libre immédiatement. Tél.: 549-2677.
F-5051

LOGEMENT: 4½ pièces, meublé ou non, peinturé à neuf, libre immédiatement, situé dans Kénogami. Tél.: 543-4021.
F-4697

LOGEMENT: 3½ pièces, moderne, situé près de Place du Saguenay à Chicoutimi, libre immédiatement. Tél: 543-4021 ou 547-0321.
F-4630

LOGEMENT: 4½ pièces, tapis mur à mur, 5308, boul. Talbot, Laterrière. Tél.: 678-2540.
F-4726

MAISON A LOUER

MAISON NEUVE 38 x 25, 3 chambres, située à l'arrière de Place du Royaume, rue des Engoulevents, prix: $350.00 par mois, disponible le 15 septembre. Tél.: 549-4993.
F-4736

DIVERS

FAIRE-PART: futurs mariés; faire-part de mariage exclusifs, plus de 175 modèles à votre choix, s'adresser à: IMPRIMERIE LE PROGRES DU SAGUENAY, 349, Jacques-Cartier est, Chicoutimi, P.Q. Tél.: 545-4474.
F-4247

DEMANDES

CHALOUPE aluminium ou de fibre de verre, usagée, 12 ou 14 pieds. Tél: 549-3783 ou 549-3925.
F-4683

FERME DEMANDEE, 200 acres, minimum, troupeau laitier, bien équipée en machinerie, bâtisse bon ordre, endroit tranquille, Saguenay-Lac-St-Jean, doit être rentable, avec possibilité d'agrandissement dans le futur. Tél.: 418-543-7459.
F-4680

FEMMES DEMANDEES

ETUDIANTES de 17 à 21 ans, travail facile au téléphone, belle personnalité, bonnes conditions de travail, de 9 heures à 1 heure, ou de 5 heures à 9 heures, jusqu'à $3.00 de l'heure, selon les aptitudes, demandez M. Bouffard à: 543-3631.
F-4559

COUPLE avec 2 enfants, recherche fille ou femme comme aide-familiale, pourrait loger chez l'employeur, à Chicoutimi, bonnes conditions de travail. Tél.: 543-0395.
F-4750

TARIF D'ABONNEMENT

Par porteur Saguenay-Lac-St-Jean.

$1.00 par semaine, 6 éditions.
1 an: $50.00, 6 mois: $25.00.
Prix dans les dépôts: 20 la copie.
Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire.

Le prix par la poste: Région Saguenay-Lac-St-Jean et Côte-Nord.

1 an: $50.00, 6 mois: $25.00.

Autres régions au Canada:
1 an: $60.00, 6 mois: $30.00.

Pays étrangers:
1 an: $70.00, 6 mois: $35.00.
Dépôt légal. Bibliothèque Nationale du Québec.

HOMMES DEMANDES

5 LIVREURS demandés, avec petite voiture, pour livraison à domicile, dans les régions de Jonquière, Chicoutimi et Alma. Travail de jour ou de soir. $3.00 à $5.00 de l'heure, selon les aptitudes. Vous présenter, 281, Ste-Anne, Chicoutimi, 2ième étage. Tél: 543-3631, Alma: 662-5981 ou au 453, Sacré-Coeur, demandez M. Bouffard.
F-4714

HOMMES OU FEMMES DEMANDES

PUBLICISTES demandés dans le secteur Saguenay (hommes ou femmes), 21 ans et plus, $200.00 par semaine, dépenses payées, plus bonus, auto nécessaire. Communiquez à: 543-4179.
F-4715



APPRENEZ A CONDUIRE LES CAMIONS REMORQUES
— Entraînement ici même au Canada.
— Frais du cours déductibles pour fins d'impôt.
— Aide de placement.
— Entraînement en français ou en anglais.
— Entrevues dirigées à Montréal, P.Q., et Cornwall, Ontario.
Pour votre demande d'entrevue, écrivez à:
Service de Sécurité,
The Canadian Institute of Tractor Trailer Training Ltd.,
2015, Drummond Street,
Montréal, Québec, H3G 1W7,
ou composez:
(514) 849-6169.

POUR INSERER UNE
ANNONCE CLASSEE
SIGNALEZ:
CHICOUTIMI
545-4895
Alma et les environs
662-7829
St-Félicien et les environs
679-3832
Sans frais interurbains
NOS TELEPHONISTES SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS AIDER

Avis est par la présente donné que le contrat en date du 17 septembre 1969, par lequel Albéric Levesque Ltée a transporté et cédé toutes ses dettes de livres présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'enregistrement de Chicoutimi, le 18 septembre 1969, sous le numéro 225924.
Banque de Montréal,
31 juillet, 1975.

DEMENAGEZ A PEU DE FRAIS
LOUEZ UN CAMION de toutes grandeurs de marque CHEVROLET chez
Budget



Chicoutimi 543-7701
Alma 662-2528
Roberval 275-1041
CHICOUTIMI DRIVE YOURSELF
23 OUEST, JACQUES-CARTIER, CHICOUTIMI

Famous Players investit dans le cinéma canadien

OTTAWA (PC) — Les chaînes de cinéma multinationales Famous Players et Odeon, qui contrôlent la plupart des salles de projection au Canada, sont convenues d'investir cette année $1.7 million dans la production de documentaires canadiens et d'inscrire au programme de leurs salles un minimum annuel de quatre semaines — soit une semaine par trimestre — de cinéma canadien.

Pour la présente année seulement, Famous Players versera $1.2 million, Odeon $500,000.

C'est le secrétaire d'Etat, M. Hugh Faulkner, qui a annoncé, mardi, que les deux grandes entreprises de distribution ont cédé finalement aux invitations pressantes du gouvernement visant à accroître l'appui de l'industrie privée aux producteurs de films documentaires. Le gouvernement, quant à lui, consacre déjà un montant annuel de $3 millions à la production cinématographique par la voie de la Société canadienne de développement du cinéma, et apporte une aide aux cinéastes par l'intermédiaire de la société Radio-Canada et de l'Office national du film.

M. Faulkner a annoncé également des mesures fiscales destinées à inciter les investisseurs privés às'intéresser au cinéma canadien.

Ainsi, pour pouvoir bénéficier d'une exemption d'impôts de 100 pour cent, les producteurs doivent s'assurer que le personnel artistique engagé pour le tournage d'un film est constitué aux deux tiers au moins de Canadiens, que la réalisation est assurée par un Canadien et que 75 p.c. au moins des autres salaires versés vont à des Canadiens.

Le secrétaire d'Etat a concédé que de telles dispositions sont "dures", mais qu'elles s'avéraient nécessaires pour imprimer un élan suffisant à l'industrie cinématographique.

Auparavant, les producteurs pouvaient déduire jusqu'à 60 p.c. de leurs dépenses de capitaux annuelles. Cette déduction continuera de s'appliquer pour les films de moins d'une heure et demie.

L'investissement de $1.7 million ainsi annoncé marque une étape significative dans l'appui accordé par l'industrie privée, a souligné M. Faulkner au cours d'une interview. Jusqu'à présent, la chaîne Odeon n'avait affecté aucun crédit à la réalisation de films canadiens. La chaîne Famous Players, de son côté, y a investi quelque $2 millions au cours des cinq dernières années.

On estime à $54 millions les recettes globales annuelles des 300 cinémas Famous Players et de la centaine de cinémas Odeon du pays.

La somme de $1.7 million représenterait donc $0.09 du prix de chaque billet de $3 vendu dans ces cinémas.

Donald Kelly bien caché

NORTH BAY, Ont. (PC) — La police a changé de secteur, mercredi, dans ses recherches pour mettre la main sur Donald Kelly, qui s'est récemment évadé de prison. On est passé d'une section de North Bay à une autre, parce qu'un chien policier semble avoir forcé un inconnu à se retrancher dans une petite cabane.

Un hélicoptère de la police a décollé en direction de la nouvelle zone, près de Trout Lake, au Chemin de la Péninsule, un district où il y a plusieurs cottages d'été de construits.

Plus tôt, mercredi, on avait entrepris des recherches dans la partie nord de la ville, quand des patrouilleurs avaient cru voir une personne s'enfoncer dans les taillis. Deux chiens policiers ont aussitôt été lancés sur la piste.

Ce secteur est à environ trois milles de l'endroit où a été retrouvée une voiture qui aurait pu servir à Kelly, dans sa fuite, samedi.

Kelly, âgé de 36 ans, était retenu en vertu de deux accusations de meurtre.

Mardi, dans la soirée, des coups de feu ont été entendus dans les bois où l'on croyait Kelly caché. Mais des recherches à l'aide de chiens et d'un hélicoptère n'ont rien donné.

Mois record pour les ventes d'automobiles

par la Presse Canadienne

Les trois plus grands fabricants de véhicules au Canada ont enregistré des ventes records le mois dernier. Le mois de juillet cette année est le meilleur mois de juillet qu'ils aient eu dans le domaine des ventes.

Une compagnie, GM, subit une baisse dans la vente de ses voitures, mais elle enregistre des ventes records de camions. GM est la seule compagnie à subir une baisse dans la vente des voitures.

GM dit qu'elle a vendu en juillet 10,088 camions. C'est une hausse de 2.7 p.c. par rapport à juillet l'an dernier. Elle a vendu le mois dernier 30,160 voitures, au regard de 31,219 durant juillet 1974.

Chrysler rapporte des ventes records de voitures et de camions, des ventes qui sont de 2.3 p.c. plus élevées qu'elles ne l'avaient été en juillet l'an dernier. Chrysler a vendu le mois dernier 21,842 voitures et camions, au regard de 21,350 en juillet 1974. Ses ventes de voitures ont été de 17,740, une hausse de 4.2 p.c.

Ford a vendu le mois dernier 9,125 voitures et camions, une hausse de 3.7 p.c. par rapport à juillet 1974.

Les ventes de voitures Ford ont été de 19,119, une hausse de 1.1 p.c. par rapport à juillet 1974, et les ventes de camions Ford, de 10,006, une augmentation de 8.9 p.c.

CANADA EN BREF

Stelco — ratification

HAMILTON (PC) — Les employés de trois des quatre usines de Steel Co. of Canada Ltd (Stelco) à Montréal ont ratifié un nouveau contrat de trois ans identique à celui ratifié mardi à Hamilton par les travailleurs de Stelco.

Le personnel de l'usine de Saint-Henri a voté en faveur du contrat par une marge de 73 pour cent, de 82 pour cent à Notre-Dame et de 93 pour cent à l'usine de Dominion. Le vote de ratification à l'usine de McMaster n'aura lieu que le 18 août.

Le contrat prévoit une hausse immédiate de 90 cents l'heure et une deuxième augmentation de 40 cents l'heure répartie sur trois ans. Une clause de prime de vie chère y figure également, prévoyant des hausses additionnelles de 48 cents l'heure en 1976 et de 53 cents l'heure en 1977.

Telesat

OTTAWA (PC) — Le transfert des communications par satellite d'Anik-II à un satellite américain, effectué par deux firmes des Etats-Unis, se traduira par une perte de revenu d'exploitation d'environ $2 millions pour Telesat Canada cette année.

C'est ce qu'a annoncé, mercredi, un porte-parole de Telesat.

Cependant, le porte-parole a précisé que la perte des deux clients, RCA Global Communications Inc. et RCA Alaska Communications Inc., avait été prévue l'année dernière et qu'on en avait déjà tenu compte au moment de la préparation du budget de 1975.

La Commission fédérale des communications des Etats-Unis (CFC) a approuvé, mardi, la décision de la RCA de transférer ses émissions à un satellite américain mais, selon le porte-parole, le transfert avait déjà été effectué en juin dernier.

Aviation

GANDER, T.-N. (PC) — La société Eastern Provincial Airways va transférer de Montréal à Gander cinq équipages de vol, les travaux d'examen et de réparation de ses aérobus jets 737. Le premier ministre de Terre-Neuve, Frank Moores, a annoncé lui-même la nouvelle.

Jusqu'ici, Eastern Provincial Airways confiait l'examen et la réparation de ses jets 737 à CP Air à Vancouver. Elle possède sept de ces aérobus.

Le premier ministre Moores a dit que les transferts de personnel et de travaux allaient accroître de $1.7 million le montant que Eastern Provincial Airways paye en salaires à Gander. Il a ajouté que 109 techniciens nouveaux seront embauchés à Gander.

Eastern Provincial Airways, qui a son siège social à Terre-Neuve, est le plus grand transporteur aérien régional dans l'est du Canada. Cette compagnie relie Terre-Neuve, le Labrador, les Maritimes et Montréal.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
No: 150-12-000297-75

COUR SUPERIEURE
Chambre de la Famille
Divorces

PAUL YVON LUSSIER, au 2B, St-Joseph, Kénogami, district de Chicoutimi.

Requérant,

DAME LISETTE PERRON, d'adresse inconnue.

Intimée,

ORDONNANCE

La Cour ordonne à l'intimée, Dame Lisette Perron, de comparaître dans un délai de 40 jours à compter de la date de la première publication de la présente ordonnance dans: LE "QUOTIDIEN".

Prenez avis qu'une copie de la requête en divorce a été déposée à votre intention au greffe des divorces du district de Chicoutimi.

Vous êtes de plus avisée qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou votre contestation dans les délais prévus, le requérant pourra obtenir contre vous un jugement de divorce par défaut accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

A Chicoutimi, ce 30 juillet 1975.

Gabrielle l'Espérance
Registraire des divorces

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF CHICOUTIMI
No: 150-12-000297-75

SUPERIOR COURT
Family Chamber
Divorce Division

PAUL YVON LUSSIER, to 2B, St-Joseph Kenogami, district of Chicoutimi.

Petitioner,

DAME LISETTE PERRON, unknow address.

Respondent

ORDER

The Court orders the respondent, Dame Lisette Perron to appear within 40 days following the first publication of the order: le "QUOTIDIEN".

Take notice that a copy of the motion for divorce has been filed for you at the ... of the Divorce Court for the district of Chicoutimi.

Take further notice that should you fail to serve or file your appearance or contestation within the prescribed time, the Petitioner may obtain a judgement of divorce against you by default, accompanied by an order granting any other reiief which the Petitioner claims from you.

At Chicoutimi, this 30th July 1975.

Gabrielle l'Espérance
Divorce Registrar

AVIS PUBLIC

LAC-A-LA-CROIX

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITE:
AVIS PUBLIC EST PAR LES PRESENTES DONNE par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE:

Le conseil à son assemblée du premier jour d'août dix-neuf-cent-soixante-quinze, a adopté le règlement no 75-21 intitulé: Achat du réseau d'aqueduc, reconstruction d'une partie Rang 3 et emprunt pour en payer le coût.

Avis public est aussi donné que ce règlement est déposé au bureau du secrétaire-trésorier où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures de bureau.

Avis public est aussi donné à tous les électeurs propriétaires d'immeubles imposables situés dans la municipalité Lac-à-la-Croix, qu'ils sont convoqués à une assemblée publique qui sera tenue le treizième jour d'août dix-neuf-cent-soixante-quinze à sept heures de l'après midi, et que là et alors le dit règlement sera soumis aux dits électeurs propriétaires et pris par eux en considération conformément à la loi.

Donné à Lac-à-la-Croix ce quatrième jour d'août dix-neuf-cent-soixante-quinze.

Louis-Georges Gagnon, sec.-trés.

CAMPUS ALMA
461, champagnat
CAMPUS CHICOUTIMI
534, jacques-cartier est
CAMPUS JONQUIERE
65, st-hubert
CAMPUS ST-FELICIEN
14, rue leclerc

collège régional du saguenay-lac st-jean
SIEGE SOCIAL 400, Rue Mellon, Arvida Tel: (418) 548-7191

LE COLLEGE REGIONAL DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

requiert les services d'un

RESPONSABLE DES ADMISSIONS AU SIEGE SOCIAL

NATURE DU TRAVAIL:

— Sous l'autorité du directeur du service de la planification, le responsable des admissions assume différentes tâches relatives à l'organisation et à la gestion des admissions et à l'information auprès et sur la clientèle étudiante.

ATTRIBUTIONS CARACTERISTIQUES:

— Il voit à l'élaboration et à l'application des politiques, directives et procédures du Collège régional quant à l'établissement et au contrôle de la politique d'admission, à la planification des clientèles étudiantes, à la tenue des dossiers des étudiants et de leur mise à jour, à la préparation et à la diffusion de l'information sur les programmes d'enseignement offerts par le Collège régional et à l'évaluation post-formation (relance).

— Il assure la communication avec les Collèges, les Commissions scolaires régionales et le Ministère dans le domaine de ses attributions.

— Il peut se voir confier toute autre responsabilité inhérente à sa fonction.

QUALIFICATIONS REQUISES:

— Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle dans une discipline appropriée et avoir une expérience satisfaisante du milieu de l'éducation.

CONDITIONS DE TRAVAIL:

— Selon la politique administrative et salariale du personnel professionnel du ministère de l'Education. Traitement jusqu'à $20,198. (échelle au 30 juin 1975).

Faire parvenir votre curriculum vitae jusqu'au **25 août 1975** inclusivement.

Collège régional du Saguenay-Lac-St-Jean
a/s Le secrétaire général
218, rue Gilbert
Jonquière, (secteur Arvida), P.Q.

CONCOURS:
RESPONSABLE DES ADMISSIONS

PATRONS



LA MODE CLASSIQUE DU JOUR.

PATRON: 9295, grandeurs: 8, 18.
PAR: Marian Martin.

Adoptez l'ensemble-pantalon cette saison et soyez à la page. La douceur de l'empiècement accentue le veston plus long avec les côtés courbés. Commandez maintenant.

PATRON IMPRIME: 9295, grandeurs: 8, 10, 12, 14, 16, 18. La grandeur 12 (buste 34) requiert 2 verges de tissu 60 pouces de largeur pour le veston et 1¼ verge pour le pantalon.

Envoyez $1.00 pour chaque patron-argent, chèque, ou mandat. Imprimez lisiblement la grandeur, le nom, l'adresse et le modèle. Envoyez à Marian Martin, Le Quotidien, dept. des patrons, à 60 Progress Street, Scarborough, Ontario M1T 4PT.

Economisez! Cousez une garde-robe et économisez des dollars — commandez le nouveau catalogue de patrons automne-hiver! Mode pour l'écolière, la femme de carrière et modes populaires. Coupon gratuit de $0.75 à l'intérieur.

Livre cousez et tricotez, avec tissus de base $1.25
Livre de Modes Instant $1.00
Livre de Couture Instant $1.00

9295
8-18
Marian Martin

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY LAC SAINT JEAN du Sag.-Lac-St-Jean

60 Progress Avenue
Scarborough,
Ontario, M1T 4P7

Numéro.....

Nom .....

Adresse .....

La rencontre Ford-Miki n'a fait que renforcer les relations entre deux pays déjà très liés

WASHINGTON (AFP) — La coopération entre le Japon et les Etats-Unis est essentielle pour le maintien de la paix en Asie et dans le monde, ainsi que pour le développement d'une économie stable et équilibrée, déclare le communiqué publié mercredi, à la Maison Blanche, à la suite des entretiens entre le président Ford et le premier ministre du Japon, M. Takeo Miki.

Ce communiqué de cinq pages comporte les principaux points suivants:

—Le traité de coopération mutuelle est un élément indispensable de la structure politique internationale et sert les intérêts à long terme des deux pays.

—La force américaine nucléaire de dissuasion est un facteur important de la sécurité du Japon.

—Les Etats-Unis réaffirment leur engagement de défendre le Japon en cas d'attaque nucléaire ou conventionnelle.

—La sécurité de la République de Corée est essentielle au maintien de la paix et de la sécurité en Asie orientale, y compris le Japon.

Prolifération nucléaire

—Les Etats-Unis et le Japon participeront de manière active aux efforts pour empêcher la prolifération nucléaire et pour l'établissement d'un système de contrôle.

—Le premier ministre japonais a exprimé l'intention de faire tout son possible pour que le Japon ratifie le traité de non-prolifération nucléaire.

—Les deux pays ont convenu de travailler en étroite liaison pour résoudre, de manière satisfaisante pour l'ensemble du monde, les problèmes concernant l'économie mondiale, les questions monétaires internationales, le commerce, l'énergie et la coopération entre les pays industrialisés et les autres.

—Les Etats-Unis et le Japon continueront de jouer un rôle positif dans le Tokyo Round de négociations commerciales, dans le cadre du GATT.

—Le Japon et les Etats-Unis se sont prononcés en faveur des mesures prises actuellement pour reprendre le dialogue entre les pays producteurs et consommateurs de pétrole.

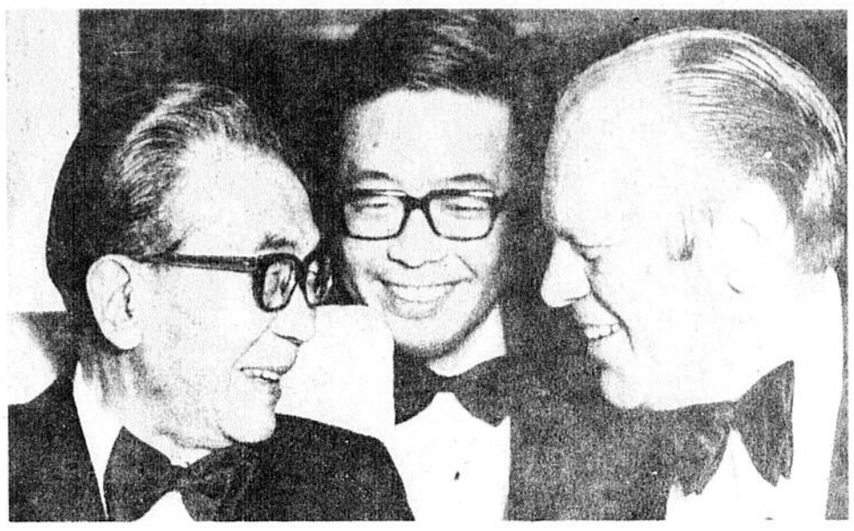
Coopération

—M. Miki et le président Ford ont souligné l'importance de la coopération agricole pour venir en aide aux pays en voie de développement; et ils se sont prononcés en faveur de la création d'un système de coordination internationale des réserves alimentaires.

—M. Ford et M. Miki ont exprimé leur satisfaction de la coopération scientifique, médicale et technologique entre les deux pays et se sont félicités du nouvel accord, signé le 5 août, qui étend la coopération au domaine de la protection de l'environnement.

—Enfin, les deux chefs de gouvernement ont convenu que le ministre japonais des Affaires étrangères et le secrétaire d'Etat américain se rencontreraient, deux fois par an, pour examiner les problèmes bilatéraux et mondiaux d'intérêt commun pour les deux pays.

Dans une déclaration séparée, le président Ford et M. Miki réaffirment la volonté des deux pays de travailler ensemble dans le respect des principes démocratiques et dans un esprit de confiance et de coopération réciproque.



Communiqué
— A l'issue de leur rencontre, le président des Etats-Unis, M. Gerald Ford, et le premier ministre japonais, M. Takeo Miki, ont émis un communiqué commun dans lequel ils expriment l'importance de conserver des liens étroits entre les deux pays. Sur la photo, on aperçoit les deux hommes au cours d'un dîner, mardi, à la Maison Blanche.
(Téléphoto PC)

Nouveau groupe terroriste en Irlande

BELFAST (Reuter) — La police irlandaise a ouvert une enquête au sujet des informations selon lesquelles un nouveau groupe républicain terroriste aurait tué cette année 30 protestants en Irlande du Nord et menacerait d'assassiner des hommes politiques protestants.

L'existence de ce groupe et de ses activités ont été signalées, mardi soir, par un coup de téléphone mystérieux à la radio-télévision irlandaise à Dublin. Le correspondant s'est identifié comme étant le lieutenant Sean Blake et comme représentant "l'Armée républicaine du peuple" — organisations dont on n'avait jamais entendu parler auparavant.

VENDEUR

Nous sommes à la recherche d'un vendeur bilingue, sérieux, avec expérience; si vous êtes digne de confiance, avez une forte personnalité et possédez une automobile, voici votre chance d'avancement.

De bonnes conditions de travail. Bénéfices marginaux, salaire basé sur les qualifications.

Pour application, écrire en donnant tous les détails possibles à:

K-TEL INTERNATIONAL
6665 St-James Street West
Montréal, Québec

A/s Monsieur F. Goulet

ON DEMANDE

GERANT

pour le département des meubles.

- **expérience nécessaire,**
- **très bonnes conditions de travail,**
- **salaire de base, plus alléchantes commissions,**
- **bénéfices marginaux.**

Les intéressés doivent se présenter en personne au:

MAGASIN WOOLWORTH,
141, Racine est, Chicoutimi.

le Collège D'Alma
DU
COLLEGE REGIONAL DU SAGUENAY LAC SAINT-JEAN

technicien en audiovisuel
(classe II)

NATURE DU TRAVAIL:

Le rôle principal et habituel de l'employé de cette classe est de procurer une assistance technique aux différentes services du Collège en participant au choix d'appareils et d'instruments audio-visuel ou autres et en assurer le fonctionnement et l'utilisation rationnelle de ceux-ci.

ATTRIBUTIONS CARACTERISTIQUES:

Il participe au choix des nouveaux appareils en effectuant des essais et en fournissant son appréciation. Il peut collaborer à sa préparation des cahiers de charge lors de l'achat de matériel. Il étudie le fonctionnement et l'utilisation des appareils afin d'en améliorer le rendement et de les adapter à des besoins spécifiques. Il procède à une vérification périodique des appareils audio-visuels et de l'équipement de laboratoire; et, lorsqu'il y a une défectuosité, il effectue les réparations nécessaires.

Au besoin il peut être affecté à des tâches de démonstrateur, de moniteur ou d'instructeur. Son travail se situe au niveau du laboratoire de langue et de l'audio-vidéothèque. Il accomplit toute autre tâche connexe.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Posséder un diplôme d'études collégiales professionnelles avec champs de spécialisation approprié ou l'équivalent.

TRAITEMENT:

Selon la convention collective en vigueur.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae **avant le 15 août**, à:

Concours Technicien en Audio-Visuel (Classe II),
Service du Personnel,
Collège d'Alma,
675 ouest, boul. Auger,
Alma, Lac-St-Jean, Qué.

DECES



MME ANTONIO FORTIN

Est décédée à l'hôpital de Chicoutimi, le 4 août 1975, à l'âge de 67 ans 11 mois, **Mme Antonio Fortin,** née Simone Thibeault, du 2849, boul. St-Jean-Baptiste, Chicoutimi. La dépouille mortelle a été exposée à la maison funéraire Gravel & Fils, 50, rue Arthur-Hamel à Rivière-du-Moulin.

Les funérailles ont eu lieu mercredi à 3 heures en l'église de la Cathédrale et l'inhumation a eu lieu au cimetière paroissial. Elle était Dame de Ste-Anne.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses filles: Mme Jean-Paul Gagnon (Yvette), Mme Adolphe Lavoie (Orietta), Mme Eudore Gagnon (Monique), Mme Réal Desgagné (Gaétane), ses fils: Yvan (dame Gabrielle Gagnon), Gilles (Claire Lajoie), Nio (Lisette Savard).

Direction funéraire: Gravel & Fils.

M. ROLAND FOURNIER

A Jonquière, le 4 août 1975, à l'âge de 53 ans et 10 mois, est décédé **M. Roland Fournier,** époux de dame Adrienne Maltais.

Il demeurait au 85, rue St-Alexandre, Jonquière.

Les funérailles auront lieu jeudi à 2.30 hres. Départ: Nault & Girard Inc., 217, St-Aimé, Jonquière à 2 hres pour l'église St-Georges et de là au cimetière paroissial.

Direction: Nault & Girard Inc.

MME HELENE GAUTHIER

A Arvida, le 6 août 1975, à l'âge de 82 ans et 8 mois, est décédée **Dame Hélène Gauthier,** épouse de feu Maurice Tremblay. Elle demeurait au 232, Ste-Famille, Kénogami.

Les funérailles auront lieu samedi, à 11 hres. Départ: salon funéraire Caron, 178, Ste-Famille, Kénogami à 10.30 hres pour l'église Ste-Cécile et de là au cimetière de Shipshaw.

Le magasin et le restaurant Lucerne seront fermés pour les funérailles seulement.

Direction: salon funéraire Caron.

M. LEONIDAS DUVAL

A Jonquière, le 5 août 1975, à l'âge de 76 ans et 5 mois, est décédé **M. Léonidas Duval,** époux de dame Régina Guay. Il demeurait au 157, St-Luc.

Les funérailles auront lieu vendredi à 10 hres. Départ: salon funéraire Caron, 146, avenue de la Fabrique à 9.30 hres pour l'église St-Dominique et de là au cimetière de Shipshaw.

Direction: salon funéraire Caron.

M. MARJORIQUE GUAY

A Roberval, le 6 août 1975, est décédé **M. Marjorique Guay,** époux de dame Rose Lévesque. Il demeurait au 1038, rue Pelletier, Roberval.

Les funérailles auront lieu vendredi à 3 hres. Départ: Harvey Ltée, 105, St-Joseph, Roberval à 2.30 hres pour l'église Notre-Dame et de là au cimetière paroissial.

Direction: Harvey Ltée.

M. THOMAS-LOUIS BRADETTE

A Jonquière, le 6 août 1975, à l'âge de 41 ans, est décédé **M. Thomas-Louis Bradette,** fils de feu M. Désiré Bradette et de dame Mariana Fortin. Il demeurait au 186, rue St-Hubert.

Les funérailles auront lieu vendredi à 3 hres. Départ: salon funéraire Caron, 146, avenue de la Fabrique à 2.30 hres pour l'église St-Dominique et de là au cimetière de Shipshaw.

Direction: salon funéraire Caron.

M. ELZEAR LANDRY

A Alma, le 5 août 1975, à l'âge de 74 ans et 8 mois, est décédé **M. Elzéar Landry,** époux de dame Maisy Leblanc. Il demeurait au 137, rue Scott ouest, Alma.

Les funérailles auront lieu vendredi à 4 hres. Départ: Bérubé & Fils Inc., 680, rue Harvey ouest, Alma à 3.30 hres pour l'église St-Joseph et de là au cimetière paroissial d'Alma.

Direction: Bérubé & Fils Inc.

MLLE JACYNTHE SIMARD

A Alma, le 4 août 1975, à l'âge de 24 ans est décédée **Mlle Jacynthe Simard,** fille de M. Alcide Simard et de dame Clémence Côté. Elle demeurait au 45, St-Sacrement ouest, Alma.

Les funérailles auront lieu jeudi à 4 hres. Départ: Bérubé & Fils Inc., 680, rue Harvey ouest, Alma à 3.30 hres pour l'église St-Sacrement et de là au cimetière paroissial.

Direction: Bérubé & Fils Inc.

M. REMI GAUDREAULT

Accidentellement le 4 août 1975, à l'âge de 18 ans est décédé **M. Rémi Gaudreault,** fils de feu M. Jean-Marie Gaudreault et de dame Germaine Tremblay, en secondes noces: M. Maurice Munger. Il demeurait à St-Isidore.

Les funérailles auront lieu jeudi à 4 hres. Départ: Fortin & Fils, Notre-Dame d'Hébertville à 3.30 hres pour l'église Notre-Dame d'Héberville et de là au cimetière paroissial.

Direction: Fortin & Fils, Notre-Dame d'Hébertville.

MME AVILA BOULIANNE

A Alma, le 5 août 1975, à l'âge de 87 ans et 4 mois, est décédée **Mme Avila Boulianne,** épouse de feu M. Joseph Bouchard. Elle demeurait à Notre-Dame d'Hébertville.

Les funérailles auront lieu jeudi à 3 hres. Départ: Fortin & Fils, Notre-Dame d'Hébertville à 2.30 hres pour l'église Notre-Dame d'Hébertville et de là au cimetière Notre-Dame d'Hébertville.

Direction: Fortin & Fils, Notre-Dame d'Hébertville.

AUTRES DECES

Mme Juliette Rioux-Couture, 68 ans et 6 mois, 1460, Cownay, Québec.

— — —

M. Alphonse Genest, 79 ans, 12, Mgr Gosselin, Lévis, Québec.

— — —

M. Eugène Marcotte, 89 ans et 3 mois, au Foyer St-Marc des Carrières, Québec.

— — —

M. Peter O'Reilly, 76 ans, 1645, chemin St-Louis, Québec.

— — —

PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
CITE DE CHICOUTIMI-NORD

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné, Greffier de la cité de Chicoutimi-Nord, que le Conseil de la cité de Chicoutimi-Nord, lors d'une séance tenue le 4 août 1975, a passé et adopté le règlement numéro 411, décrétant des travaux à capital et un emprunt par obligations au montant de $75,000.00 dollars pour la pose de revêtement bitumineux dans diverses rues de la cité.

AVIS PUBLIC est en conséquence donné que le susdit règlement numéro 411 sera soumis aux électeurs municipaux, propriétaires d'immeubles imposables à une assemblée publique qui sera tenue à l'hôtel de ville de Chicoutimi-Nord mercredi le 13 août 1975 à 19:00 heures.

Le présent AVIS est donné conformément à la loi.

Donné à Chicoutimi-Nord, ce 5ième jour d'août 1975.

Marcel Demers,
Greffier.

Fonction publique Canada **Public Service Canada**

CONCOURS OUVERT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

CONSEILLER (biens immobiliers)

Ministère des Affaires extérieures
Ottawa, Ontario

Traitement: $21,059 - $23,891

Le ministère des Affaires extérieures doit fournir et administrer les immeubles de l'Etat à l'étranger qui abritent ses chancelleries, ses bureaux, ses résidences officielles et son personnel. Il doit à cette fin procéder à l'achat, à la construction et à la location des locaux nécessaires. Le Ministère recherche un spécialiste ayant une expérience pratique dans le domaine des biens immeubles et des aménagements.

FONCTIONS:

Evaluer des projets complexes relatifs aux biens immobiliers que peuvent soumettre les missions à l'étranger, les investisseurs privés et les gouvernements-hôtes, notamment en ce qui a trait à la construction à des fins de location à la copropriété (financée à l'aide de fonds non-gouvernementaux), à la location avec option d'achat, à l'achat de condominiums et aux arrangements locatifs. Faire des études comparatives des coûts de location/construction/achat, participer aux négociations, rédiger des rapports, la correspondance, etc.

CONDITIONS DE CANDIDATURE:

Les candidats doivent posséder une connaissance approfondie du travail qui se fonde sur une expérience pratique dans le domaine des biens immobiliers tel qu'il est défini ci-dessus. Ils doivent aussi accepter de voyager à l'étranger.

EXIGENCES LINGUISTIQUES:

La connaissance de l'anglais et du français est indispensable. Les unilingues peuvent se porter candidats s'ils consentent par écrit à s'engager dans un programme de formation linguistique qui pourra, au gré de la Commission de la Fonction publique, durer jusqu'à un an. La Commission s'assurera d'abord de leurs aptitudes linguistiques, puis déterminera le lieu des cours. La titularisation ne sera accordée que si le programme de formation se termine avec succès.

MODALITES D'INSCRIPTION:

Les intéressés sont priés de faire parvenir une "Demande d'emploi" (CFP 367-4110) disponible dans les bureaux de poste, Centres de main-d'oeuvre du Canada ou bureaux de la Commission de la Fonction publique du Canada AVANT LE 18 AOUT 1975, à l'adresse suivante:

CADRES ADMINISTRATIFS
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
TOUR "A", PLACE DE VILLE - 17e ETAGE
OTTAWA, ONTARIO, K1A 0M7

Référence à rappeler 5-A-A-008(32) dans toute correspondance.

BRIDGE

B-4764

SURABONDANCE

Si ce n'est que rarement qu'on entendra un joueur se plaindre de souffrir d'un trop grand nombre d'atouts, on peut dire alors qu'il s'agit d'un problème d'embonpoint et le remède se trouve indiqué, il faut dissiper la surabondance.

Donneur: Est

Est-Ouest vulnérables

Pi- néant
Co- R-V-9-3
Ca- A-D-10-9-6-3
Tr- D-V-4

Pi- A
Co- 6-4
Ca- R-V-7-5-2
Tr- R-6-5-3-2

O N E S

Pi- 10-8-4-3-2
Co- A-7-2
Ca- 4
Tr- A-10-9-7

Pi- R-D-V-9-7-6-5
Co- D-10-8-5
Ca- 8
Tr- 8

Est	Sud	Ouest	Nord
passe	4-piques (1)	passe	passe (2)
contre	passe	passe	passe

(1) Une enchère barrage n'est jamais à conseiller alors qu'ainsi il y a un risque que le meilleur contrat soit ignoré. Ici, nul doute que si la longue suite du partenaire se trouve à coeur, c'est à cette suite que se trouvera le meilleur contrat.

Cette ouverture à 4-piques pourrait représenter également un certain risque de subir une perte inutile si de part et d'autre la main ne présente aucune possibilité de manche. C'est donc dire qu'avec une telle main alors que le partenaire n'a pas encore passé parole il peut être profitable de laisser les enchères se développer calmement.

(2) En joueur discipliné Nord accepte le baillon imposé par le partenaire. Si l'enchère d'ouverture dénote une main présentant moins de deux levées défensives il ne peut aucunement être question de songer à un chelem.

Entame:- six de coeur.

Après l'as de coeur, Est change à l'as de trèfle, puis comme il revient à cette suite le déclarant se trouve en main par une coupe. Si le problème du déclarant consiste à limiter à une seule levée ses pertes à l'atout, déjà de précieuses informations lui ont été fournies par les enchères et le développement du jeu. Déjà Est a montré deux as, et comme il lui a été impossible d'ouvrir les enchères il devient très évident que l'as de pique se trouve chez Ouest. Après le contre de pénalité de l'adversaire il faut donc envisager qu'au moins quatre piques comprenant le dix se trouvent chez Est et ainsi la seule possibilité de limiter à une seule levée les pertes à l'atout consiste à trouver l'as solitaire chez Ouest. Comme le déclarant déclenche l'attaque à l'atout par une faible carte qu'Ouest doit prendre de son as une première difficulté est surmontée. Comme Ouest change au cinq de carreau le déclarant est-il à bout de ses peines? Aucunement. Pour prévenir la perte d'une levée au dix de pique, le déclarant doit tout d'abord, se limiter à quatre atouts tout comme l'adversaire, mais il faudra de plus que pour la capture des quatre atouts d'Est la main soit finalement au Mort. Comme il serait impossible de passer les derniers coeurs sans donner à Est l'occasion de réaliser une coupe, voici que l'impasse de la dame de carreau devient commandée et heureusement cette carte conserve la levée. Par la coupe d'un trèfle le déclarant se réduit à quatre atouts et à ce point le succès exige simplement qu'Est soit en possession de deux autres coeurs, le tableau étant le suivant:-

Pi- -------
Co- R-V-9
Ca- A-10-9-6
Tr- --------

Pi- ---------
Co- 4
Ca- R-V-7-2
Tr- R-3

O N E S

Pi- 10-8-4-3
Co- 7-2
Ca- --------
Tr- 9

Pi- R-D-V-9
Co- D-10-8
Ca- -------
Tr- ------

Le déclarant encaisse la dame de coeur puis remonte au Mort en revenant à cette suite. Le Mort fait suivre l'as de carreau et nous pouvons constater comment était essentielle l'impasse de la dame. Si Est coupe, il subit une surcoupe et le déclarant a l'absolu contrôle de la main. Si Est refuse de couper l'as de carreau le déclarant dispose de son dernier coeur et obtiendra les quatre dernières levées par ses atouts.

Ce n'est qu'après avoir surmonté de très sérieuses difficultés que le déclarant a pu connaître le succès.

Noël Duchesne

Manifestations anti-communistes au Portugal

Les soldats ont fraternisé avec la foule

LISBONNE (Reuter) — Des fusiliers marins ont été dépêchés, mercredi, vers le nord du Portugal afin d'y mettre fin à l'agitation anti-communiste.

L'envoi de 140 hommes appartenant à une unité d'élite considérée comme la plus procommuniste des forces armées, fait suite aux virulentes critiques du Parti communiste contre la manière dont l'armée a fait face aux troubles qui ont éclaté dans la région.

Les communistes et leurs alliés ont lancé un mot d'ordre en vue d'une manifestation à Porto, mercredi soir, pour exiger une action militaire contre le "terrorisme fasciste" marqué par la mise à sac d'un grand nombre de locaux et maisons de communistes dans le nord conservateur du pays.

Les actes de violence anti-communistes se sont étendus également aux Açores.

La décision de dépêcher des unités spéciales pour faire face à la situation dans le nord semble accréditer des informations donnant à penser que les soldats sur place se sont laissés influencer par les passions ambiantes.

Selon des témoins, la troupe a fraternisé avec la foule à Famalicao, principal foyer d'agitation anti-communiste où deux personnes ont trouvé la mort lundi, déclarant: "Nous sommes des enfants du peuple comme vous. Nous avons été envoyés ici et il nous faut obéir."

Le Parti communiste avait déjà critiqué le comportement de l'armée à Famalicao, affirmant que des soldats ivres s'étaient mêlés à la foule, et il menace d'engager des poursuites contre les unités en cause.

Dans une déclaration diffusée mercredi à Lisbonne, il accuse l'armée de bafouer le prestige des forces armées en ne sachant pas faire preuve de fermeté.

Explosion

Le commandement militaire à Porto semble en outre avoir tardé à agir pour contenir les troubles dans la ville voisine de Santo Tirso, où les permanences du Parti communiste et du MDP ont également été saccagées. Il n'aurait dépêché des troupes que deux heures après la fin des troubles.

Un camion lourd du premier régiment du génie utilisé dans la campagne de "dynamisation" du régime a d'autre part été détruit mardi par une explosion près de Pinhel, dans le nord du pays. Personne n'a été blessé dans l'incident.

L'Eglise catholique, qui a déjà lancé plusieurs manifestations dans le nord, prévoit d'en organiser deux autres ce week-end à Braga et à Lamego.

Braga est un bastion du conservatisme. Un soulèvement militaire en 1926 devait ouvrir la voie au pouvoir à un régime militaire divisé et incompétent qui céda vite la place à la dictature salazariste. L'archevêque de Braga, Don Francisco Maria da Silva, primat de toute l'Espagne, considère la diffusion de propagande communiste comme un acte passible d'excommunication.

A Lisbonne, le premier ministre Vasco Gonçalves poursuit ses efforts pour former un nouveau gouvernement. Mais, vingt-six jours après la dissolution du précédent gouvernement, il ne semble pas que le général soit parvenu à combler les nombreuses vacances laissées par le départ des socialistes, des démocrates populaires de centre-gauche (PDP) et des indépendants de gauche.

Le porte-parole du premier ministre s'est déclaré "presque certain" que le gouvernement était formé, mais il n'a pas été en mesure de préciser quand la composition en serait connue.



VIOLENCE — Les soldats des troupes gouvernementales fuient une auto en flammes, quelques instants seulement avant que l'essence en flammes ne fasse exploser le véhicule. Les manifestants anti-communistes ont ainsi retourné deux automobiles devant le quartier général communiste, hier, à Famalicao.

(Téléphoto PC)

En Angola

On verse le sang pour du pétrole

LUANDA (Reuter) — Les mouvements nationalistes rivaux d'Angola s'affrontent désormais depuis mardi sur un nouveau champ de bataille: l'enclave de Cabinda contrôlée par le MPLA (Mouvement populaire de libération de l'Angola).

Sous les torchères de ce micro-territoire situé entre le Zaire et le Congo, l'enjeu est de taille: Cabinda a exporté l'an dernier pour 750 millions de dollars de pétrole brut. Le MPLA a réussi il y a quelque temps à chasser les mouvements séparatistes cabindais de la capitale après quelques escarmouches.

Des voyageurs arrivés à Luanda ont déclaré que les forces du FNLA (Front national de libération de l'Angola) ont attaqué des positions du MPLA près de la bande de territoire zaïrois qui sépare l'Angola de Cabinda. Ils auraient été repoussés et plusieurs d'entre eux auraient été faits prisonniers. Le bilan des victimes n'est pas connu.

Les combats n'ont pas gagné Cabinda, la capitale, mais les militants du MPLA ont dressé des barrages sur les routes menant à la capitale.

Rien ne permet de penser pour le moment que les installations de la compagnie pétrolière américaine Gulf Oil de Malongo, à 10 km au nord de la capitale de l'enclave, aient été affectées par les opérations lancées par le mouvement de M. Holden Roberto. Les employés de la société pétrolière n'ont pu pourtant se rendre à Malongo à cause des barrages routiers.

Les trois mouvements de libération angolais considèrent l'enclave riche en pétrole comme partie intégrante du territoire angolais. Lors du sommet de l'OUA à Kampala, le Front de libération de l'enclave de Cabinda a proclamé unilatéralement l'indépendance du territoire. Une aile dissidente du FLEC avait auparavant annoncé à Paris la formation d'un gouvernement révolutionnaire provisoire du Cabinda.

Une misérable cohorte de réfugiés continue sa route vers Luanda, sous la protection de l'armée portugaise. Les "deslojados" ont abandonné le centre caféier de Carmona, et la base aérienne de Négagé, au nord du pays, en même temps que les unités portugaises. La colonne des automobiles des colons est longue de plusieurs kilomètres, a précisé un communiqué militaire portugais.

Près de 20,000 réfugiés encombrent les rues de la deuxième ville du pays, Nova Lisboa. Les colons s'entassent également dans un champ de foire de Nova Lisboa et de graves problèmes sanitaires commencent à se poser. Des risques d'épidémie ont été signalés dans d'autres régions.

Les petits Blancs portugais racontent à qui veut bien les entendre des récits dramatiques. Des cadavres en état de décomposition avancée jonchent les rues de Malange, à l'est du pays, narrent-ils. Cette ville située à 430 km de Luanda, a été le théâtre la semaine dernière des affrontements les plus violents dans le territoire promis à l'indépendance le 11 novembre prochain.

Les réfugiés, précise un communiqué militaire, seront rapatriés par voie aérienne au Portugal dans les prochains jours. D'autre part, le consulat ouest-allemand a annoncé que l'évacuation maritime de ses ressortissants du sud du pays, a été remise à samedi pour permettre aux retardataires de gagner le port de Lobito.

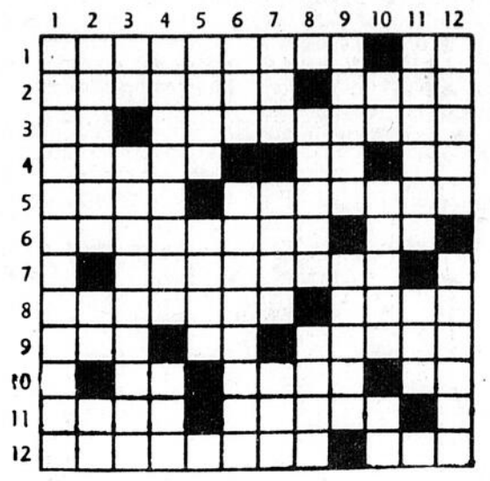
Les habitants de Luanda ont été réveillés à nouveau, mardi soir, par le crépitement familier des armes automatiques. L'origine des accrochages dans les quartiers résidentiels du centre de la capitale n'est pas connue. Aucun communiqué officiel n'a mentionné les incidents.

Le Journal de l'Angola a annoncé mercredi une tentative d'enlèvement et a accusé la police de ne pas intervenir pour faire cesser cette pratique qui devient de plus en plus banale. Depuis plusieurs semaines, ce journal angolais et son confrère O Comercio ont publié des placards publicitaires de personnes à la recherche de proches disparus qui offrent des récompenses pour toute information.

Le principal journal angolais ajoute que la capitale devient une cité aux rues défoncées et empuanties par les détritus de toutes sortes. Le Journal de Angola fait état des innombrales queues de ménagères à la devanture des commerçants.

MOTS CROISES

problème: no 561



HORIZONTALEMENT

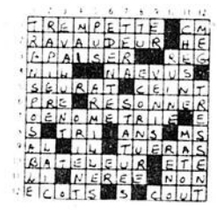
1- Qui fait tomber la fièvre.-- Ici.
2- Effrayer.-- Tabernacle renfermant l'image d'un dieu.
3- Note.-- Qui a la forme d'une poire.
4- Enveloppes de tissu fin. -- Voyelles jumelles . -- Michelle Renaud.
5- Station de sports d'hiver d'Autriche.-- Paralysie incomplète.
6- Muscle de l'épaule.-- Charpente.
7- Pressantes.
8- Serre étroitement .-- Noyau de la Terre.
9- Sans inégalités . --Infinitif.-- Vieilles.
10- Fleuve de l'U.R.S.S. --Ville de Roumanie. --Pouffé.
11- Ville d'Italie.-- Instrument chirurgical.
12- Monnaie d'argent des Romains.-- Considérée.

HORIZONTALEMENT

bête de somme.
5- Messagère ailée des dieux.-- Géant vorace.
6- Métal tenace et malléable.-- Nom donnés aux machines de guerre.
7- Un des cantons suisses . --Se dit chez les champignons d'une lamelle largement fixée sur le pied.-- Courbe que décrit une voûte.
8- Variété albinos de putois.-- Une des cinq parties du monde.
9- Débarrasse les étoffes des noeuds.-- Matériel de guerre.
10- Altesse Royale . -- Personne qui ressemble parfaitement à une autre.-- En ville.
11- Employé dans un bureau.-- Epée, fleuret.
12- Rivière des Alpes du Nord.-- Convoite.

VERTICALEMENT

1- Elles causent de l'ennui.
2- Développement de l'épi . -- Consonnes doubles.--Négation.
3- Béryllium. -- Apparences.
4- Qui croît dans les rochers.-- Selle de



HOROSCOPE



Par LISE PIERS

ASSISTANCE DU PROFESSEUR GAZON

BELIER

Affaires
Des démarches en vue de l'obtention d'une certaine chose vous seront favorables. Des déplacements, beaucoup de va-et-vient feront partie de cette journée. Evitez cependant les distractions, surtout concernant tout ce qui touche à l'électricité...

Amour
Un petit voyage peut être retardé à cause de circonstances imprévues. Tout de même, la journée et la soirée seront des plus actives. Des rencontres charmantes s'effectueront de toutes parts. Les couche-tard auront cependant un peu de déception en amour.

TAUREAU

Affaires
Vous recevrez des gains acquis par le travail, ou par l'administration d'une certaine activité. Vous aurez l'occasion de voir grossir votre compte en banque. Nous recommandons aux sportifs de ce signe, d'user de prudence afin de s'éviter des blessures.

Amour
Vous aurez une petite déception au début de la soirée, mais ce n'est que chimère finalement. Une rencontre inattendue viendra dissiper l'ennui de votre coeur. L'harmonie règnera pour la majorité des Taureau, sauf tard dans la nuit, un obstacle vous ouvrira les yeux!

GEMEAUX

Affaires
Vous entreprendrez un nouveau travail qui vous plaira. Le foyer vous accaparera passablement aujourd'hui. Il y aura du remue-ménage, les meubles seront déplacés et l'activité ira bon train à l'intérieur comme à l'extérieur.

Amour
On vous reprochera d'être un peu trop versatile ou indépendant. Pour d'autres, une nouvelle conquête est à prévoir mais ne vous attendez pas à ce que cette dernière obéisse à tous vos caprices. Cette personne sera douée d'un caractère ferme et tenace.

CANCER

Affaires
Si vous êtes âgé de plus de 32 ans, attendez-vous à faire des bénéfices supplémentaires qui commenceront au début de ce mois, pour se prolonger tout au long de ce dernier. Ceux qui seront moins favorisés devront tout simplement continuer à espérer et le tour viendra, les mauvais aspects se dissiperont lentement.

Amour
Sélectionnez vos amis, quelques-uns sont plus profiteurs que sincères. Votre santé vous causera quelques inquiétudes au cours de la soirée. Vous entrez dans un nouveau cercle d'amis, mais attention aux petites heures du matin vous risquez d'être fort déçu sentimentalement parlant...

LION

Affaires
Les hommes d'affaires n'auront pas le temps de se croiser les bras, car certains projets ne peuvent être remis à plus tard. Des dépenses sont à prévoir aujourd'hui pour une bonne majorité de Lion.

Amour
Un ami peut vous décevoir par sa conduite; ses demandes seront trop entreprenantes et exigeantes concernant l'amour. Les moins entreprenants connaîtront une harmonie mutuelle avec la personne qui les aime. Les "veilleux" risquent de dépenser beaucoup plus qu'ils ne le croyaient, alors couchez-vous plus tôt!

VIERGE

Affaires
Le travail que vous effectuerez aujourd'hui, que ce soit à la maison ou ailleurs aura beaucoup d'importance, alors de la précision et de l'attention vous sont requises afin de mériter les honneurs que l'on vous destine.

Amour
Les parents découvriront des choses passablement surprenantes concernant un de leurs enfants; une désillusion vous attend mais les choses s'arrangeront mieux que vous l'espériez. Pour les célibataires, attention à la personne rencontrée vers la fin de la soirée...

BALANCE

Affaires
Vous aurez à effectuer un voyagement aujourd'hui, ce peut être en rapport avec votre travail ou également un voyage d'agréments. Attention de ne pas perdre une chose ayant de l'importanco ou une certaine valeur monétaire.

Amour
Des parents éloignés vous donneront de leurs nouvelles, soit par une visite ou par une lettre. Heureuse rencontre au cours d'un déplacement. Rencontre imprévue avec des amis. La fin de la soirée aura tendance à vous occasionner des prises de becs...

SCORPION

Affaires
Des primes d'assurances ou quelque chose du genre vous arriveront sous peu. Vos supérieurs seront des plus satisfaits de votre rendement au travail. Plusieurs d'entre vous se prélasseront sur les plages. Bonnes vacances!

Amour
Une petite sortie de plaisir vous attend avec votre conjoint. Cependant, des dépenses imprévues peuvent être occasionnées au cours de ce déplacement. Pour les célibataires, une nouvelle rencontre peut transformer votre vie. Couchez-vous tôt, cela vous évitera des déceptions...

CAPRICORNE

Affaires
Beaucoup de choses vous attendent à votre foyer. Des travaux à l'intérieur sont dans l'attente, c'est le bon temps de mettre les choses au point. Des déplacements sont à prévoir, ainsi que des dépenses imprévues.

Amour
La maladie viendra vous mettre les bâtons dans les roues et contrariera vos plans. L'arthrite fera son apparition chez beaucoup de Capricorne. Tout de même, l'amour et la bonne entente auront la place d'honneur.

SAGITTAIRE

Affaires
Vous auriez intérêt à perfectionner votre système quoi que vous fassiez aujourd'hui. Plusieurs personnes consultées vous donneront leur opinion qui sera valable. Deux têtes valent mieux qu'une!

Amour
Un événement vous réjouira au cours de cette journée. Vous réaliserez à quel point l'argent peut être nécessaire et indispensable pour se sortir d'une situation ambigüe parfois. Ne veillez pas trop tard, vous vous éviterez une déception.

VERSEAU

Affaires
Grâce à votre pouvoir persuasif, vous atteindrez votre but. Ceux qui seront au travail en ce jour n'auront aucun soucis majeur. Nous déconseillons cependant les investissements peu sérieux ou hasardeux, attendez un temps plus propice.

Amour
La majorité d'entre vous auront du succès envers l'autre sexe, que vous soyez marié ou célibataire. Cependant, ne dépassez pas la ligne du bon sens, car les plaisirs défendus ne vous apporteront rien qui vaille, sauf des désagréments...

POISSONS

Affaires
Une question sera enfin réglée à votre avantage. Certains Poissons seront mobilisés pour un travail de fin-de-semaine. Quoique cela vous plaise pas tellement, accomplissez-le le mieux possible car vos faits et gestes sont observés et même épiés...

Amour
Une certaine nouvelle aura lieu de vous réconforter. Des parents ou amis vous entoureront. Certains Poissons seront cependant portés à la mélancolie, mais les cisconstances aidant, l'optimisme reprendra le dessus. Ne veillez pas trop tard, cela vous évitera une déception.

Sears



Revêtement d'aluminium climatique — $92 la toise

Isolant de polyuréthane, protège et embellit votre maison. Pas de planche de fond requise. #13 801.

Modèle vertical — $78 la toise

Modèle vertical sans isolant. #13 803. Estimé sur demande.

TOIT DE PATIO

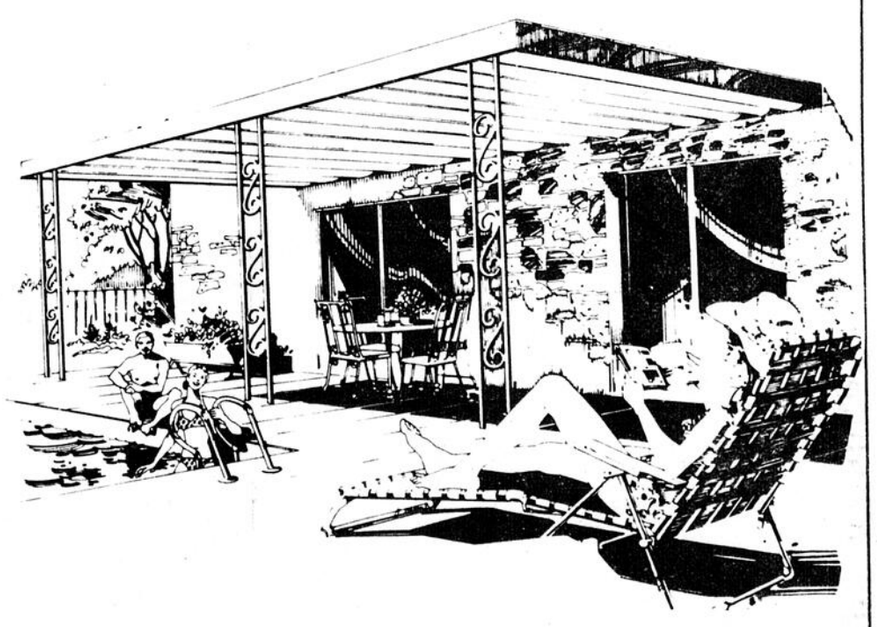
Rég.: $429.00

$329 ch.

Profitez au maximum de la belle saison, agrémentez l'extérieur de votre maison en y ajoutant de la valeur. Dimensions 8 x 15', fini garanti 10 ans. #64R 042 370.

Modèle 10 x 20'. #42 374.
Rég.: $679.00

$529 ch.



CLOTURE EN ACIER

(pi. linéaire 5' haut.). 8.23

Clôture décorative ne requiérant pas d'entretien. Choix de hauteurs: 5' ou 6'. Fabrication en acier galvanisé ou fini scellé acrylique cuit au four. Tons: brun foncé ou blanc.

Simpsons-Sears Ltd.

TELE-SHOPPING 549-8240

HEURES D'OUVERTURE:
LUNDI - MARDI - MERCREDI: 9.15 a.m. à 5.30 p.m.
JEUDI - VENDREDI: 9.15 a.m. à 9 p.m.
SAMEDI: 9 a.m. à 5 p.m.

ARVIDA 548-8213
ALMA 668-8357
ROBERVAL 275-3722
DOLBEAU 276-0947